



Le parcours de vie d'adultes exposés à la violence conjugale dans leur enfance ou leur adolescence : une étude rétrospective

Mémoire

Sophie M.Bisson

Maîtrise en service social - avec mémoire
Maître en service social (M. Serv. soc.)

Québec, Canada

© Sophie M.Bisson, 2019

Le parcours de vie d'adultes exposés à la violence conjugale dans leur enfance ou leur adolescence : une étude rétrospective

Mémoire

Sophie M. Bisson

Sous la direction de :

Geneviève Lessard, directrice de recherche

Résumé

La présente recherche s'intéresse aux parcours de vie d'adultes ayant été victimes d'exposition à la violence conjugale (EVC) dans leur enfance ou leur adolescence. Cette étude a pour objectifs de : 1) mieux comprendre les effets perçus de l'EVC sur les différentes trajectoires de vie d'adultes ayant vécu cette victimisation, et ce, tout au long de la vie des individus; 2) d'explorer, auprès de ces adultes, les liens qu'ils perçoivent entre cette victimisation, les autres expériences vécues dans les différentes trajectoires de vie ainsi que les facteurs aidants dans leur parcours. L'approche qualitative et descriptive de l'étude permet de donner la parole aux personnes directement concernées. Afin de répondre aux objectifs de la recherche, une approche mixte a été utilisée. Un questionnaire en ligne quantitatif visant à mesurer l'ensemble des victimisations subies incluant l'EVC et une entrevue individuelle qualitative ont été réalisés avec les neuf participants à l'étude. Les données quantitatives ont été analysées de manière descriptive à l'aide du logiciel SPSS et ont aussi servi à orienter les questions pertinentes à explorer dans l'entrevue qualitative. Les transcriptions des données qualitatives ont été codifiées et analysées avec le logiciel N'Vivo. L'analyse des transcriptions a révélé que les participants considèrent que l'EVC qu'ils ont vécue dans leur enfance a eu des impacts et des répercussions sur leurs différentes trajectoires de vie, et ce, même rendu à l'âge adulte. Des problèmes de santé mentale, de la difficulté à entrer en relation avec d'autres gens, la transmission intergénérationnelle de la victimisation et de la violence et la polyvictimisation ont été nommés comme des conséquences de l'exposition. Des facteurs aidants tels que du soutien informel, des services d'aide formels parfois dans l'enfance mais surtout à l'âge adulte, leurs caractéristiques personnelles ainsi que leurs stratégies ont permis aux participants de passer à travers les violences vécues.

Table des matières

Résumé	iii
Table des matières	iv
Liste des tableaux	vii
Liste des abréviations	vii
Remerciements	ix
Introduction	1
Chapitre 1 : Problématique	3
1.1 Objet d'étude	3
1.2 Démarche documentaire réalisée	4
1.3 Les définitions des concepts étudiés	5
1.3.1 Violence conjugale	5
1.3.2 Exposition à la violence conjugale	6
1.4 Ampleur du problème	7
1.5 L'expérience de l'exposition à la violence conjugale	9
1.5.1 Les différents rôles qu'ils peuvent assumer	9
1.5.2 La parentification de l'enfant exposé	9
1.5.3 Les quatre principaux marqueurs de leur expérience	10
1.5.3.1 Vivre avec un secret	10
1.5.3.2 Conflit de loyauté.....	10
1.5.3.3 Vivre dans la terreur et la peur	11
1.5.3.4 Vivre dans un contexte agressif et orienté vers la domination	11
1.6 Conséquences de l'exposition à la violence conjugale	12
1.7 Facteurs de risque et de protection	14
1.7.1 Caractéristiques de l'enfant	15
1.7.2 Caractéristiques familiales et environnementales	16
1.7.3 Polyvictimisation.....	17
1.7.3.1 Les enfants exposés à la violence conjugale sont à risque de subir plusieurs autres victimisations	18
a. Les cooccurrences à l'intérieur de la famille.....	19

b. Les cooccurrences avec des victimisations hors famille	19
1.7.3.2 Les conséquences du cumul des victimisations.....	21
1.8 Limites méthodologiques des études actuelles	22
1.9 Pertinence sociale et scientifique de la recherche.....	24
Chapitre 2 : Cadre d'analyse : théorie du parcours de vie.....	26
2.1 Origines et caractéristiques générales de la théorie	26
2.2 Définition des principaux concepts retenus pour la présente étude	27
2.2.1 Le parcours de vie	27
2.2.2 Trajectoires.....	28
2.2.3 Les transitions	28
2.2.4 Les points tournants	28
2.3 Justification du choix de la théorie	29
Chapitre 3 : Méthodologie	31
3.1 Approche privilégiée	31
3.2 Type de recherche	31
3.3 Population à l'étude	32
3.4 Échantillonnage.....	32
3.5 Méthodes de collecte des données	35
3.6 Méthodes d'analyse.....	36
3.7 Considérations éthiques.....	37
Chapitre 4 : Résultats.....	38
4.1 Exposition à la violence conjugale	38
4.1.1 Signification de la violence conjugale.....	41
4.2 Autres victimisations.....	42
4.3 Liens entre l'exposition à la violence conjugale et les expériences vécues dans les différentes trajectoires de vie	44
4.3.1 Trajectoire familiale	44
4.3.2 Trajectoire professionnelle.....	48
4.3.3 Trajectoire amoureuse.....	49
4.3.4 Trajectoire d'amitié.....	52
4.3.5 Trajectoire scolaire.....	53
4.3.6 Trajectoire autre	54
4.4 Facteurs aidants	56

4.4.1 Aide informelle	58
4.4.2 Services formels	59
4.4.3 Eux-mêmes et leurs stratégies pour faire face à la violence.....	60
4.4.4 Recommandations des participants	62
Chapitre 5 : Discussion	64
5.1 Rappel des principaux résultats	64
5.2 Liens entre les écrits scientifiques et les résultats	65
5.2.1 Lien entre l'exposition à la violence conjugale et les autres victimisations.....	65
5.2.2 Conséquences de l'exposition à la violence conjugale à court, moyen et long termes	68
5.2.3 Victimisation et les âges de la vie	70
5.2.4 Accès au service versus victimisation	74
5.3 Recommandations découlant des résultats	76
5.4 Forces et limites de l'étude	78
Conclusion	80
Bibliographie	83
Annexes	93
Annexe A : Caractéristiques et expériences de victimisation des participants	94
Annexe B : Formulaire de consentement pour l'entrevue de recherche	108
Annexe C : Guide d'entrevue	113
Annexe D : Calendrier de vie	117
Annexe E : Ressources d'aide	118

Liste des tableaux

Tableau 1. Caractéristiques sociodémographiques des participants.....	34
Tableau 2. Les victimisations déclarées par les participants.....	43
Tableau 3. Ressources d'aide formelle et informelle distinctes utilisées par les participants.....	57

Liste des abréviations

DPJ : Direction de la protection de la jeunesse

EVC : Exposition à la violence conjugale

EEVC : Enfants exposés à la violence conjugale

VC : Violence conjugale

MT : Mauvais traitement

CRI-VIFF : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes

ARJVQ : *Adult Retrospective Version of the Juvenile Victimization Questionnaire*

- Ce projet de mémoire est dédié à tout être humain qui n'a pas choisi de vivre de la violence, mais qui se bat quotidiennement pour être **heureux. -**

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma maîtrise et ce projet de mémoire qui me tient à cœur.

Mes premières pensées vont à ma mère (Ginette), à mon père (Yoland), à mes sœurs (Marie-Andrée et Meggie) et à mon conjoint (Jason). Merci d'avoir fait tout en votre pouvoir pour que je puisse réaliser cet accomplissement académique. Vos encouragements et votre bienveillance envers moi m'ont permis de m'accrocher dans les moments plus difficiles. Je partage cette réussite avec vous et vous remercie de faire partie de ma vie. Plus spécifiquement à ma mère, merci de m'avoir appris le don de soi, le travail acharné, la persévérance et l'amour inconditionnel. Tu es un modèle inspirant pour moi et je tenterai de transmettre à mes enfants ce que tu m'auras appris depuis tant d'années.

Merci aux participants de m'avoir fait confiance sur un sujet sensible. Il n'aurait pas été possible de réaliser ce projet sans votre entière collaboration. Votre ouverture face à moi et la détermination à aider votre prochain dont vous avez fait preuve ont été exemplaires. Votre résilience et votre courage m'inspirent.

Merci à ma directrice de recherche (Geneviève) de m'avoir permis d'intégrer une équipe de recherche dynamique et incroyable, de m'avoir soutenue tout au long de mon projet et d'avoir cru en moi. Je te remercie de ton partage de connaissances et de ta passion pour la recherche, je t'en serai éternellement reconnaissante.

Enfin, je tiens à remercier l'équipe de violence conjugale du CRI-VIFF qui m'a permis, en m'octroyant une bourse d'études au 2^e cycle, de compléter mon projet de mémoire. Votre aide financière et votre soutien ont grandement facilité la réussite de ma maîtrise.

Introduction

L'exposition à la violence conjugale (EVC) est une problématique qui suscite l'intérêt des intervenants et des chercheurs depuis les années 1980 (Carlson, 2000; Groves, 1999; Lapierre & Côté, 2011; Lessard, Côté & Fortin, 2006; Lessard & Paradis, 2003a). Au Québec, l'exposition des enfants à la violence conjugale (EEVC) est l'une des formes de maltraitance les plus répandues à l'intérieur des familles (Clément, Bernèche, Chamberland & Fontaine, 2013; Gauthier, Nobert & Dionne, 2001; Hélie, Collin-Vézina, Turcotte, Trocmé & Girouard, 2017). Selon Hélie *et al.*, (2017), dans leur étude d'incidence québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse en 2014, 2.8 enfants sur mille vivent dans un foyer où ils sont EVC. Les nourrissons et les enfants âgés de trois à cinq ans seraient les plus fréquemment victimes de cette exposition (Hélie *et al.*, 2017). Cette forme de maltraitance psychologique affecte les enfants de nombreuses façons. En effet, le fait d'être exposé à des conduites violentes entre conjoints durant l'enfance ou l'adolescence peut affecter le développement et le fonctionnement de ces individus, tout en compromettant leur sécurité psychologique et physique (Evans, Davies & DiLillo, 2008). D'ailleurs, dans la majorité des cas, les enfants exposés à la violence conjugale (EEVC) sont également victimes d'une ou de plusieurs autres formes de violence à la maison ou à l'extérieur de la maison (Bourassa, 2003; Dumont, Lessard, Cyr, Chamberland, & Clément, 2014; Grasso, Petitclerc, Henry, McCarthy, Wakschlag, & Briggs-Gowan, 2016; McKee & Payne, 2014). Il en résulte plusieurs conséquences qui affecteront le parcours de vie des victimes.

Selon le Gouvernement du Québec (2018a), s'intéresser à l'EVC, c'est avant tout s'intéresser au point de vue des enfants dans la dynamique de la violence entre les conjoints, puisqu'ils sont les experts de leur propre situation. Par conséquent, il est pertinent de s'intéresser à la perspective des individus sur ce qu'ils ont vécu dans leur enfance en lien avec l'EVC et les différentes formes de victimisation. Il est également pertinent de voir comment l'EVC a marqué leur parcours de vie. Cette recherche consiste à examiner les effets de l'EVC sur les différentes trajectoires de vie, et ce, tout au long de la vie des individus, d'explorer auprès d'adultes ayant vécu l'EVC les liens qu'ils perçoivent entre cette victimisation et les autres expériences vécues dans les différentes trajectoires de vie, ainsi que les facteurs considérés comme aidants dans leur parcours.

Cette recherche est réalisée sous un angle épistémologique constructiviste. Malgré le fait que les concepts importants de cette étude peuvent aisément être abordés par des chercheurs de tradition positiviste ou constructiviste (Dumont, 2015), l'épistémologie constructiviste est davantage en cohérence avec les objectifs de cette recherche, puisque la notion de parcours de vie ramène à la fois à des récits d'évènements objectifs et au vécu subjectif de la personne. D'ailleurs, l'importance est accordée aux sens donnés par les participants plutôt qu'aux simples évènements. Également, il y a une notion de construction dans cette recherche, c'est-à-dire que chaque individu construit lui-même le récit de son parcours de vie et il est le mieux placé pour relater les évènements considérés comme importants ou significatifs auxquels il a fait face dans sa vie. Dans ce sens, cette recherche permet de donner du sens au récit de l'individu. De plus, l'accent est mis sur le réseau relationnel de la personne, c'est-à-dire sur son développement social. Les participants sont considérés comme interactifs, soit en interaction continue avec leur environnement et avec les membres significatifs de leur environnement. Leur réalité est construite à partir des expériences de vie et des individus qui composent leur réseau relationnel. Donc, cette réalité est sujette au changement dépendamment des expériences et des gens qu'ils rencontrent (Guba & Lincoln, 1994). Dans ce texte, il est d'abord question de l'état des connaissances et de la problématique qui ont mené à la formation de la question de recherche. Puis, le cadre d'analyse et la méthodologie qui ont guidé la recherche sur l'EVC sont détaillés, suivis des résultats et de la discussion.

Chapitre 1 : Problématique

Dans ce chapitre, il sera question de mettre en lumière la pertinence de faire une recherche sur le parcours de vie d'individus ayant vécu l'EVC dans leur enfance et qui sont maintenant devenus adultes. Après avoir expliqué la démarche documentaire permettant de comprendre comment la recension des écrits a été réalisée, les concepts utilisés tels que la VC et l'EVC seront définis. Par la suite, la recension des écrits sera présentée, en terminant le chapitre par l'identification des principales limites des études actuelles.

1.1 Objet d'étude

Cette recherche contribue à pallier un manque de connaissances sur la perception des individus quant à leur parcours de vie. Les résultats de cette recherche ont donc des retombées intéressantes sur le plan des connaissances scientifiques et pratiques. Tout d'abord, l'étude de la problématique des EEVC est assez récente (Lapierre, Lessard & Brabant, 2016). D'ailleurs ce n'est que depuis quelques années que le Québec a reconnu l'EVC étant une forme de maltraitance psychologique au même titre que d'autres formes de mauvais traitements (MT) (Gouvernement du Québec, 2008a). D'après Côté et Lessard (2009), c'est suite à de nombreuses recherches qui démontraient les impacts de la VC sur les enfants ainsi que leur rôle dans ces épisodes de violence que la pertinence sociale d'étudier cette problématique s'est forgée. De plus, selon le Gouvernement du Québec (2012), certaines études se sont penchées sur le point de vue des enfants dans la dynamique de la VC ainsi que sur les facteurs de protection. Par contre, peu d'études ont regardé en profondeur les facteurs de risque et les conséquences à long terme liées à cette exposition. Enfin, beaucoup d'études s'attardent à démontrer les conséquences à court terme de cette forme de maltraitance, mais qu'en est-il des conséquences à moyen et à long termes telle que perçues par les victimes elles-mêmes? Quelques articles (Carlson, 2000; Cater, Miller, Howell & Graham-Bermann, 2015; Cater & Sjögren, 2016; Groves, 1999; Lessard *et al.*, 2006) ont démontré les conséquences à l'âge adulte d'avoir été exposé durant l'enfance ou l'adolescence, mais rares sont ceux qui semblent accorder un espace suffisant aux participants afin qu'ils donnent leur perception de leur parcours de vie et comment les différentes formes de violence dans leur vie ont influencé qui ils sont aujourd'hui. Dans ce sens, Côté et Lessard (2009) voient l'importance de continuer à s'intéresser aux facteurs de risque et de protection. Enfin, ces auteures reconnaissent l'importance des

nouvelles perspectives de recherche. En somme, de nombreux chercheurs et praticiens s'accordent sur l'importance et la nécessité de continuer à faire des recherches sur l'EVC.

Si plusieurs études ont documenté les liens étroits entre l'EVC et d'autres formes de victimisation (Grasso *et al.*, 2016; Madruga, Viana, Abdalla, Caetano, & Laranjeira, 2017; McKee & Payne, 2014), il est rare que les recherches s'intéressent au point de vue des personnes directement concernées par ces victimisations sur les liens entre ces victimisations ou leurs effets cumulatifs dans leur parcours de vie. Il est donc nécessaire d'avoir des recherches permettant de mieux comprendre les violences cumulées et les conséquences que cela engendre (Foster & Brooks-Gunn, 2009).

Dans les prochaines sections, l'ampleur, les manifestations, les conséquences, les facteurs de risque et de protection portant sur la problématique de l'EVC seront développés. Mais la démarche documentaire est tout d'abord exposée.

1.2 Démarche documentaire réalisée

La recension des écrits pour cette recherche a été amorcée en explorant différentes bases de données : *Social Services Abstracts*, *Érudit*, *Repère*, *Cairn*, *PsycInfo*, *Google scholar* et *Academic Search Premier* ainsi que la bibliothèque de l'Université Laval. Plus précisément, dans les bases de données, les concepts *parcours de vie*, *enfance*, *exposition à la violence conjugale* et *conséquences à l'âge adulte* ont été explorés. Le concept de parcours de vie a été substitué par des synonymes ou par les concepts suivants : *life course*, *theory of life course*, *long term effect* et *trajectoire de vie*. Le concept d'EVC a lui aussi été substitué par les synonymes : *exposure to domestic violence*, *witness of parental violence*, *child witness of marital violence* et *violence conjugale* et le concept *enfant* a été exploré sous les termes : *enfance*, *adolescence*, *youth*, *child* et *children*. Enfin, le concept de conséquences à l'âge adulte a été substitué par : *adult*, *adulthood* et *consequence*. De plus, les veilles scientifiques du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) ont été consultées afin de compléter la recension des écrits. Cette veille scientifique est publiée mensuellement depuis janvier 2013 et elle présente une recension exhaustive des publications récentes en VC (une soixantaine chaque mois), identifiées à partir de plus d'une vingtaine de bases de données.

1.3 Les définitions des concepts étudiés

1.3.1 Violence conjugale

La VC est caractérisée par des actes répétés de violence (Gouvernement du Québec, 1995). La VC est d'ailleurs composée de plusieurs formes d'agressions telles que la violence physique, psychologique, sexuelle, économique etc. La violence physique est la forme de violence la plus connue et la plus médiatisée (Paradis, 2012). Elle se traduit par une manifestation physique de la violence, mais pas nécessairement un contact entre les personnes. En effet, l'agresseur peut diriger sa violence vers la personne victime sans entrer en contact avec celle-ci, mais avec l'objectif de lui faire peur (ex. lancer une chaise dans le mur à côté de la victime) (La Gitée, 2018). La violence psychologique est la forme la plus subtile et sournoise. Il s'agit d'humilier et de dévaloriser les pensées, les croyances, les comportements, les valeurs de l'autre. La violence verbale est considérée comme la forme de violence la plus banalisée (La Gitée, 2018) et oubliée (Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, 2018). Par des insultes, des cris, des paroles vulgaires, des sacres, l'agresseur tente de diminuer l'estime de soi et la confiance en soi de sa victime tout en l'humiliant. La violence sexuelle est la plus taboue et la plus cachée (La Gitée, 2018), la plus redoutée et la moins dénoncée (Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, 2018). La violence à caractère sexuel se manifeste par toutes les formes de violence physique et psychologique mettant en cause la sexualité ou l'identité sexuelle d'une personne (agression sexuelle, harcèlement sexuel, exploitation sexuelle, etc.). La violence économique est la plus méconnue et se manifeste par l'empêchement de l'autre de connaître le revenu familial (La Gitée, 2018) et d'avoir sa propre liberté économique (Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, 2018).

Selon le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (2018), la VC est une problématique sociale découlant des rapports d'inégalité entre les hommes et les femmes. Selon ce Regroupement, les stratégies employées par les agresseurs visent à faire échouer la victime dans plusieurs sphères de sa vie afin de garder celle-ci sous son emprise. La VC est caractérisée par quatre phases agissant comme un cycle de violence répétitif. Ces phases se traduisent par 1) un climat de tension et de peur, 2) une agression, 3) une justification/déresponsabilisation et enfin, 4) une période de lune de miel. À travers les deux

premières phases, l'agresseur cherche à prendre le contrôle sur sa victime et dans les deux dernières phases, l'agresseur s'assure que la victime ne le quitte pas. Avec le temps, les épisodes de violence augmentent et les périodes de réconciliation ou lune de miel diminuent. Tout comme le parent victime, les enfants traversent ces différentes phases et sont confrontés à la peur, la honte, la détresse, la colère et l'impuissance (Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, 2018). Dans la première phase, l'enfant vit dans la peur et s'isole, tout en essayant de ne pas provoquer son père et dans la seconde phase, l'enfant est terrifié. Dans les deux dernières phases, l'enfant peut se sentir responsable de la violence et il garde espoir que la violence cessera (Paradis, 2012).

1.3.2 Exposition à la violence conjugale

Selon Lessard *et al.* (2006), lorsqu'on fait référence à l'EVC, on parle entre autres d'une personne témoin directement ou indirectement des actes de maltraitance d'un parent envers l'autre parent. Il s'agit d'une forme de terrorisme, de corruption et d'isolement pour l'enfant. Par conséquent, l'enfant exposé n'est pas obligé de voir ou d'entendre les actes de violence commis à l'égard d'un de ses parents pour en être affecté; il lui suffit de constater les conséquences des actes de violence pour les subir (Cater & Sjögren, 2016; Lessard *et al.*, 2006). Enfin, ces conduites malsaines de VC peuvent être de nature verbale, psychologique ou physique et la mesure de cette exposition n'est pas simple, car les enfants peuvent vivre plusieurs expériences en lien avec l'exposition à la violence entre leurs parents (Gouvernement du Québec, 2018a). De plus, l'EVC peut commencer à un très jeune âge et même lorsque l'enfant n'est qu'un fœtus dans le ventre de sa mère (Gouvernement du Québec, 2018b).

Être exposé directement à la VC inclut le fait de voir ou d'entendre les actes de violence entre les conjoints : entendre des cris à partir d'une autre pièce, voir un parent frapper l'autre parent, etc. en sont quelques exemples (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, 2014). Selon Hélie *et al.*, (2017), parmi les EEVC suivis par les services de protection de la jeunesse, 45 % seraient exposés à des formes de violence psychologique et 40 % à de la violence physique. L'exposition indirecte est le fait de ne pas être présent lors des épisodes de VC, mais d'en vivre les conséquences, d'en entendre parler, de voir les répercussions des actes de violence ou de voir les effets imminents de la violence. En voici des

exemples : voir des objets brisés, voir des marques de violence sur le corps de la victime, voir une personne pleurer à la suite de l'évènement, etc. Même si l'enfant n'est pas au domicile lorsque la violence se produit, celui-ci demeure affecté par le climat de peur et de tension. Il est donc victime de la dynamique qui règne à l'intérieur de la famille (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, 2014). Selon Hélie *et al.* (2017), parmi les EEVC suivis par les services de protection de la jeunesse, 15% seraient exposés indirectement à cette violence.

1.4 Ampleur du problème

À l'échelle mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (2013), considère que près de 30 % des femmes ont vécu de la VC dans une relation intime au cours de leur vie. Au Canada en 2016, 40 577 individus ont été victimes d'un crime commis par leur conjoint ou ex-conjoint. De ce nombre, 78 % étaient des femmes et 22 % étaient des hommes (Gouvernement du Québec, 2018b). Plus spécifiquement au Québec, en 2015, les services de police ont enregistré 19 406 crimes contre la personne commis dans un contexte conjugal (Gouvernement du Québec, 2017). Ainsi, si l'on considère qu'un certain nombre de ces individus ont des enfants, cela entraîne donc la possibilité d'un nombre élevé d'EEVC. Plus précisément, selon l'enquête populationnelle de 2018 sur la violence familiale envers les enfants (Clément, Julien, Lévesque & Flores, 2019), 7% des enfants au Québec aurait été EVC vis-à-vis leur mère et 4,3% des enfants vis-à-vis leur père au cours de la dernière année. D'autres auteurs considèrent que chaque année 10 % à 20 % des enfants seraient EVC (Carlson, 2000).

Selon Clément *et al.* (2019), environ 4.3 % des enfants de six mois à cinq ans du Québec vivent à la fois de l'EVC envers leur mère et des conduites à caractère violent tandis que chez les enfants de six à 12 ans, 5% subissent des conduites à caractère violent et sont EVC envers leur mère et chez les 13 à 17 ans, 4,3% des enfants vivent de manière concomitante des conduites à caractère violent et de l'EVC envers leur mère. En cohérence avec ces résultats, Holt, Buckley & Whenlan (2008) mentionnent que les EEVC sont plus à risque de vivre d'autres formes d'agressions telles que l'abus physique et l'agression sexuelle.

Hélie *et al.*, (2017) mentionnent l'importance de suivre de près l'évolution de l'incidence au Québec de l'EVC, car entre les années 1998, 2008 et 2014, le taux d'EEVC signalé à la DPJ a

significativement augmenté passant ainsi de 1.2 à 2.6 et finalement à 3.2 pour mille enfants. Cette augmentation pourrait être due aux changements apportés en 2007 à la Loi sur la protection de la jeunesse au Québec, qui a eu comme effet d'augmenter la sensibilité des intervenants à la problématique et, par le fait même, contribuer à une meilleure reconnaissance du problème.

De plus, bien qu'il n'existe pas de profil type de femmes victimes, certains groupes de femmes sont plus à risque de vivre de la VC. En effet, selon les Enquêtes sociales générales 2009 et 2014 portant sur la victimisation, les jeunes femmes, les femmes séparées, les femmes autochtones, les femmes ayant des limitations et les femmes lesbiennes sont plus à risque de vivre de la VC (Burczycka, 2016; Hotton Mahony, 2011). Dans ce sens, leurs enfants sont également plus à risque de vivre de l'EVC.

Enfin, dans le portrait prénatal de l'Institut national de santé publique, l'auteure Lévesque (2011) met en évidence plusieurs facteurs liés au risque d'être victime de VC. En plus de faire mention des risques individuels, l'étude met en lumière les risques relationnels tels que la présence d'enfants et le caractère non planifié de la grossesse, les risques communautaires tels que l'acceptation des rôles traditionnels de genre et de nombreux déménagements et enfin, les risques sociétaux tels que la présence d'un système structurel inégal entre les hommes et les femmes et des normes sociales qui soutiennent le recours à la violence.

Par contre, ces chiffres représentent encore partiellement l'ampleur réelle du problème, car l'EVC reste encore aujourd'hui un problème peu déclaré (Côté & Lessard, 2009). L'ampleur de cette problématique serait donc sous-évaluée. Côté et Lessard (2009) accorderaient cette sous-évaluation à la méthodologie de recherche et aux croyances sociales à l'effet que ces événements seraient de nature privée. Dans le même ordre d'idées, Thomassin (2000) considère qu'en raison du type de relation que la victime a avec son agresseur, dénoncer la VC aux autorités peut être très difficile. La relation de dépendance que peut avoir la victime avec son agresseur ou encore les menaces de représailles rendent la dénonciation des actes de violence très difficile. De plus, selon le Gouvernement du Québec (2015b), les épisodes de violence ne sont pas tous signalés aux autorités.

De nombreux chercheurs suggèrent donc que l'on soit prudent dans l'utilisation des données de prévalence lorsqu'il est question d'EVC puisqu'il s'agirait uniquement d'estimations

prudentes. Les parents auraient tendance à minimiser ou sous-estimer l'exposition vécue par leurs enfants (Holt *et al.*, 2008; Statistique Canada, 2006). D'autres auteurs insistent sur la prudence à avoir dans l'utilisation de ces données car les réalités dans lesquelles les enfants évoluent sont extrêmement différentes les unes des autres (Lessard & Paradis, 2003b), comme cela est démontré dans la section suivante.

1.5 L'expérience de l'exposition à la violence conjugale

1.5.1 Les différents rôles qu'ils peuvent assumer

Selon le CRI-VIFF (2014), les enfants exposés exercent différents rôles afin de prévenir, diminuer la VC et en protéger les autres membres de la famille. L'étude de Goldblatt et Eisikovits (2005) auprès de 21 jeunes juifs nés en Israël, âgés entre 13 et 18 ans et victimes d'EVC révèle que les enfants jouent différents rôles dépendamment de la phase de violence dans laquelle la famille se trouve. Avant les conflits, les enfants de l'étude se décrivent comme étant des « gardiens de la paix ». Ils tentent de maintenir la paix à la maison même lorsque ceux-ci se trouvent à l'extérieur du domicile. Durant les événements violents, les enfants essaient de calmer les parents, les séparer et protéger la victime. Leur rôle durant cette phase se fait verbalement et physiquement en distrayant leur parent ou en utilisant leur corps pour séparer les parents. Il s'agit du rôle de « pacificateur » et de « protecteur ». Après et entre les événements violents, les enfants se font entrainer dans le rôle de « médiateur » afin de réconcilier les parents, de « juge » afin de décider qui avait raison et qui avait tort dans le conflit, d'« éducateur » qui fournit des conseils aux parents, et de « sauveteur » qui prend la responsabilité de décider du destin de la famille (Goldblatt & Eisikovits, 2005), par exemple en dénonçant la VC.

1.5.2 La parentification de l'enfant exposé

Selon Paradis (2012, p.48), « La parentification d'un enfant (c'est-à-dire l'adoption ou l'attribution d'un rôle parental au sein de la famille) et l'infantilisation de la mère (ex. : en la traitant comme un enfant) ont un effet pervers à la longue : l'enfant en vient à protéger sa mère et il peut alors tenter de prédire et de prévenir la violence perpétrée par l'agresseur ». Selon Fortin et Lachance (2011), la parentification contribuerait à la détresse de l'EEVC. D'ailleurs, la parentification peut être attribuée aux caractéristiques de l'enfant, aux caractéristiques des parents

et à la relation entre l'enfant et les parents. L'étude de Fortin et Lachance (2011), réalisée auprès de 117 mères et de leurs enfants, a révélé que plus la VC est fréquente et sévère, plus l'enfant est parentifié. La VC favoriserait la dissolution des frontières intergénérationnelles au sein de la famille et du même coup, la parentification de l'enfant. Il y aurait donc une désorganisation des rôles de chaque membre de la famille dans un contexte de VC. La tendance des parents victimes de VC à se réfugier auprès de leur enfant afin d'obtenir leur soutien émotif contribuerait également à la parentification des enfants (Fortin & Lachance, 2011).

1.5.3 Les quatre principaux marqueurs de leur expérience

Eisikovits, Winstok et Enosh. (1998) et Peled (1997), dans leurs revues des écrits, conceptualisent les expériences des enfants vivant dans une famille où il y a de la VC. Ainsi, ils font l'identification de quatre concepts qui représentent les difficultés majeures communes soulignées par les EEVC. Ces concepts sont 1) vivre avec un secret, 2) vivre dans un conflit de loyauté, 3) vivre dans la terreur et la peur et 4) vivre dans un contexte agressif et orienté vers la dominance.

1.5.3.1 Vivre avec un secret

L'agresseur et la victime font tous deux des efforts afin de garder secrète la violence dans le couple. Les épisodes de violence sont à peine discutés entre les enfants et les parents, laissant ainsi planer une incompréhension et un doute chez les enfants. Le secret est donc gardé à l'intérieur de la famille (Peled, 1997). Les enfants se font dire dès leur jeune âge de garder pour soi ce qui se passe à la maison. Les enfants qui souhaitent se débarrasser des mauvais sentiments qu'ils éprouvent par rapport à la violence se voient confrontés à la solitude. D'un autre côté, pour les enfants il peut s'agir de la seule réalité familiale qu'ils ont connue (Paradis, 2012).

1.5.3.2 Conflit de loyauté

Les EEVC peuvent faire face à un important dilemme les faisant se sentir constamment déchirés entre les deux parents. En effet, le conflit de loyauté joue un rôle important dans l'affectif de l'enfant exposé. D'une part, les enfants exposés éprouvent de l'amour pour leurs parents et de l'autre, ils se sentent déchirés entre les deux (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, 2014 ; Lessard & Paradis, 2003b). L'identification à l'un

ou l'autre des parents peut être source de malaise pour l'enfant. L'enfant peut voir son parent violenté comme étant faible et s'identifier à l'agresseur qui lui est vu comme étant fort ou au contraire, l'enfant peut ressentir de l'empathie pour la personne violentée et ressentir du mépris pour la personne violente. Les sentiments des enfants vis-à-vis leurs parents peuvent changer selon les différentes circonstances et tout au long de leur vie. De plus, la VC et le conflit de loyauté peuvent persister même après la séparation des parents. Enfin, vivre dans un climat familial tel que celui de la VC peut influencer l'analyse des enfants de la dynamique familiale. Les jeunes exposés apprennent des comportements qu'ils voient. Les enfants voient qu'à travers la violence, il y a un gagnant et un perdant ce qui peut provoquer chez eux le désir de résoudre leurs conflits à l'aide de la violence. Il y a donc des risques de transmission intergénérationnelle de la violence (Madruga *et al.*, 2017; Murshid & Murshid, 2018).

1.5.3.3 Vivre dans la terreur et la peur

Selon Paradis (2012), les enfants observent et font facilement des liens entre la violence, leurs sentiments éprouvés et les événements vécus. Ils ont peur et ils sont tristes. En plus de craindre pour leur sécurité, ils ont peur pour la sécurité des autres qui les entourent tels que leurs frères et sœurs (Peled, 1997). Ainsi, ils sont constamment aux aguets d'un prochain conflit. L'identification des enfants à la victime, à l'agresseur ou aux deux amènera chez eux des sentiments très controversés. La compréhension du monde dans lequel ils vivent est influencée par ce que vivent ces enfants à la maison. S'ils considèrent le monde extérieur comme étant dangereux, ils s'attendent à vivre dans un monde terrorisant (Paradis, 2012).

1.5.3.4 Vivre dans un contexte agressif et orienté vers la domination

Dans le contexte de VC, les enfants peuvent prendre position pour l'agresseur afin de ressentir la supériorité de celui-ci. L'admiration que certains enfants éprouvent pour le pouvoir et la supériorité de l'agresseur les pousseront à utiliser la violence comme moyen pour régler des conflits ou pour obtenir la victoire. Ces apprentissages faits dans leur famille d'origine peuvent jouer sur leurs relations tout au long de leur vie (Centre de recherche interdisciplinaire de la violence familiale et la violence faite aux femmes, 2014; Eisikovits, Winstok & Enosh, 1998; Peled, 1997).

Paradis (2012) considère qu'il se peut que les enfants ne vivent pas les quatre réalités consécutivement. L'intensité des réalités dépend de plusieurs caractéristiques personnelles, environnementales et familiales.

1.6 Conséquences de l'exposition à la violence conjugale

Les conséquences de l'EVC durant l'enfance ou l'adolescence s'avèrent nombreuses et peuvent affecter plusieurs aspects de la vie des victimes. Les problèmes de santé peuvent survenir dès la naissance de l'enfant, dans le cas où la mère est victime de VC durant la grossesse (Gouvernement du Québec, 2018b). Ces enfants victimes d'EVC évoluent dans un climat de tension, de friction et de peur (Cater & Sjögren, 2016; Lessard *et al.*, 2006). Ainsi, vivre dans un climat de VC amène des conséquences à court, moyen et à long termes (Carlson, 2000; Cater *et al.*, 2015; Cater & Sjögren, 2016; Groves, 1999; Lessard *et al.*, 2006) et a de l'impact sur le parcours de vie (Dumont *et al.*, 2014; Grasso *et al.*, 2016; Schiff, Plotnikova, Dingle, Williams, Najman, & Clavarino, 2014). D'ailleurs, les conséquences de l'EVC sont aussi sévères que celles de la maltraitance infantile directe (Gauthier *et al.*, 2001).

De nombreux chercheurs considèrent que l'EVC est une forme de maltraitance ayant des impacts comportementaux et causant des problèmes de santé mentale à court et long termes (Turner, Hester, Broad, Szilassy, Feder, Drinkwater & Firth Stanley, 2017; Wathen, MacGregor, Hammerton, Coben, Herrman, Stewart & MacMillan, 2012). L'étude de Dumont *et al.* (2014), menée auprès de 1400 adolescents âgés de 12 à 17 ans et de 1401 parents d'enfants âgés de deux à 11 ans, a démontré que l'exposition à la violence familiale (qui englobe l'EVC et l'exposition à la violence envers la fratrie) a plus d'impact sur les symptômes de santé mentale que les autres formes de victimisation présentes. En effet, les enfants exposés sont plus à risque de développer des problèmes de santé mentale que les enfants ne faisant pas face à cette forme de maltraitance psychologique (Cater *et al.*, 2015; Grasso *et al.*, 2016; Metz & Razon, 2015; Schiff *et al.*, 2014; Rosen & Martin, 1996). Des symptômes d'anxiété, de dépression et de stress post-traumatique sont plus présents chez les personnes qui ont vécu une EVC (Cater *et al.*, 2015; Cater & Sjögren, 2016). En plus, cela accroît le risque de développer des problèmes émotionnels, comportementaux (Cater & Sjögren, 2016) et des troubles d'attention (Cater *et al.*, 2015). Par ailleurs, plusieurs auteurs démontrent qu'être EVC à l'adolescence cause de l'anxiété à l'âge adulte (Cater *et al.*,

2015; Schiff *et al.*, 2014). Selon Cater *et al.*, (2015), plus sévère est la VC à laquelle les enfants sont exposés, plus les conséquences sur la santé mentale sont importantes. L'EVC peut également entraîner des symptômes de trauma importants. Les EEVC sont déchirés entre plusieurs sentiments vis-à-vis leurs parents de sorte à causer un trauma en soi. L'étude de Metz et Razon (2015), menée auprès de cinq adultes témoignant de leur vécu d'EVC dans l'enfance a révélé que plusieurs rapportent un sentiment de culpabilité assez élevé parce qu'ils n'arrivaient pas à régler le problème de VC dans leur famille. Les enfants étaient déchirés entre un sentiment d'amour et de haine envers leur parent-agresseur. D'une part, il le voyait comme étant fort et dominant, et d'autre part comme un tyran. S'identifier à l'agresseur, dans une situation de peur et de détresse extrême, peut entraîner un traumatisme chez les enfants. Ainsi, cela causerait de l'anxiété. Selon Grasso *et al.* (2016), lorsqu'il s'agit d'EEVC, les scores de plusieurs problèmes de santé mentale augmentent tels que : dépression, anxiété, stress post-traumatique et comportements antisociaux. L'augmentation des problèmes de santé mentale est plus importante lorsqu'il s'agit de polyvictimisation. D'ailleurs le thème de polyvictimisation sera abordé davantage dans une prochaine section.

Par ailleurs, le fait d'avoir vécu de l'EVC durant l'enfance peut entraîner des répercussions futures sur la santé physique et mentale d'un jeune adulte, notamment en l'amenant à utiliser des comportements à risque tel que la consommation de substances. En effet, plusieurs chercheurs affirment qu'il y a un lien entre l'EVC et l'utilisation de substances (Madruga *et al.*, 2017; Schiff *et al.*, 2014; Wendland, Lebert, de Oliveira & Boujut, 2017). L'utilisation de substances serait plus présente chez les personnes ayant vécu de l'EVC. Selon Madruga *et al.* (2017), ceux-ci seraient deux fois plus à risque de vivre avec un diagnostic de trouble de consommation d'alcool et seraient 3.9 fois plus à risque de consommer de la cocaïne. D'autre part, Kaukinen, Powers et Meyer (2016), dans leur étude canadienne sur l'EVC et les comportements à risque des parents, mentionnent qu'entre 10 et 26 % des EEVC sont exposés à un ou plusieurs comportements parentaux à risque, y compris l'automédication et l'abus d'alcool. Cette consommation de médicament et d'alcool influencerait encore plus la stabilité de la vie des jeunes exposés. Les impacts, recensés chez ces enfants, incluent l'abus de substance, les problèmes de santé mentale, les comportements sexuels à risque, et un impact négatif sur la réussite et l'engagement scolaire.

L'EVC augmente le risque de maladies chroniques, de difficultés scolaires et de difficultés relationnelles chez les enfants (Cater & Sjögren, 2016; Savard & Zaouche Gaudron, 2014).

L'étude de Savard et Zaouche Gaudron (2014), auprès de trente-huit dyades mères-enfants évaluées par du personnel d'un Centre de loisirs, a révélé que l'EVC amenait des problèmes sur le plan de l'adaptation en général et des compétences sociales. Ainsi, il y aurait des problèmes intériorisés et des problèmes extériorisés plus présents chez les jeunes EVC. Selon les données recueillies par Savard et Zaouche Gaudrons (2014) les difficultés des enfants se manifesteraient davantage par de l'égoïsme, de la résistance envers les adultes et de l'irritabilité.

Par ailleurs, l'EVC a été associée par plusieurs auteurs à une diminution du fonctionnement intellectuel des enfants (Ratner, Chiodo, Covington, Sokol, Ager & Delaney-Black, 2006 ; Ybarra, Wilkens & Lieberman, 2007). En effet, dans l'étude de Ybarra *et al.*, (2007) auprès de 31 enfants vivant de l'EVC et de 31 enfants ne vivant pas d'EVC, les enfants exposés montraient un fonctionnement verbal plus bas et des problèmes de comportement internalisés plus élevés que les enfants qui ne sont pas exposés. Les auteurs mentionnent que la différence significative entre les deux groupes d'enfants concernant leur fonctionnement cognitif est alarmante et que les enfants sont sévèrement touchés par la violence qu'il y a dans leur famille. Les chercheurs expliqueraient cela par le fait que le trouble psychopathologique présent chez la mère à la suite d'une relation violente entraverait directement sa capacité à stimuler le développement cognitif de son enfant, l'empêchant ainsi de développer son potentiel au maximum de ses capacités.

Plus tard, dans leur vie d'adultes, les EEVC peuvent devenir victimes de VC ou agresseurs envers leur conjoint. La violence peut ainsi se poursuivre à la génération suivante; c'est ce que l'on appelle la transmission intergénérationnelle (Gouvernement du Québec, 2015a; Madruga *et al.*, 2017; Metz & Razon, 2015). Madruga *et al.* (2017) considèrent que la transmission intergénérationnelle pourrait expliquer le haut taux d'EVC dans la société brésilienne actuelle. D'après cette étude, les enfants ayant été exposés à cette forme de violence sont près de quatre fois plus susceptibles de vivre de la VC une fois devenus adultes.

1.7 Facteurs de risque et de protection

Les conséquences de l'EVC peuvent être atténuées ou amplifiées en fonction de certaines caractéristiques personnelles, familiales et environnementales qui entourent l'enfant exposé. Les facteurs de risque contribuent à augmenter la vulnérabilité des jeunes exposés, contrairement aux facteurs de protection qui procure une certaine protection et contribue à réduire les conséquences

négatives de l'exposition. Cette section regroupe les facteurs de risque et de protection en trois catégories, s'inspirant de la catégorisation de Lessard et Côté (2006) à laquelle nous avons ajouté la polyvictimisation comme une catégorie distincte : 1) les caractéristiques de l'enfant, 2) les caractéristiques familiales et environnementales, 3) la polyvictimisation.

1.7.1 Caractéristiques de l'enfant

Les caractéristiques personnelles des individus EEVC joueraient un rôle significatif sur leur réaction à la VC. Plusieurs auteurs mentionnent que le sexe et l'âge de l'enfant lors de la première exposition auraient des impacts sur la santé mentale à l'âge adulte (Cater *et al.*, 2015; Lapiere *et al.*, 2016). Cater *et al.* (2015), dans leur étude auprès de 2 500 Suédois, révèlent que les femmes sont plus à risque que les hommes de vivre de l'EVC, et ce, dès un plus jeune âge. Pour ces auteurs, il n'est toutefois pas clair si les familles avec un enfant de sexe féminin ont davantage de conflits psychologiques et verbaux ou si les femmes sont plus susceptibles de percevoir ou de détecter cette forme de violence. Également, les femmes auraient de plus grandes répercussions sur leur santé mentale à la suite des expositions. Celles-ci rapporteraient des niveaux de stress post-traumatique, de mutilation et d'anxiété plus élevés. Enfin, ces auteurs démontrent que plus les enfants sont jeunes lors de la première EVC, plus ils manifestent des troubles mentaux physiques et sociaux sévères, cette différence selon l'âge ressortant comme statistiquement significative.

Des compétences sociales appropriées pour l'âge de l'enfant telles que le niveau de maîtrise de soi, la coopération, l'affirmation et la responsabilité forment un facteur de protection pour l'enfant. LeBlanc, Corgrove et David, (2017) mentionnent, lors d'une étude menée auprès de 78 enfants d'âge préscolaire et de leur tuteur, que les aptitudes sociales peuvent fournir la structure nécessaire au développement d'une meilleure préparation à l'école chez les enfants d'âge préscolaire, mais la présence d'un facteur de risque tel que la VC au niveau de la famille diminue le niveau de protection des aptitudes sociales. Selon les auteurs, les compétences sociales des enfants influencent la préparation à l'école dans le sens où, les enfants qui interagissent de manière plus appropriée avec d'autres peuvent plus facilement tirer parti des possibilités d'apprentissage. En bref, l'EVC semble avoir un effet néfaste sur le fonctionnement des jeunes enfants, et les

attributs individuels positifs, tels que les aptitudes sociales, n'améliorent pas suffisamment ces carences.

1.7.2 Caractéristiques familiales et environnementales

Les caractéristiques familiales et environnementales joueraient un rôle important dans le bien-être des enfants touchés par l'EVC. Les aptitudes sociales des tuteurs ou des parents peuvent être considérées comme un facteur de protection, car celles-ci atténuent les effets délétères de l'EVC chez les jeunes enfants (LeBlanc *et al.*, 2017). Par ailleurs, l'étude de Savard et Zaouche Gaudron (2014) a démontré que les enfants qui évoluent dans un milieu plus serein où ils sont écoutés et bien entourés et où la mère reçoit de l'aide, ont moins de difficulté sur le plan de l'adaptation générale et des compétences sociales ainsi que sur le plan des problèmes intériorisés et extériorisés. Au contraire, lorsqu'un enfant est dans un domicile où la violence règne, celui-ci multiplie les difficultés. Également, le stress maternel augmenterait les conséquences néfastes au plan des compétences sociales et de l'adaptation générale de l'enfant (Savard & Zaouche Gaudron, 2014). Le stress qu'occasionne la VC ferait en sorte qu'il y aurait des effets négatifs sur le fonctionnement de la mère avec son enfant. Celle-ci se montrerait moins chaleureuse et moins soutenante, ce qui perturberait le développement de l'enfant. Néanmoins, ces auteurs considèrent qu'il peut y avoir un effet bénéfique sur l'autonomie de l'enfant. Ils expliquent ce phénomène de la manière suivante : « L'intensité des violences subies et la santé physique et la détresse psychologique de la mère sont également susceptibles d'influencer le comportement maternel et d'agir indirectement sur le développement de l'enfant en favorisant aussi son autonomie. En effet, au regard du référent du centre de loisirs, les EEVC apparaissent particulièrement autonomes » (Savard et Zaouche Gaudron, 2014 p. 223). Toutefois, cette autonomie perçue pourrait être un signe de parentification. Enfin, pour les adultes, le fait de vivre dans un climat où il y a de la violence peut avoir des conséquences sur le rôle de parent. En effet, bien des auteurs considèrent que la VC affecte l'exercice de la maternité et de la paternité ce qui joue sur le fonctionnement des enfants et sur leur bien-être (Bourassa, Robinson, Lessard, Turcotte, Lavergne, Damant & Flynn, 2008; Lessard, Montminy, Lesieux, Flynn, Roy, Gauthier & Fortin, 2015; Lessard, Drouin, Germain, Alvarez-Lizotte & Turcotte, 2014). Lessard et Paradis (2003a) quant à elles, considèrent que les répercussions de la VC que vivent les parents affectent la sécurité

physique et affective de leurs enfants sans oublier leur stabilité par les nombreux changements de milieu de vie et déménagements qu'entraîne la VC.

D'un autre côté, il semblerait que certaines mères des enfants exposés utiliseraient des stratégies afin d'éloigner les enfants du père lorsqu'elles savent que la violence va avoir lieu et ainsi empêcheraient les enfants de voir directement la violence qu'elles subissent. Dans l'étude de Buchanan, Wendt et Moulding (2015), réalisée auprès de 14 femmes adultes et deux hommes adultes qui ont été victimes d'EVC dans leur enfance, 12 participants sur 16 indiquent que leur mère utilisait des stratégies afin de les protéger. De plus, ces auteurs démontrent l'impact de l'EVC dans l'enfance et le lien que les participants ont avec leur mère maintenant qu'ils sont devenus adultes. Certains participants rapportent des sentiments de trahison, de regret et des relations non résolues plusieurs années après l'exposition. D'autres, au contraire, vivent de l'empathie et un lien de proximité avec leur mère. D'un autre côté, la relation avec le père est fragile. Cunningham et Baker (2007) considèrent que le fait de vivre avec un modèle paternel violent amène une influence toxique sur la dynamique familiale. Selon eux, le fait que le père soit violent envers la mère encouragerait les enfants à lui manquer de respect également. Le lien entre la mère et les enfants peut alors être difficile et le rôle d'autorité de la mère peut se détériorer. Il est également possible d'assister à un bouleversement des rôles familiaux.

De plus, la situation économique de la famille peut avoir une incidence sur la durée de l'EVC, puisque certains participants de l'étude de Buchanan *et al.* (2015) considéraient que leur mère n'avait pas le choix de rester dans une relation malsaine puisqu'elle n'avait pas d'argent ni de travail afin de subvenir à leurs besoins. Donc, la mère et les enfants étaient contraints à demeurer avec le père exerçant la violence. Dans ce sens, le portrait socio-économique de la famille jouerait un rôle important sur le fait de vivre de la violence et sur la décision de quitter la relation de violence. Entre autres, le chômage, le faible niveau d'éducation et le faible niveau du revenu familial seraient des facteurs de risque à la VC (Sadowski & Casteel, 2010).

1.7.3 Polyvictimisation

La polyvictimisation est un terme proposé par le chercheur David Finkelhor qui la définit comme le fait de vivre plusieurs formes de victimisation dans un contexte familial ou social, au cours d'une période de temps donnée (Finkelhor, Ormrod & Turner, 2007a). C'est d'ailleurs

Finkelhor qui est l'auteur de l'instrument de mesure; *Juvenile Victimization Questionnaire (JVQ)* permettant de mesurer la quantité de victimisation subie chez les jeunes et du *Adult Retrospective Version of the Juvenile Victimization Questionnaire (ARJPQ)* (Finkelhor, *et al.*, 2009b) mesurant rétrospectivement les victimisations subies durant l'enfance. Dans cette section, il sera question des EEVC à risque de subir plusieurs autres victimisations, les cooccurrences à l'intérieur du milieu familial, les cooccurrences avec des victimisations hors famille et les conséquences du cumul des victimisations.

1.7.3.1 Les enfants exposés à la violence conjugale sont à risque de subir plusieurs autres victimisations

Les données indiquent que les individus ayant subi de l'EVC dans leur enfance ou leur adolescence seraient plus enclins à vivre d'autres formes de maltraitance que les enfants n'ayant pas vécu de l'EVC. En effet, dans la majorité des cas, l'EEVC est également victime d'une ou de plusieurs autres formes de violence (Bourassa, 2003; Dumont *et al.*, 2014; Grasso *et al.*, 2016; Madruga *et al.*, 2017; McKee & Payne, 2014). Selon Finkelhor, Ormrod et Turner (2009a), la violence affecterait les enfants à des taux inquiétants. Selon une étude de Clément *et al.* (2013), 73% des EEVC ont également été victimes de violence comparativement à 34% des enfants qui n'ont pas été exposés et plus de 46% des enfants vivant des MT seraient victimes d'EVC. Puis, l'étude longitudinale de Schiff *et al.* (2014), menée auprès de 2126 enfants, démontre que près d'un enfant sur cinq vit dans une famille où il y a des conflits parentaux et près d'un enfant sur treize vit dans une famille où il y a de la VC. Également, 76% des victimes d'EVC subiraient ce type de violence depuis plus de six mois. Gauthier *et al.*, (2001) considèrent que l'EVC est la forme de MT la plus importante. Également, Dong *et al.* (2004) rapportent dans leur étude auprès de 8 629 adultes provenant d'un centre de santé, répondant à un questionnaire en lien avec dix formes de victimisation et adversités (maltraitance dans l'enfance, négligence, EVC, séparation ou divorce des parents, vivre en présence d'un parent ayant des problèmes d'abus de substance, de santé mentale ou de criminalité), que le deux tiers des participants avaient vécu au moins une forme de victimisation. Parmi ces deux tiers, 81 à 98% des participants avaient vécu au moins une autre forme additionnelle. La présence d'une première forme de victimisation augmentait significativement les probabilités de faire face à une seconde par deux à 17.7 fois. De ce fait, les auteurs soutiennent qu'elles sont interreliées plutôt qu'indépendantes les unes des autres. De

manière plus spécifique à l'EVC, les résultats indiquent que les individus ayant vécu de l'EVC sont plus susceptibles de vivre toutes les autres formes de violence que ceux n'ayant pas été exposés.

a. Les cooccurrences à l'intérieur de la famille

Certains auteurs considèrent que l'EVC en bas âge est une porte d'entrée pour bien d'autres formes de victimisation à l'intérieur de la famille (Grasso *et al.*, 2016). L'étude exploratoire de McKee et Payne (2014) auprès d'un échantillon aléatoire de 375 résidents de la Virginie au sujet de la perception de la violence et les expériences reliées à la violence a démontré que près de 25 % des enfants ont vécu de l'EVC dans leur enfance et plus de 60 % d'entre eux ont également été frappés par un parent à de nombreuses reprises durant l'enfance. Grasso *et al.* (2016), quant à eux, dans une étude auprès de 474 familles comprenant au moins un enfant âgé entre trois à six ans avec des comportements perturbateurs et vivant de l'EVC, considèrent que dans l'ensemble, plus de 91,6 % des enfants victimes d'EVC entre leurs parents étaient également exposés à au moins une forme de violence psychologique telle que le fait de subir des sacres ou des menaces d'être frappé. Également, 72,2 % des jeunes étaient des victimes directes de formes de violence physique légère à modérée (gifler à main nue sur les mains/jambes/bras) et 28,1 % à des formes plus sévères de violence physique (frapper avec le poing ou frapper fort). Aussi, 73 % ont été exposés à de la violence psychologique et 31,6 % à de la violence physique. De plus, dans une étude comprenant plus de 490 jeunes dont plus de la moitié ont été témoins au moins une fois de violence psychologique ou physique entre leurs parents au cours des cinq dernières années, plus du quart des enfants a été à la fois témoin de VC et victime de violence parentale (Bourassa, 2003). Enfin, dans certains cas, en plus d'être EVC, les enfants peuvent également être exposés à la violence envers la fratrie (Dumont *et al.*, 2014).

b. Les cooccurrences avec des victimisations hors famille

Après l'analyse des recherches sur les cooccurrences entre l'EVC et les victimisations hors milieu familial, il serait juste de croire que la manière dont les recherches sur la polyvictimisation sont construites rend difficile de départager les différentes formes de victimisation familiale (EVC, MT, négligence, etc.) des victimisations vécues dans la communauté. Si les formes de violence familiale dans les recherches sur la polyvictimisation ne sont pas, dans la grande majorité des cas,

départagées selon des catégories plus spécifiques, il en va de même des victimisations vécues à l'école ou dans la communauté. Dans cette section, il sera davantage question des cooccurrences entre les violences familiales (incluant l'EVC) et la violence en milieu non familial.

Des études sur la polyvictimisation démontrent que les jeunes ayant vécu une forme de victimisation dans la dernière année sont plus susceptibles d'en vivre d'autres au cours de la même année (Finkelhor, Ormrod, Turner, 2007b). Les victimisations peuvent se trouver dans la sphère familiale, mais aussi dans toutes les autres sphères de la vie des jeunes telles que dans la communauté ou à l'école. Une première victimisation rendrait donc plus vulnérable à d'autres victimisations. Dans l'étude nationale de Finkelhor *et al.* (2007b) sur la polyvictimisation et les traumatismes chez les enfants âgés de deux à 17 ans, les auteurs mettent en évidence les différentes formes de victimisation que les enfants ont vécues. Selon leurs résultats, 35 % ont vécu de la violence sexuelle dans la dernière année, 37% une forme de maltraitance et 39% ont eu des blessures de ces victimisations. La majorité (70%) ont vécu, à la fois, des agressions en milieu familial et hors milieu familial. Selon ces auteurs, la polyvictimisation serait fortement corrélée avec des symptômes de traumatismes. Ainsi, les enfants ayant des scores plus élevés de traumatismes avaient plus de chance d'être revictimisés dans l'année suivante. Les symptômes de traumatismes seraient donc un prédicteur de revictimisation pour les enfants.

La recherche de Cyr, Clément et Chamberland (2014) documente à l'aide du *Juvenile Victimization Questionnaire* (JVQ – questionnaire de victimisation juvénile) les formes de violence dont ont été victimes 1400 adolescents âgés de 12 à 17 ans et 1401 enfants âgés de deux à 11 ans. Les résultats démontrent que 76% des jeunes ont été victimes d'au moins une forme de victimisation et que plus du tiers (38 %) des enfants et adolescents ont été exposés à la violence au cours de leur vie. De ce nombre, 3 % des jeunes ont été victimes d'EVC. Par ailleurs, la victimisation multiple et la polyvictimisation tendent à s'accroître avec l'âge, puisque les jeunes acquièrent des expériences de vie et évoluent de plus en plus dans des réseaux sociaux qui dépassent l'univers familial. Ainsi, 25 % des enfants âgés de deux à cinq ans ont vécu plus d'une forme de victimisation au cours de leur vie, 37 % chez les six à 11 ans, 61 % chez les 12 à 14 ans et enfin, 71 % chez les adolescents de 15 à 17 ans.

1.7.3.2 Les conséquences du cumul des victimisations

Les différentes formes de victimisation que peuvent subir les enfants auraient un effet de cumul (Dumont *et al.*, 2014 ; Finkelhor, Ormrod, & Turner, 2009a ; Richmond, Elliott, Pierce, Aspelmeier & Alexander, 2009). Plusieurs auteurs s'accordent pour dire que plusieurs victimisations sont plus néfastes qu'une seule. (Finkelhor *et al.*, 2007a; Richmond, *et al.*, 2009). D'ailleurs, Finkelhor *et al.* (2007a) évoquent dans leur recherche que, contrairement à la pensée populaire, la forme de victimisation vécue par les enfants importait moins que le nombre différent de types de violence qu'ils vivent. Ceux-ci considèrent que la vulnérabilité des enfants dans les différents milieux de vie, de la part de multiples auteurs et sous différentes formes de violence est plus importante que lorsque l'enfant est cible d'un seul type de victimisation, et ce, même si la seule forme de victimisation est considérée comme étant plus grave, telle que l'EVC. Ainsi, les conséquences de la polyvictimisation sont plus nombreuses et importantes.

L'effet du cumul des victimisations peut se traduire par des problèmes de santé mentale, des traumatismes, des problèmes de comportement ou une vulnérabilité dans la vie en général. Selon Finkelhor, Ormrod, et Turner (2009a), une partie des enfants subissent des formes multiples de victimisation et cela entraîne des risques cumulatifs de psychopathologie et de déficience pouvant se manifester dans l'enfance, mais aussi durant toute leur vie. Également, il y aurait des répercussions liées au fait d'être à la fois exposé et victime de violence à la maison. Celles-ci peuvent se traduire par une augmentation considérable du taux de trauma chez ces jeunes (Dumont *et al.*, 2014). Dans une étude auprès de 722 adolescents au secondaire dans la région de Catalonia en Espagne, des chercheurs ont rapporté que les adolescents ayant vécu plusieurs formes de victimisation avaient des scores de stress post-traumatique plus élevés et des scores significativement moins élevés d'estime de soi comparativement aux adolescents qui ont été victimes d'une seule forme de victimisation ou d'aucune forme de victimisation (Soler, Paretilla, Kirchner & Forns, 2012). D'un autre côté, Turner, Shattuck, Finkelhor et Hamby (2016), dans leur recherche sur la polyvictimisation auprès de 2 312 adolescents, mentionnent que les victimes de polyvictimisation (17.8 % de leur population à l'étude) avaient vécu diverses victimisations par plusieurs agresseurs. Ces derniers étaient d'ailleurs ceux avec les caractéristiques aggravantes les plus sévères. Les adolescents dans cette catégorie sont ceux ayant obtenu les profils les plus problématiques notamment ; une plus grande probabilité de vivre dans des communautés

désordonnées, des taux de délinquance plus élevés, des difficultés plus importantes tout au long de leur vie, un faible niveau de soutien familial et plus de symptômes de traumatisme. Pour ces auteurs, les conséquences de la polyvictimisation sont importantes et sérieuses, puisque les jeunes polyvictimisés n'ont « aucune place sécurisante » pour un développement positif, ce qui peut apporter son lot de complications. Ce groupe de polyvictimisés est donc une cible cruciale pour l'intervention. La recherche d'Alvarez-Lister, Pereda et Guilera (2016) va également dans le même sens que celle de Turner *et al.* (2016) en évoquant des résultats semblables en ce qui concerne la polyvictimisation et la délinquance. Cette recherche, menée auprès d'une centaine d'adolescents en Espagne, démontre que plus les jeunes sont polyvictimisés, plus ceux-ci ont des problèmes externalisés et de la difficulté dans la vie en général. Ceux-ci affirment que plus qu'il y a de victimisations, plus haut est le désordre psychologique chez les adolescents.

L'augmentation du risque d'idéation suicidaire serait également une conséquence de la polyvictimisation chez les adolescents. Tel que mentionné par Turner, Finkelhor, Shattuck et Hamby (2012), le risque de suicide est 2.4 fois plus élevé chez les jeunes ayant été victimisés par les pairs, 3.4 fois plus élevé chez ceux ayant vécu un abus sexuel et 4.4 fois plus élevé chez ceux ayant vécu de la maltraitance dans la dernière année. Enfin, les jeunes ayant vécu plus de sept formes de victimisation dans la dernière année avaient six fois plus de risque de rapporter un épisode d'idéation suicidaire. Bref, les recherches dans le domaine démontrent bien les effets cumulatifs des différentes formes de victimisation et leurs conséquences.

1.8 Limites méthodologiques des études actuelles

Les études recensées précédemment rencontrent des forces et des limites. Notons que plusieurs études se sont intéressées aux conséquences de l'EVC à court, moyen et long termes, aux facteurs de risque et de protection en contexte d'EVC et à la polyvictimisation. Comme mentionné dans la recension des écrits et appuyé par les recherches, plusieurs composantes jouent un rôle clé dans l'avenir d'un enfant exposé et son parcours de vie. Les nombreuses recherches réalisées sur l'EVC permettent d'alimenter les connaissances dans ce domaine, sans pour autant en faire un sujet clos. Des limites ont d'ailleurs été soulevées par les chercheurs, invoquant la nécessité de continuer les recherches dans le domaine (Cater *et al.*, 2015; Savard & Zaouche Gaudron, 2014).

Certaines données recueillies par les chercheurs ne peuvent être généralisées à d'autres populations que celles décrites dans l'étude (McKee & Payne, 2014; Metz & Razon, 2015; Bourassa, 2003). Par exemple, les données de McKee et Payne (2014) représentent uniquement la population étudiée de la Virginie. Également, certaines études qualitatives disposent d'un petit échantillonnage (Buchanan *et al.*, 2015; Metz & Razon, 2015; Savard & Zaouche Gaudron, 2014). Par exemple, l'étude de Metz et Razon (2015), comprenait un échantillonnage de cinq participants. D'autre part, les études quantitatives sont majoritairement utilisées lorsqu'il s'agit d'EVC. Rares sont les études qualitatives où des données sur la perception des individus de l'EVC sont recueillies (Buchanan *et al.*, 2015). De plus, les études portant uniquement sur l'EVC sont pratiquement inexistantes, dans la majorité des cas, les études parlent de violence domestique, car les auteurs regroupent toutes les formes de violence familiale. Dans la grande majorité des cas, l'EVC est intégrée au concept de maltraitance infantile. Ce concept englobe une large définition passant de la violence physique, sexuelle et psychologique à l'exposition directe ou indirecte à des différentes formes de violence. Ainsi, la différenciation entre les concepts est difficile et cela enlève de la spécificité aux résultats de recherche portant sur l'EVC. Également, Lavergne, Hélie et Malo (2015) mentionnent que les études réalisées jusqu'à présent ne présentent qu'une image partielle du phénomène d'EVC, car, la majorité d'entre elles traite des formes les plus directes d'exposition en priorisant l'exposition à la violence physique, laissant ainsi de côté les formes de type psychologique ou verbale. C'est d'ailleurs le cas dans l'étude de Murshid et Murshid (2018), dans laquelle seuls les événements de violence physique sont documentés. Cela rend les données incomplètes. Il s'agit d'une limite importante, puisque selon ces auteures : « Les rares études qui permettent de caractériser la VC dans laquelle l'enfant se retrouve tendent à montrer que les violences verbales ou psychologiques sont plus nombreuses et que leur présence est aussi associée à celle de l'agression physique envers la conjointe » (Lavergne *et al.*, 2015, p.247).

Une autre limite que présente dans plusieurs articles utilisés pour cette recension des écrits est le fait que plusieurs études n'ont pas de groupe de comparaison (McKee & Payne, 2014) et dans certains cas, le groupe contrôle diffère du groupe expérimental quant aux caractéristiques sociodémographiques (Bourassa, 2003).

Une autre limite résulte de la sélection des candidats dans les études. La majorité des études ont un échantillonnage presque uniquement composé de femmes (Buchanan *et al.*, 2015).

Les études veulent comprendre la relation des enfants avec leur mère, plus souvent victimes de la VC, mais nous n'avons pas identifié d'étude qui s'intéresse à comprendre la relation entre le père (l'agresseur) et l'enfant rendu à l'âge adulte. De plus, dans certaines études telles que celle de Murshid et Murshid (2018), seules les situations dans lesquelles le père était l'agresseur en contexte de VC ont été répertoriées, discriminant les situations dans lesquelles la mère pourrait être l'agresseur et non la victime.

De plus, dans certaines études, les auteurs considèrent que les mères évaluent leurs enfants comme étant plus problématiques que ce qu'ils sont réellement (Buchanan *et al.*, 2015). D'ailleurs Fortin et Lachance (2011), croient que les enfants font une évaluation plus juste des situations de violence auxquels ils sont exposés. Ces derniers croient que les femmes victimes de violence ont souvent recours à des rationalisations qui ne seraient pas représentatives de la situation de violence et des mécanismes de défense leur permettant de se protéger de la difficile réalité tels que le déni et la dissociation. Les enfants seraient donc en mesure de faire un portrait plus global et plus juste de la situation de violence qu'il y a à la maison.

D'un autre côté, les études longitudinales sont plus rares lorsqu'il s'agit d'EVC, ce qui crée un manque d'information sur le caractère évolutif du développement de l'enfant exposé dans le temps (Savard & Zaouche Gaudron, 2014).

1.9 Pertinence sociale et scientifique de la recherche

Comme il est possible de constater dans les sections précédentes, plusieurs facteurs liés à la nature de l'EVC exercent une influence sur les expériences et le développement des enfants. La nature de l'exposition rend également le dépistage du problème plus difficile. Ainsi, comme mentionné dans le livre de Lapierre *et al.* (2016), ces nombreux facteurs et caractéristiques ont considérablement mis au défi ceux qui souhaitent mesurer le phénomène. C'est pourquoi il est socialement et scientifiquement pertinent dans le domaine du travail social de s'attarder à mieux comprendre l'EVC dans toute sa complexité. Dans ce sens, faire une recherche sur le parcours de vie d'adultes qui ont été EVC dans leur enfance permet de démystifier et éclaircir certaines limites proposées par les auteurs dans la section précédente. La recherche sur le parcours de vie permet entre autres d'obtenir des données sur les différentes formes de victimisation que peuvent avoir vécues les participants. Il est également possible de voir le caractère évolutif de leurs parcours de

vie et ainsi noter s'il existe certaines similitudes entre les participants. Plus précisément, il est possible de reconstruire le parcours de vie des individus en s'intéressant aux différentes trajectoires qui le composent. Cela permet de recueillir des informations sur la forme, la sévérité et la durée de l'EVC prendre en considération les autres formes de victimisation qu'ils ont subies à l'intérieur des différentes trajectoires de vie (ex. trajectoire scolaire), les relations avec les personnes significatives dans leur vie et leur évolution ainsi que les stratégies d'adaptation utilisées dans les contextes de violence.

Peu d'études se sont intéressées aux parcours de vie des individus victimes d'EVC. Cette recherche permet donc de pallier à un manque de connaissance à ce niveau. D'ailleurs, l'information qui a été recueillie provient exclusivement des victimes et il est possible de mieux comprendre leur vision face à leur situation. Permettre aux victimes de l'exposition de parler de leur vécu ouvre la possibilité d'approfondir la compréhension des conséquences à court, moyen et à long termes sur leur parcours de vie (Buchanan *et al.*, 2015; Fortin & Lachance, 2011).

D'un point de vue pratique, connaître l'opinion des principaux concernés et leur façon de voir leur situation permet d'ajuster les interventions en fonction de leur besoin et également, d'obtenir des informations complémentaires sur les facteurs de protection (Wathen *et al.*, 2012). En ayant davantage d'informations sur les facteurs de protection en contexte de VC, cette recherche est susceptible d'augmenter la littérature existante concernant les interventions à faire et les points sur lesquels miser. Le but des interventions sur les facteurs de risque est d'améliorer la qualité des interventions, contribuant ainsi à réduire les risques de problèmes de santé mentale et physiques des victimes (Sadowski & Casteel, 2010).

Chapitre 2 : Cadre d'analyse : théorie du parcours de vie

Afin de répondre à la question principale de l'étude et aux objectifs de recherche, la théorie du parcours de vie semble appropriée. Mieux comprendre les différentes trajectoires de vie des individus vivant avec un historique d'EVC signifie d'utiliser une théorie pouvant englober la problématique dans toute sa complexité. Ainsi, la théorie du parcours de vie permet l'analyse en profondeur des différentes trajectoires de vie des individus et permet une liberté de pensée aux participants. La théorie du parcours de vie s'est avéré le cadre d'analyse le plus pertinent, puisque l'objectif de cette recherche est justement de comprendre davantage le parcours de vie des individus qui ont été EVC en s'intéressant aux différentes trajectoires entreprises par les candidats. La théorie du parcours de vie sera exposée dans ce chapitre et son utilisation dans cette recherche justifiée.

2.1 Origines et caractéristiques générales de la théorie

La théorie du parcours de vie a vu le jour grâce à plusieurs champs d'étude et disciplines qui s'intéressent au développement humain. D'ailleurs, les chercheurs mentionnent l'importance de ces différents domaines d'étude (anthropologie, psychologie du développement, modèle du déroulement de la vie, modèle écologique de Bronfenbrenner (Carpentier, & White, 2013; Elder, 1994; Gherghel & Saint-Jacques, 2013), interactionnisme, structuralisme et théories des réseaux sociaux) dans la formation de la théorie telle que l'on la connaît aujourd'hui. Ce n'est que depuis quelques décennies que la vie d'un individu est étudiée comme un ensemble. C'est d'ailleurs en s'intéressant aux études longitudinales que cela est devenu possible. Avant 1960, la vie des individus était plutôt vue comme étant fragmentée, séparant la période de l'enfance et la période de l'âge adulte. Dans ce sens, très peu était connu de l'influence du parcours de vie sur le développement humain (Dumont, 2015; Gherghel & Saint-Jacques, 2013). À cette époque, tel que mentionné par Elder (1994 ; 1995), intégrer la notion de parcours de vie représentait un changement majeur dans la façon de penser et d'étudier les vies humaines. Depuis les dernières décennies, plusieurs notions sont prises en compte afin de mieux contextualiser les événements de vie, notamment le contexte historique dans lequel un individu évolue avec ses contraintes et les options offertes. La prise en compte du contexte est particulièrement importante dans nos sociétés actuelles en évolution rapide, qui projettent les individus dans un monde historique particulier à

chaque époque (Elder, 1994 ; Elder, 1995). Également, Elder (1995) considère que les individus portent l’empreinte de leurs mondes sociaux particuliers et que les temps de changements rapides peuvent entraîner des perturbations et des incohérences personnelles. Ces empreintes marqueront de nombreuses façons les individus tout au long de leur vie.

Selon Bessin (2009), la théorie du parcours de vie constitue un domaine d’investigation en expansion qui regroupe un ensemble d’approches multidisciplinaires et qui est en mesure de convenir à plusieurs domaines de recherche en explorant le développement humain dans sa totalité. Cette théorie met en lien les différents contextes de vie associés à des domaines d’études s’intéressant aux différentes classes d’âge et secteurs (familial, professionnel, amical, etc.). De plus, selon Carpentier et White (2013), la théorie du parcours de vie tente d’intégrer la notion de temporalité, du contexte sociohistorique, des contraintes structurelles et des capacités des acteurs sociaux lorsqu’elle met en évidence la complexité de la vie sociale des individus.

2.2 Définition des principaux concepts retenus pour la présente étude

2.2.1 Le parcours de vie

Le concept de parcours de vie est défini comme étant une séquence d’évènements interreliés qui s’influencent entre eux en fonction du groupe d’âge et du contexte social. Il s’agit d’un récit d’évènements objectifs, mais décrits par les individus de la manière dont ils les ont vécus sur le moment (Gherghel et Saint-Jacques, 2013). Gherghel et Saint-Jacques (2013) insistent sur la notion de temporalités sociales et historiques et de contextes de vie qui influenceraient le développement individuel. Les conséquences des évènements dans le parcours de vie varient selon le contexte et le moment où l’évènement se produit. La notion de temporalité est donc très importante pour comprendre la signification des évènements sur le parcours de vie d’un individu (Elder & Rockwell, 1979; Gherghel & Saint-Jacques, 2013). De plus, selon Elder et Rockwell (1979), quand on comprend le parcours de vie d’un individu et les conséquences que les différents évènements de vie ont amené sur son développement, on est en mesure d’expliquer le processus par lequel les évènements survenus dans le passé sont associés aux évènements à venir. En bref, le parcours de vie d’un individu est l’ensemble des trajectoires qu’il a entreprises tout au long de sa vie (De Montigny Gauthier & De Montigny, 2014; Gherghel & Saint-Jacques, 2013).

2.2.2 Trajectoires

Le parcours de vie inclut plusieurs trajectoires distinctes telles que familiale, amoureuse, professionnelle, d'amitié, scolaire, résidentielle, etc. Selon Elder (1995), les trajectoires que les gens entreprennent façonnent leur processus développemental. Ces trajectoires sont ponctuées de moments stables de la vie, mais aussi marquées par des changements de rôle, d'état et de statut social résultant des événements vécus. Ces trajectoires s'ajustent en fonction des expériences de vie donc, il s'agit d'un processus dynamique sujet aux changements (De Montigny Gauthier & De Montigny, 2014).

2.2.3 Les transitions

Les transitions représentent des périodes d'instabilité entre les différentes trajectoires et périodes de vie (De Montigny Gauthier & De Montigny, 2014; Gaudet, Burlon & Lévesque, 2013; Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Ces périodes d'instabilité peuvent entraîner des changements de statuts (Dumont, 2015). Par exemple, le passage de l'adolescence à l'âge adulte peut impliquer plusieurs changements importants qui auront un impact sur les trajectoires de vie. Ce passage peut impliquer un déménagement seul en appartement (trajectoire résidentielle) et amener en même temps un changement relationnel avec les parents. Une rupture amoureuse peut entraîner des changements importants dans la trajectoire amoureuse d'un individu, mais aussi, impliquer un déménagement, un changement de relation avec les amis ou un changement dans la trajectoire familiale. Le changement dans une trajectoire de vie peut donc avoir des répercussions sur les autres trajectoires.

2.2.4 Les points tournants

Les points tournants, quant à eux, représentent des événements, des contextes ou des moments majeurs où un changement important a eu lieu dans la vie d'un individu (Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Cela peut être vu comme une crise majeure entraînant la réorientation d'une trajectoire (Dumont, 2015). Il est d'ailleurs important de s'intéresser à la raison d'une telle réorientation (Dumont, 2015). Rutter (1996) mentionne qu'un changement majeur, entraînant une altercation des conditions de vie et un changement durable dans une nouvelle direction de la vie, est considéré comme un point tournant dans la vie d'un individu. Ces points tournants ne sont pas

toujours vécus dans une période d'instabilité et de discontinuité. Dans de nombreux cas, ces points tournants amènent de la stabilité et de la continuité dans la vie des individus (Rutter, 1996). Selon Gherghel et Saint-Jacques (2013), les points tournants peuvent être de nature objective ou subjective. Dans le cas d'une analyse du parcours de vie, les points tournants permettent de comprendre les changements dans les vies humaines et ainsi mieux comprendre le développement humain (Gherghel & Saint-Jacques, 2013). Dans le cas d'individus adultes victimes d'EVC dans leur jeunesse, ceux-ci sont aujourd'hui capables d'évaluer, seulement en rétrospectif, si un événement ou un changement est assez important pour les considérer comme étant un point tournant dans leur vie.

Cependant, certains auteurs (Rutter, 1996) estiment que l'idée même que toutes les personnes vivent des points tournants dans leur vie est discutable. Certaines trajectoires de vie sont assez continues et n'impliquent pas de changement radical de direction; il n'y a donc pas de point tournant.

2.3 Justification du choix de la théorie

L'intérêt que porte la théorie du parcours de vie envers les événements importants et significatifs de la vie des individus justifie l'utilisation de cette théorie dans cette recherche sur le parcours de vie des individus qui ont été victimes d'EVC dans leur enfance. En effet, ces personnes sont capables d'évaluer, en portant un regard rétrospectif, comment cette expérience a pu influencer leur vie. Comme le mentionne Dumont (2015), la vision englobante de la théorie permet, dans un contexte de VC, de tenir compte de l'historique de la violence (à quel moment la violence a commencé et a pris fin), au contexte sociétal et environnemental de la violence et à l'opinion de la victime de violence. Cette théorie permet également la liberté de pensée des individus quant à leur parcours de vie. Elle s'intègre bien dans un contexte où les participants doivent parler d'événements du passé (rétrospective).

L'approche méthodologique généralement privilégiée pour mener des études basées sur cette théorie est la recherche qualitative. En effet, cette théorie exige de donner aux participants la place nécessaire pour qu'ils puissent parler de leurs différentes trajectoires de vie. L'utilisation du calendrier historique de vie en début d'entrevue rend plus facilement accessibles les souvenirs des participants (Yoshihama, Gillespie, Hammock, Belli & Tolman, 2005). Ce calendrier est un outil

qui découle de l'application de la théorie du parcours de vie et en contexte de VC. Il sera présenté dans le prochain chapitre.

Chapitre 3 : Méthodologie

Cette recherche s'intègre dans une recherche plus large intitulé : *Parcours d'enfance et d'adolescence traversés par l'exposition à la violence conjugale : étude rétrospective* visant les jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans, qui est menée par ma directrice de recherche (G. Lessard). Par contre, cette recherche se différencie de celle de Mme Lessard en s'intéressant à une clientèle différente, soit les adultes de 26 ans et plus. Ce chapitre présente l'approche privilégiée, le type de recherche, la population à l'étude, l'échantillonnage, les méthodes de collecte de données et les instruments utilisés, les méthodes d'analyse et les considérations éthiques.

3.1 Approche privilégiée

L'approche privilégiée dans cette recherche est mixte bien que davantage qualitative. En effet, les participants ont répondu à un questionnaire en ligne amassant des données quantitatives sur la polyvictimisation, qui ensuite, a surtout servi à guider l'interviewer durant l'entrevue qualitative. Dans la recherche principale (Lessard *et al.*, en cours), les données quantitatives servent aussi à structurer l'analyse. Mais dans le but de respecter les exigences d'un mémoire de maîtrise, la présente recherche se concentre sur l'analyse des données qualitatives. Le portrait quantitatif des victimisations sera présenté de manière descriptive. L'approche privilégiée permet d'amasser des données riches tout en permettant d'approfondir les connaissances sur le parcours de vie des individus (Bosisio & Santiago-Delefosse, 2014). Elle permet également de voir la perception des individus sur la problématique et sur ce qui compose leur parcours de vie. Cette approche s'inscrit en harmonie avec l'épistémologie constructiviste de cette recherche (Bosisio & Santiago-Delefosse, 2014).

3.2 Type de recherche

Cette recherche descriptive vise à décrire des parcours de vie d'individus ayant été EVC pendant leur enfance, en mettant en relation leurs différents points de vue sur les expériences vécues. En ce sens, cette recherche est centrée sur le point de vue des personnes directement concernées par l'EVC et elle vise à documenter les facteurs influençant le parcours de vie dans chacune des trajectoires (familiale, professionnelle, etc.) selon le point de vue des personnes rencontrées.

3.3 Population à l'étude

La population à l'étude est constituée des adultes âgés de plus de 26 ans qui ont été EVC durant l'enfance ou l'adolescence. Cette population a été ciblée pour s'inscrire en complémentarité avec l'autre étude en cours qui couvre la population des jeunes adultes de 18-25 ans. Aussi, conformément à la théorie des parcours de vie, ce choix permet d'explorer les points de vue de personnes qui se situent à différentes étapes de leur vie.

3.4 Échantillonnage

L'échantillonnage par cas multiple de type contraste-saturation est utilisé afin de former l'échantillon de cette étude qui est composée de neuf personnes. Dans le cas d'une recherche qualitative comprenant comme principale méthode de collecte des données l'entrevue, l'échantillonnage par cas multiple semble tout à fait approprié (Pires, 1997). Cette méthode d'échantillonnage mise sur la diversification des participants et favorise la comparaison entre leur propos (Pires, 1997). Cette forme d'échantillonnage a conduit à une hétérogénéité en ce qui concerne le sexe, l'âge et le recours aux services (population clinique et population générale). Ainsi, deux participants, un homme et une femme, proviennent d'un milieu clinique. Ils ont été recrutés en collaboration avec une diversité d'organismes tels que des organismes venant en aide aux victimes de violence et des hébergements en santé mentale, dans les régions de Québec, Montréal et Thetford Mines. Puis, sept participants (six femmes et un homme) proviennent de la population générale. Afin de recruter des participants de la population générale, des messages dans la boîte courriel d'étudiants d'un Cégep ainsi que de l'Université Laval ont été envoyés. Des affiches ont également été placées sur des babillards dans des lieux publics. Enfin, dans la région de Thetford Mines, il a été possible de faire la tournée des classes dans les centres d'éducation des adultes. La présente recherche regroupe neuf participants au total, dont sept femmes et deux hommes. Bien que nous visions l'objectif de recruter une population égale d'hommes et de femmes, le recrutement d'hommes s'est avéré beaucoup plus ardu et il était impossible d'étendre plus longuement la période de recrutement afin de respecter le calendrier souhaitable d'un mémoire de maîtrise. La diversité en âge des participants a permis de constater certaines particularités qui seront discutées davantage dans les chapitres sur les résultats et la discussion.

Les caractéristiques sociodémographiques des participants ont été recueillies dans le questionnaire en ligne et sont détaillées dans le tableau 1 qui suit.

Également, deux participants ayant commencé l'entrevue n'ont pas terminé et ne sont pas comptabilisés dans le tableau 1 ni dans les résultats de l'étude. Seuls neuf participants ont été comptabilisés, puisqu'ils répondaient aux critères d'inclusion à l'étude et nous avons assez d'informations pour les intégrer. Plusieurs raisons pourraient expliquer pourquoi les deux participants n'ont pas terminé l'entrevue de recherche. Il en sera d'ailleurs davantage question dans la section sur les limites de l'étude.

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques des participants

Caractéristiques	N=9 (%)
Genre	
Féminin	7 (78%)
Masculin	2 (22%)
Âge	
26 -29 ans	2 (22%)
30-39 ans	5 (56%)
40-49 ans	0
50-59 ans	2 (22%)
Habite avec :	
Ses parents (et/ou fratrie s'il y a lieu)	2 (22%)
Partenaire intime	4 (44%)
En résidence	2 (22%)
Seul(e)	1 (11%)
Appartenance ethnoculturelle	
Canadiens/qubécois	7 (78%)
Immigrants	2 (22%)
Orientation sexuelle	
Hétérosexuelle	9 (100%)
Dernier niveau de scolarité complété ou en voie d'obtention	
Aucun diplôme obtenu	2 (22%)
Diplôme collégial ou professionnel	2 (22%)
Diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle	3 (33%)
Diplôme d'études supérieures (2 ^e ou 3 ^e cycle)	2 (22%)
Revenu	
Moins de 9 999\$	5 (56%)
10 000\$ à 19 000\$	2 (22%)
20 000\$ à 29 999\$	0
30 000\$ à 39 999\$	0
40 000\$ à 49 999\$	2 (22%)
Plus de 50 000\$	0
Occupation	
Aux études	4 (44%)
En emploi	1 (11%)
Aux études et en emploi	2 (22%)
Autre (Aide sociale)	2 (22%)

3.5 Méthodes de collecte des données

Tout d'abord, les adultes qui désiraient participer à l'étude ont répondu à un questionnaire en ligne comprenant des questions sociodémographiques, des questions sur l'EVC et des questions en lien avec les différentes autres formes de victimisation vécues durant l'enfance ou l'adolescence (voir Annexe A). Les questions sur la victimisation proviennent de la version française du *Adult Retrospective Version of the Juvenile Victimization Questionnaire (ARJQ)* (Finkelhor, Ormrod, Turner & Holt, 2009b). Les critères de sélection étaient : avoir plus de 25 ans, avoir vécu l'EVC dans l'enfance ou l'adolescence et consentir à être contacté pour participer à l'entrevue de recherche. Au début de l'entrevue, un formulaire de consentement (voir Annexe B) a été lu et expliqué aux participants. Une signature du participant a été demandée comme preuve de leur consentement à réaliser l'entrevue. Ce formulaire précisait que l'entrevue était enregistrée. Seul un participant n'a pas souhaité être enregistré. Toutefois, celui-ci n'a pas été retenu pour compléter l'entrevue puisqu'il ne répondait pas à un des critères d'inclusion à l'étude. Ce dernier n'avait pas été EVC par une figure parentale. Une erreur survenue lors de la complétion du formulaire en ligne et lors des communications précédentes pourrait être la cause de ce malentendu. Puis, une somme monétaire compensatoire de 40 \$ pour les frais encourus, leur a été distribuée. La somme a été remise au début de l'entrevue en les informant qu'ils ne sont pas tenus de finir l'entrevue si ceux-ci ne se sentent pas à l'aise de le faire. Par la suite, les participants étaient invités à commencer l'entrevue qui était réalisée à l'aide d'un guide (voir Annexe C). Celle-ci a débuté par l'identification d'évènements importants à l'aide de la Méthode du calendrier de vie (voir Annexe D). Il était demandé aux participants d'identifier les évènements significatifs qui composent leur parcours de vie de la naissance à aujourd'hui, et ce, dans chacune des trajectoires suivantes : familiale, amitié, amoureuse, scolaire, professionnelle ainsi qu'une catégorie autre incluse dans l'outil pour laisser les participants libres d'aborder d'autres évènements significatifs. Cette liberté accordée aux participants leur a permis d'identifier les évènements de vie dans une trajectoire particulière, dont une catégorie « autre ». Plus spécifiquement, dans la trajectoire autre, certains participants ont placé des évènements se référant à des membres de la famille ou des collègues de travail, notamment, l'agression sexuelle d'un participant par son oncle et l'agression physique d'une ancienne belle-mère. Les participants n'avaient pas à donner de raisons concernant les choix d'évènements et de trajectoires de vie mentionnés. Le chapitre 4 sur les résultats sera détaillé en fonction des choix faits par les participants. Le calendrier de vie a été utilisé tout au long de

l'entrevue pour situer les participants dans le temps. Selon Dorais (1993), l'entretien permet d'explorer la réalité des participants en leur donnant l'occasion de s'exprimer sur la manière dont ils perçoivent leur vécu. Les questions ouvertes ont guidé l'entrevue semi-dirigée afin d'aller chercher le maximum d'informations auprès des participants. Les principaux thèmes inclus dans le guide d'entrevue sont : le point de vue des participants sur l'expérience d'EVC et les autres victimisations, les personnes significatives dans leur vie, les stratégies d'adaptation, les conséquences des différentes formes de violence dans leur vie ainsi que les facteurs de risque et de protection. L'entrevue semi-dirigée a été d'une durée moyenne de deux heures. Puisque le thème de la recherche contient des sujets délicats, en terminant l'entrevue, les participants ont reçu une feuille avec de nombreuses ressources d'aide en violence (voir Annexe E) et ils ont été invités à rejoindre ces organismes s'ils en ressentent le besoin.

3.6 Méthodes d'analyse

Les données quantitatives recueillies à l'aide du questionnaire en ligne ont été traitées de manière descriptive pour présenter l'échantillon, à l'aide du logiciel SPSS. Ce logiciel a permis de classer les violences subies et les données sociodémographiques des participants. Le contenu des entrevues fait l'objet d'une transcription. Le logiciel Nvivo a été utilisé pour analyser les données qualitatives et de dégager le sens des entrevues (Krief & Zardet, 2013) en procédant à une catégorisation thématique des données recueillies dans le récit de vie des individus et à la mise en relation des catégories d'analyse. Telles que décrites et soutenues par L'Écuyer (1990), les entrevues transcrites ont été codifiées dans leur intégralité. Elles ont été codifiées d'une façon objective, méthodique et organisée. Les objectifs de recherche ont servi de base afin de définir et identifier le matériel significatif. Les principaux codes incluent : les événements d'EVC et la signification de la VC, les événements ou expériences importantes dans les différentes trajectoires de vie, les personnes significatives, les autres épisodes de victimisation, les difficultés vécues, les facteurs aidants, les services reçus, les réactions et les stratégies mises en place pour faire face à la violence.

Afin d'assurer la rigueur du processus de codification, un accord inter-juges a été réalisé. Ce processus d'inter-juges permet une meilleure validation de l'analyse des données par la codification (Mukamurera, Lacourse & Couturier, 2006). La codification réalisée par l'étudiante

à la maîtrise a été validée par une étudiante au doctorat coordonnatrice de la recherche auprès des 18-25 ans, donc ayant une très bonne connaissance du sujet, du sens accordé à chaque sous-thème et de la méthodologie générale de recherche ainsi que ses fondements théoriques. Pour ce faire, l'étudiante au doctorat a pris chacun des codes et a lu au hasard le quart des extraits codés. Sur un total de 2004 extraits codifiés, 508 extraits ont été vérifiés. Celle-ci a fait quelques recommandations en ce qui concerne neuf extraits. Elle a noté les changements qu'elle apporterait à la codification ou son accord avec celle-ci. Le taux d'accord inter-juges était donc de 98% et des modifications aux codifications ont été apportées par la suite afin que le taux de consensus atteigne le 100%. Tout ce processus a été supervisé par la directrice de recherche.

3.7 Considérations éthiques

L'équipe de la recherche principale ; *Parcours d'enfance et d'adolescence traversés par l'exposition à la violence conjugale : étude rétrospective* visant les jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans, a obtenu l'approbation éthique par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (numéro d'approbation : 2016-216/03-10-2016). Un amendement à la recherche maîtresse a été obtenu le 5 décembre 2017 pour élargir la population ciblée aux plus de 25 ans (2016-216 A2 /05-12-2017). Comme les procédures et les outils sont les mêmes, l'approbation éthique a été rapidement confirmée.

Par ailleurs, avant d'entamer l'entrevue, les participants ont lu et approuvé le formulaire de consentement détaillant les objectifs de l'étude, les engagements et la confidentialité de la recherche. Ainsi, afin de préserver les engagements en lien avec l'anonymat et la confidentialité des participants, les noms des participants ont soigneusement été remplacés par des noms fictifs. Toutes les données confidentielles sont conservées dans un classeur barré et les fichiers électroniques protégés par un mot de passe. Ces données seront détruites cinq ans après la fin de la recherche, conformément à ce qui a été approuvé par le CÉRUL.

Chapitre 4 : Résultats

Dans ce chapitre, les résultats de la recherche sont présentés. Rappelons que les objectifs de la recherche sont : 1) de mieux comprendre les effets perçus de l'EVC sur les différentes trajectoires de vie d'adultes ayant vécu cette victimisation, et ce, tout au long de la vie de ces individus et 2) d'explorer, auprès de ces adultes, les liens qu'ils perçoivent entre cette victimisation, les autres expériences vécues dans les différentes trajectoires de vie ainsi que les facteurs aidants dans leur parcours. Dans ce chapitre, les expériences d'EVC seront d'abord décrites. Ensuite, un tableau des autres victimisations déclarées par les participants sera présenté avec une synthèse des liens que les participants font entre l'EVC, les victimisations et les différentes trajectoires de vie et sur les facteurs aidants.

4.1 Exposition à la violence conjugale

Si tous les participants ont vécu l'EVC dans leur enfance et/ou leur adolescence, les expériences sont tout de même diversifiées quant à la forme de VC, la durée et la fréquence de l'exposition. D'abord, la violence verbale est la forme de VC à laquelle le plus de participants ont été exposés. En fait, la totalité des participants y a été exposée. Puis, les participants ont été exposés en grande majorité à la violence physique et la violence psychologique. Ils ont été témoins de plusieurs scènes de violence dès leur jeune âge (ex. : « J'ai vu ma mère subir de la violence physique et verbale de la part de mon père biologique [...] Toute petite, j'ai entendu ma mère accuser mon père de l'avoir poussée et elle a perdu un enfant ». Maria, 33 ans). Bien que certains participants n'étaient pas en mesure de dire si leurs parents avaient vécu également de la violence sexuelle et de la violence économique (ex. : « Je ne pourrais pas te dire. Ça ne me surprendrait pas, mais je ne pourrais pas te confirmer à 100% [Violence économique] ». Marie-Andrée, 26 ans), d'autres affirment avoir été exposés à ces formes de violences (ex. : « C'est ce que mon père a fait, j'ai été témoin qu'il a violé ma mère, j'ai entendu, j'entendais ce qui se passait. Il l'a violée. » Ginette, 55 ans).

Donc c'est ça, comme je te disais, il n'y avait pas vraiment de violence physique c'était plus psychologique et manipulation. Je pars, je reviens, je pars, je reviens. Violence économique, dans le sens où quand mon père faisait quelque chose de vraiment grave, bin c'était je t'achète des choses, je te paye des voyages, je t'achète une moto. -Meggie, 33 ans

Ma mère a vécu, de ma naissance à la naissance de mon frère, beaucoup de violence conjugale, psychologique, verbale et sexuelle, jusqu'à temps qu'on ait cinq ans. La violence sexuelle, j'en étais pas témoin, mais c'est en vieillissant que j'ai compris. Est-ce que j'ai des souvenirs concrets de ça ? Non. Est-ce que ça m'a marqué ? Oui, parce que plus jeune, quand tu vis avec un père déviant comme ça tu es témoin de situation comme ça, pas avec ma mère, mais avec ma belle-mère. -Marie-Andrée, 26 ans

Du côté de la violence verbale, certains participants considèrent que cette forme de violence est la plus répandue. Meggie considère que sa réalité familiale n'est pas un cas isolé et que la plupart des familles vivraient ce qu'elle a vécu.

Je n'ai pas vu ma mère avoir des grands coups de poing sur la gueule. Je ne l'ai pas vue se faire frapper non plus. Je ne l'ai pas vue se faire violer, mais chez nous la violence c'était ça (violence verbale et psychologique) et dans la plupart des foyers familiaux du Québec, ça ressemble beaucoup à ça. On s'obstine... Ce n'est rien de gros mon affaire, mais ça rejoint énormément la réalité des Québécois. -Meggie, 33 ans

Également, la durée de l'EVC varie considérablement d'un participant à l'autre. Certains ont été exposés durant quelques années, d'autres ont été exposés une grande majorité de leur enfance ou même durant l'âge adulte. Pour Yolanda, 32 ans, vivant encore chez ses parents, la violence n'a pas arrêté ou diminué malgré son entrée à l'âge adulte. Celle-ci a dû agir pour arrêter la violence dans sa famille. La fréquence de la VC varie également d'un participant à l'autre, comme quoi, il n'y a pas une situation d'exposition « typique ».

Après ça [après l'âge de huit ans], c'était pratiquement chaque semaine qu'il y avait de la violence conjugale. Parce qu'ils se chamaillaient pour des trucs idiots. (...) Disons ici, là, [à] 31 ans, quand j'ai appelé la police [la violence a cessé]. -Yolanda, 32 ans

À huit ans, mon père, je ne sais pas trop ce qui s'est passé, peut-être dans sa vie personnelle ou professionnelle, ça a comme commencé à être vraiment une escalade. Et puis, ça arrivait mettons aux deux semaines, c'est dur à dire, mais [c'était] surtout plus concentré quand j'étais ado. Comme de 14 à 20 ans, là, c'était tous les jours. Je veux dire, c'était constant. C'était des crises de colère pis des insultes, des violences gratuites, des commentaires tout le temps, tout le temps, tout le temps, à tous les jours. Je dirais que ça s'est concentré beaucoup avant la séparation, pendant un bon cinq-six ans. -Alexandra, 28 ans

Pour d'autres participants, l'EVC est toujours présente même rendus à l'âge adulte. Les inquiétudes et les conséquences de cette exposition sont encore bien présentes. Ces participants ressentent de la peur, de l'impuissance et de l'incompréhension devant cette VC qui ne cesse de

grandir. Nous aurions pu croire que l'implication des participants dans ces violences s'estomperait avec le temps, mais l'extrait qui suit démontre que l'implication y est toujours et la peur de voir leurs parents vieillir dans ces conditions est de plus en plus grande.

Pas pour se frapper dessus, mais n'empêche que la dernière fois que j'ai parlé avec mon père il m'a dit : « Sincèrement, j'y aurais vraiment foutu une claque [sur la] yeule ». WOW! Réalises-tu ce que tu me dis? « Elle m'a tellement poussé à bout qu'elle a passé proche ». Moi je me dis que je reste avec ça dans ma tête, mais la prochaine fois ça va être quoi ? Est-ce qu'il va passer à l'action? Fait que tu sais, on dit qu'il n'a pas de violence physique, mais je sais que la balloune est en train de gonfler. Je le sais que c'est ça qui va arriver. Moi en tant que fille qu'est-ce que je fais? Je ne peux pas rien faire à part les conseiller. J'ai comme reparlé à mon père en lui disant 'Voyons P'a, tu n'as jamais fessé sur M'an, tu n'as jamais été... crime qu'est-ce que c'est ça? –Meggie, 33 ans.

Bien que tous les participants affirment que l'auteur ou les auteurs de la VC étaient des hommes (père et beau-père) (ex. : « Non, ce n'était pas égal entre les deux. Plus souvent qu'à son tour, c'était mon père qui l'agressait. », Daniel, 53 ans), une participante considère qu'il y avait de la co-violence c'est-à-dire, que l'auteur pouvait parfois être sa mère et d'autres fois, son père. Dans d'autres cas, les participants rapportent que la violence faite par leur mère n'était que de la légitime défense.

J'ai vécu de la violence entre mon père et ma mère. Ma mère a défoncé une fenêtre chez mon père. Elle était complètement gelée. Elle n'était plus là. (...) Chez mon père. Mon père a pogné ma mère à la gorge et l'a rentrée dans le mur. – Marjorie, 39 ans.

Certains participants ont même été directement impliqués dans les événements de VC, puisque ceux-ci souhaitent défendre le parent victime. De ce fait, les participants peuvent avoir eux-mêmes reçu des coups ou avoir été blessés dans la foulée des événements. (ex. : « Que j'ai vu oui. J'ai même, c'est moi qui ai mangé le coup parce que c'est moi qui étais accotée sur le mur. J'ai voulu protéger ma mère en même temps. » Marjorie, 39 ans). Les implications des participants lorsqu'ils étaient enfants pouvaient se faire après les événements de violence même si ceux-ci n'étaient pas directement exposés à la violence. Cela pouvait se traduire par le besoin d'accompagner leur parent victime à des rendez-vous pour soigner leur blessure ou par le fait de voir leur parent en détresse après l'évènement. Également, certains participants ont agi comme un « intervenant social » auprès de leurs parents pendant de nombreuses années et cela persiste encore à l'âge adulte. L'implication dans les relations conflictuelles est encore bien présente pour

plusieurs participants et ceux-ci doivent développer des stratégies afin de prendre du recul sur les situations de violence et vivre leur propre vie d'adultes.

Je me rappelle de ma mère, je l'ai accompagné quand son conjoint l'a frappée. J'étais présent dans l'appartement, mais je n'ai pas été exposé visuellement. Je dormais. Dans le sens où j'étais réveillé, mais ça fait longtemps aussi fait que c'est ça. Je me rappelle avoir accompagné ma mère chez le dentiste parce qu'elle s'était fait casser une dent. – Jason, 34 ans.

4.1.1 Signification de la violence conjugale

Pour tous les participants, la VC est quelque chose de négatif, n'entraînant que des répercussions et des conséquences négatives sur la vie des personnes directement impliquées par la violence, mais aussi pour les enfants. En ce sens, ils décrivent la VC comme étant insidieuse, sournoise et comme un désir de prendre le contrôle sur autrui (ex. « Aujourd'hui je sais que la violence c'est plus insidieux et sournois », Ginette, 55 ans). La plupart des participants ne font pas la distinction entre la VC et la maltraitance des enfants. La violence entre leurs parents influence et chamboule complètement leur vie, puisqu'ils se retrouvent dans le centre des conflits.

Moi la violence conjugale, ce que je vois c'est une prise de pouvoir, une prise de contrôle parce que les gens ne savent pas communiquer, parce que les gens n'ont pas fait le ménage de leurs propres blessures. –Meggie, 33 ans.

Certains participants considèrent qu'avec le temps, leur définition de la VC a changée. Ce n'est plus qu'une situation où les parents se chicanent. Ceux-ci considèrent avoir compris à un moment ou à un autre que ces comportements n'étaient pas normaux. Pour d'autres, ils considèrent avoir toujours su qu'il y avait quelque chose de différent dans leur famille (ex. : « Ça n'a pas vraiment changé. Je pense que j'ai compris rapidement c'était quoi. J'ai rapidement compris le contrôle que la personne veut avoir sur l'autre ». Marie-Andrée, 26 ans).

Veut veut pas ça l'a évolué parce que quand tu es jeune : papa et maman se chicanent. En plus, ils vont me dire que c'est normal, que tous les papas et les mamans se chicanent [alors] tu fais comme OK. Mais c'est sûr que plus tu avances en âge, plus que tu te rends compte qu'il y a des choses qui le sont moins. (...) Donc oui, c'est sûr que quand j'étais plus jeune, ma vision de la violence conjugale c'était plutôt abstrait. Plus que ça va, plus que c'est... en fait, moi je ne savais même pas que c'était de la violence. C'est plus tard que tu fais : Eille Wow minute là. Différents degrés, différents stades. –Meggie, 33 ans.

Aujourd'hui on dirait que j'ai vraiment plus une perspective globale de ce qui s'est passé (...) Tu sais, quand tu es jeune, tu veux juste le regard de tes parents, tu veux te faire aimer, tu es vraiment aussi vulnérable [alors] tu vois tes parents comme des superhéros. Mais ils se tapent dessus pareil, mais quand tu arrives adulte, je pense que tu vois tes parents comme des personnes versus des superhéros qui ont leurs problèmes à eux et peut-être que là, j'arrive à mieux comprendre tout ça, -Alexandra, 28 ans.

Plusieurs participants croient que les formes de violence les plus répandues dans les familles ne sont pas celles qui sont les plus discutées dans les médias. Ceux-ci croyaient que la personne devait avoir vécu de la violence physique pour être considérée comme étant une personne violentée. Au contraire, ils ont appris par l'entremise d'aide professionnelle ou à l'école que cela était faux. La VC peut être de la violence psychologique et verbale également et ces formes de violence sont toutes aussi néfastes et importantes à considérer.

Tu vois et tu entends des histoires à la radio ou à la télévision et c'est gros puis ce n'est pas drôle. Il y a des histoires qui ne font pas tant de vent que ça, mais c'est de la violence beaucoup et ça, on ne pensait pas que ça en était. -Ginette, 55 ans.

4.2 Autres victimisations

Le tableau 2 présente les victimisations qu'ont vécues les participants, outre l'EVC. Il distingue les victimisations selon qu'elles ont été mentionnées dans le questionnaire en ligne ou lors de l'entrevue.

Tableau 2 : Les victimisations déclarées par les participants (ARJVQ)

Catégories de victimisation	Questionnaire en ligne	Entrevue
Crime conventionnel (au moins une forme)	9 (100%)	4 (44 %)
- Vol personnel	5 (56%)	3 (33 %)
- Vol qualifié	2 (22%)	0
- Vandalisme	5 (56%)	0
- Assaut avec objet	4 (44%)	1 (11 %)
- Assaut sans objet	9 (100%)	4 (44 %)
- Tentative d'assaut	2 (22%)	0
- Enlèvement	2 (22%)	0
- Crime haineux	0	1 (11 %)
Mauvais traitement (au moins une forme)	9 (100%)	8 (89 %)
- Maltraitance physique	5(56%)	6 (67 %)
- Maltraitance psychologique	0	7 (78 %)
o Menaces de blesser	4 (44%)	7 (78 %)
o Traiter de noms	4 (44%)	6 (67 %)
- Négligence	3 (33%)	5 (56 %)
- Être enlevé, gardé ou caché par un parent	2 (22%)	0
Victimisation par les pairs ou la fratrie (au moins une forme)	7 (78%)	7 (78 %)
- Assaut par un gang	-	-
- Assaut par la fratrie ou par les pairs	3 (33%)	2 (22 %)
- Assaut sur les parties intimes	5 (56%)	6 (67 %)
- Intimidation	1 (11%)	1 (11%)
o Menaces de blesser	0	8 (89%)
o Traiter de noms	1 (11%)	7 (78%)
- Violence physique du partenaire amoureux	5 (56%)	7 (78 %)
	3 (33%)	4 (44 %)
Victimisation sexuelle (au moins une forme)	5 (56%)	5 (56%)
- Abus sexuel par un adulte connu	4 (44%)	4 (44%)
- Abus sexuel par un adulte inconnu	1 (11%)	0
- Tentative d'abus sexuel par un adulte	2 (22%)	1 (11%)
- Abus sexuel par un pair	2 (22%)	3 (33%)
- Abus sexuel par la fratrie	1 (11%)	1 (11%)
- Tentative d'abus sexuel par un pair	0	0
- Exhibitionnisme	3 (33%)	1 (11%)
- Harcèlement	2 (22%)	1 (11%)
- Relation sexuelle consentante avec un adulte	2 (22%)	0
- Prostitution	1 (11%)	1 (11%)
Exposition à la violence* (au moins une forme)	6 (67 %)	7 (78%)
- Assaut sur la fratrie	2 (22%)	5 (56%)
- Assaut avec un objet	2 (22%)	3 (33%)
- Assaut sans objet	3 (33%)	6 (67%)
- Cambriolage du domicile	2 (22%)	1 (11%)
- Meurtre de la famille ou de l'entourage	3 (33%)	2 (22%)
- Coups de feu, terrorisme ou émeutes	3 (33%)	0
- Guerre	1 (11%)	2 (22%)

*Excluant les indicateurs de l'EVC qui s'appliquent à tous les participants

En plus d'avoir été EVC, tous les participants ont mentionné avoir été également victimes d'autres formes de violence. Que ce soit à travers la trajectoire scolaire, amoureuse, amitié, familiale ou autre, ils mentionnent avoir été victimes à plusieurs reprises de comportement de violence provenant de pairs, de la famille, de la communauté ou par des inconnus.

Les différences qui émergent entre les réponses des participants dans le questionnaire en ligne et lors de l'entrevue peuvent être liées à la façon dont l'entrevue est dirigée. L'ouverture donnée aux participants lors de l'entrevue leur a sans doute permis de se remémorer des événements à travers les différentes trajectoires de vie. Ils ont alors eu l'occasion de partager ouvertement ces victimisations, quel que soit le moment où elles sont survenues dans leur trajectoire, alors que le questionnaire en ligne aborde uniquement les violences vécues avant l'âge de 18 ans. Par ailleurs, certaines victimisations vécues dans l'enfance peuvent aussi n'avoir pas été déclarées dans le questionnaire, car dans bien des cas, les participants révélaient en entrevue avoir oublié certaines victimisations. Par ailleurs, des participants avaient noté des victimisations dans le questionnaire en ligne, mais au moment de décrire la situation en entrevue, ceux-ci ne se remémoraient pas l'évènement en question.

Dans la prochaine section, il sera question des liens, perçus par les participants, entre l'EVC et ces autres formes de victimisation ainsi que comment elles ont pu affecter les différentes trajectoires de vie des participants.

4.3 Liens entre l'exposition à la violence conjugale et les expériences vécues dans les différentes trajectoires de vie

Selon les participants, vivre dans une famille où il y a de la VC entraîne des victimisations dans différentes trajectoires de vie. Les participants expliquent comment ces victimisations sont liées entre elles et entraînent des conséquences auxquelles ils ont dû faire face ou auxquelles ils font face encore aujourd'hui.

4.3.1 Trajectoire familiale

Les pères et beaux-pères seraient les principaux auteurs de violence lorsqu'il s'agit d'EVC. Les participants ont également fait mention des différentes formes de violence exercées par leur père ou beau-père qui étaient dirigées vers eux directement. Les participants ont nommé la violence

physique, verbale, psychologique, sexuelle et financière comme étant les formes de violence les plus utilisées par ces (beaux)-pères. En général, les événements de violence physique se sont faits de manière isolée. Pour plusieurs, cette forme n'a eu lieu que rarement (ex. : « Quand je me suis mise à pleurer, il était énervé et il m'a donné une claque sur la face. C'était là une fois qu'il m'a touché. Il m'a donné une claque », – Maria, 33 ans). Par contre, pour une participante, la violence physique était faite de manière répétitive et entraînait des sévices corporels allant jusqu'au sang (ex. : « Mon père m'a tapé dessus jusqu'à ce que je saigne tellement de fois que je ne sais même pas, je ne peux même pas compter combien de fois ». – Yolanda, 32 ans). Également, certains ont été victimes de négligence de la part de leur père. La négligence était surtout en termes de propreté et de nutrition (ex. : « Puis c'était, « je vais vous acheter des jeux, je vais vous acheter pleins d'affaires » puis moi j'étais là, puis je refusais ce qu'il m'offrait parce que je voulais souper. [Alors] j'ai comme joué le rôle d'adulte, j'ai trop joué ce rôle-là » – Marie-Andrée, 26 ans). Des incitations à des contacts sexuels étaient également faites sur l'une des participantes à l'étude. Celle-ci craignait, en bas âge que son père passe à un agression avec contact sexuel.

Il était tout nu puis c'était « awaille vient t'asseoir sur moi » devant l'ordi et c'était toutes des incitations comme ça, mais il n'a jamais eu d'attouchements comme sexuels ou relation sexuelle ou autre. –Marie-Andrée, 26 ans.

Par ailleurs, dans certains cas, les mères seraient également auteures de violence. Certains participants rapportent de la violence physique et de la négligence provenant de leur mère. Les participants décrivent la négligence comme étant un manque de compassion et d'amour, un manque de temps et de disponibilité de la part de leur mère plus que de la violence directe. Sans pour autant manquer de nourriture, ceux-ci considèrent que, par les choix de leur mère, ils se sont sentis négligés. Par l'indisponibilité émotionnelle de leur mère, certains participants considèrent qu'ils ont souffert de troubles d'attachement et que cela a eu des effets sur leur dynamique face aux partenaires amoureux. Également, un candidat a nommé la parentification comme conséquence de la VC. Celui-ci décrit l'influence que l'indisponibilité émotionnelle de sa mère a eu sur lui et sur son parcours de vie en relation avec sa trajectoire professionnelle.

Ma mère n'était pas disponible et tout ça. Tout est interrelié et moi j'avais beaucoup de difficulté avec la dynamique de rejet quoique j'allais chercher des dynamiques de relation ou ce qui me faisait triper c'était des dynamiques rejetantes parce que ma mère était rejetante. –Jason, 34 ans.

Moi rapidement, parentification vraiment en bas âge et vraiment beaucoup et ça fait en sorte que ce n'est pas pour rien que je suis TS [travailleur social] non plus. Ça aurait pu être vu d'une manière malsaine, mais j'ai toujours été l'intervenant. – Jason, 34 ans.

Toutefois, les participants sont portés à excuser leur mère de n'avoir pas été suffisamment disponible pour eux ou de les avoir frappés. Ce qui ressort majoritairement est le vécu lourd et tumultueux des mères, en lien avec la VC vécue. Un participant mentionne le grand nombre d'enfants dans la famille pour expliquer pourquoi sa mère pouvait manquer de patience et de sympathie envers eux.

Et ma mère était seule pour élever les neuf enfants toute seule sur son dos. Ça été assez toff pour elle. Je ne lui en veux pas aujourd'hui à ma mère malgré qu'elle aussi, elle nous a frappés. Mais je veux dire, c'est compréhensible parce qu'avec neuf enfants sur le dos, ça rentrait par une porte et ça ressortait par l'autre. C'était lourd pour elle aussi. - Daniel, 53 ans.

La violence exercée par la fratrie est une autre forme de victimisation que les participants ont subie dans la trajectoire familiale. Celle-ci a eu lieu surtout durant l'enfance et l'adolescence. Plusieurs considèrent que la violence subie était « normale entre frères et sœurs », c'est-à-dire, des chicanes ou des tiraillements sains, mais certains ont vécu des difficultés plus grandes allant jusqu'au viol commis par un frère.

(...) moi j'étais dans ma chambre le soir puis ma mère n'était pas encore revenue. C'est lui (frère) qui m'a agressé sexuellement. Ensuite, du harcèlement et le viol se continue jusqu'à 13 ans, 13-14 ans, c'est pour ça que j'ai quitté la famille aussi. Il a dit que si je parlais de l'agression sexuelle qu'il m'avait faite, il allait me tuer et il m'a présenté un couteau un moment donné en dessous de la gorge fait que c'était inconcevable et ce n'était pas viable non plus parce que moi j'en ai parlé à la famille que mon frère m'avait violé et tout et tout ce que j'ai mérité c'est une claque dans la tête. –Daniel, 53 ans.

Ma sœur me frappait beaucoup. Elle était violente en petit péché. À travers de ça, ce que l'on a compris c'est qu'elle faisait ça, pour attirer l'attention de mon père parce que mon père la chicanait. –Meggie, 33 ans.

Un participant mentionne avoir utilisé la violence envers les autres membres de la fratrie ou en détruisant des objets dans la maison. Un désir de vengeance pouvait pousser celui-ci à commettre ces gestes. Le participant considère que la violence dans le milieu familial peut être la cause de ce désir de vengeance.

Moi, ma sœur et mon frère, car il y avait beaucoup plus de chicane dans la famille et on récoltait ce que les plus vieux faisaient de mal. On était souvent punis comme « aller vous coucher » même s'il était 6 h le soir. On n'aimait pas cela alors survenait la révolte. On devenait méchants, on brisait les objets, poupées, autos en plastique, bibelots, tout ce qui se trouvait à notre portée de mains pour faire une vengeance continuelle. –Daniel, 53 ans.

L'une des participantes a également rapporté de la violence exercée par son enfant. Celle-ci considère que la relation qu'elle vit avec ce dernier est teintée de violence, et ce, depuis que son fils habite exclusivement chez son ancien conjoint. Elle considère que le fils est victime d'aliénation parentale (ex. : « C'est devenu de l'aliénation parentale c'est-à-dire que là, son père en a profité pour dire que j'étais... que j'avais tous les défauts du monde ». – Ginette, 55 ans). De plus, ayant vécu de l'EVC, de la violence de la part de son père, de la VC de la part de son ancien conjoint et maintenant de la violence de son fils, la participante considère que la violence et la malchance la suivent à travers sa vie.

La famille élargie a également contribué à la victimisation des participants. Que ce soit par des comportements sexuels inappropriés tels que des attouchements ou des relations sexuelles (ex.: « Mon cousin était plus vieux que moi... puis il me faisait le toucher. Avec les ... il avait des érections. », – Maria, 33 ans), les participants considèrent avoir été marqués. Dans le cas de Maria, les attouchements et les incitations faits par son cousin en bas âge l'ont laissée avec beaucoup de questionnements plus tard à l'âge adulte. D'autres ont été victimes de comportements de violence envers eux (ex. : « Ça été le viol d'un de mes oncles [participant s'est fait violer par son oncle] et il disait exactement les mêmes mots que mon frère. (...) J'étais rendu écœuré et je suis parti. Je n'ai pas attendu d'avoir pire. », –Daniel, 53 ans) et d'exposition à la violence de la part de la famille élargie. Dans certains cas, la violence faite par la famille élargie ne s'adressait pas directement à eux et a été faite bien avant leur naissance. Toutefois, ils considèrent que ce qu'a vécu antérieurement un membre de sa famille proche a des répercussions importantes encore aujourd'hui sur la personne violentée, mais aussi sur eux. Par exemple, Jason (34 ans) explique : « Ma mère, dans sa famille, il y a eu de l'inceste, y a eu de la violence donc elle a été très traumatisée de ça et ça faite en sorte que ça lui a créé des blessures veut veut pas ».

Alors, il y a ma mère et son mari et la mère de mon père. Elle n'aimait pas ma mère. (...) Elle, elle voulait vraiment s'en débarrasser et qu'il épouse une autre femme et

tout. Alors oui, elle disait à mon père qu'elle voulait qu'il la batte. Il la battait. – Yolanda, 32 ans.

Enfin, certains participants plus âgés de l'étude ont mentionné qu'il y avait une différence entre les familles dans leur temps et celles de nos jours. Cela aurait eu des répercussions sur leur famille et sur la VC entre leurs parents. D'ailleurs, Ginette attribue la volonté de sa mère à rester aussi longtemps avec son père aux sacrifices religieux de l'époque. Également, d'autres participants considèrent qu'il y avait plus de conflits et de violence autrefois.

Elle a eu des occasions, même ses frères, ses sœurs disaient (nom de la mère), quand tu vas vouloir partir, on est là, on va t'aider, tu ne manqueras de rien et tes enfants non plus. Mais elle avait... elle ne pouvait pas. C'était religieux et tout ça. –Ginette, 55 ans.

Je ne sais pas si dans le temps c'était normal ou quoi, mais il y avait beaucoup plus de chicanes entre parents dans le temps qu'aujourd'hui. Aujourd'hui, il y en a moins. – Daniel, 53 ans.

4.3.2 Trajectoire professionnelle

Certains participants considèrent que leur choix de carrière a été grandement influencé par leur désir d'autonomie, mais l'inquiétude face à la situation conjugale de leurs parents a joué un rôle quant à leur prise de décision.

J'aimais ça parce que j'étais une personne très timide, très introvertie, tout l'aspect familial faisait que... C'est ça. Donc, je me disais que si je pouvais aller gagner ma vie, je [ne] serais plus un poids pour ma famille. Fait que en tout cas, c'est ce que j'ai fait, j'ai été faire un DEP en coiffure, mais j'ai quand même continué de rester à la maison parce que j'avais peur de quitter la maison. –Ginette, 55ans.

Pour certains participants, le choix de carrière est une conséquence ce qu'ils ont vécu dans leur milieu familial. Plusieurs participants exercent aujourd'hui des métiers de relation d'aide afin d'aider d'autres gens à passer par-dessus des moments difficiles.

Je suis en relation d'aide, ce n'est pas pour rien. Je veux faire attention aux autres, je veux transmettre ça parce qu'on n'a pas pris soin de moi quand j'étais jeune. C'est un peu le sens que j'y donne. –Alexandra, 28 ans

Une participante a également été victime d'une agression dans cette trajectoire de vie. En effet, lors d'une journée au travail, Maria a vécu une agression sexuelle de la part d'un collègue de travail (ex. « Il passait devant moi et en revenant il a eu le geste dégueulasse de me pousser et

frotter le pénis sur moi (...) Mais j'ai senti son truc dégueulasse en train de frotter mes fesses et je me suis vraiment sentie comme une poubelle, c'était quelque chose », – Maria, 32 ans). Elle considère également que cet évènement a eu des répercussions sur sa trajectoire amoureuse puisqu'elle était en couple à cette époque.

4.3.3 Trajectoire amoureuse

Du côté de la trajectoire amoureuse, la grande majorité des personnes ont mentionné que l'EVC a eu un impact important quant à leur choix de partenaire amoureux et aussi sur leur relation avec celui-ci. Lorsqu'on a demandé à Yolanda, 32 ans, si elle voyait des impacts de l'exposition qu'elle a vécue, sa réponse fut brève et catégorique : « Oui. Je n'épouserai jamais d'homme ». Pour d'autres, la peur de l'engagement et de la stabilité minait leur relation amoureuse. Chez les femmes participantes, la pensée d'être soumise ou de rencontrer un homme comme leur père ou beau-père les rendaient septiques à une relation égalitaire et de confiance. Les hommes participants quant à eux avaient peur de devenir comme le modèle masculin qu'ils ont connu dans leur trajectoire familiale. Cela a donc joué sur leurs relations en évitant les conflits ou en évitant de s'attacher à l'autre tout simplement.

Au niveau de l'engagement, par ce que j'ai vécu, il n'y a jamais eu d'engagement, de stabilité et s'il y avait de l'engagement, c'était nocif ou néfaste. Donc, pour moi, les conflits conjugaux, moi j'évitais les conflits et je ne voulais pas m'engager. Je courais après les filles qui se sacraient de moi et au contraire, quand je me disais que ça avait l'air d'une bonne fille et que je voulais dire oui, finalement c'était des bonnes filles et elles m'aimaient, mais aussitôt qu'elles me disaient qu'elles m'aimaient, je sabotais ça. Donc, le sabotage c'est puissant chez nous. –Jason 34 ans.

Il y en avait au niveau amoureux. Carrément. La peur d'être soumise, la peur de me ramasser avec un gars comme mon père, la peur de... (...) Mais oui, dans ma relation de couple, j'ai toujours eu peur d'avoir eu quelqu'un comme lui, autant au niveau de la violence qu'au niveau des abus. Pour moi, peu importe le gars que j'aurais pogné, j'aurais eu cette crainte-là. –Marie-Andrée, 26 ans.

Toutefois, l'exposition à des comportements violents entre les parents semble avoir transmis une certaine volonté de changement dans leur propre trajectoire amoureuse et familiale chez certains participants. D'un côté, certains participants considèrent qu'après avoir vécu cette exposition, ils savent mieux ce qu'ils veulent d'une relation. (ex. : «Je peux comprendre que ce n'est pas ce que je veux pour moi [violence conjugale] ». Maria 33 ans). Certains se considèrent

comme étant mieux outillés pour vivre une relation amoureuse, puisqu'ils ne souhaitent en aucun cas, reproduire les comportements de leurs parents. Ils se servent de ce qu'ils ont appris en ayant vécu à travers la violence pour mieux outiller leur couple. Parler à l'autre plus ouvertement semble être une façon pour ces participants d'éviter de développer des relations violentes comme leurs parents. D'autres considèrent qu'ils ne pourront jamais avoir une relation amoureuse « normale ». Pour d'autres, l'exposition a teinté leur trajectoire amoureuse de sorte que les hommes sont dorénavant vus comme des agresseurs potentiels plutôt que des amoureux potentiels. Elles choisissent maintenant des hommes qui sont tout le contraire de leur père agresseur afin de s'assurer de ne jamais vivre ce que leur mère a vécu.

L'avantage qu'il y a pour moi c'est qu'en ayant vu ce modèle-là qui est défectueux, qui est craqué de tout partout. Ça, c'est un bateau qui prend l'eau, on s'entend. Moi avec mon conjoint, aussitôt qu'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas, je le note. Je le note. J'ai tellement vu ou que ça mène l'accumulation de frustrations, l'accumulation d'insatisfactions, l'accumulation de non-participation de l'un et de l'autre que je me dis que dieu, je ne veux pas du tout me faire vivre ça. J'aime trop mon conjoint, j'aime trop mon couple pour nous faire vivre ça. Et ça, c'est une entente qu'on a prise dès le départ lui et moi et ça, j'en suis particulièrement fière parce que des fois, même si on veut on a toujours ce modèle-là qui nous suit inconsciemment. Mais pas pour moi. –Meggie, 33 ans.

Il y a des conséquences comme ça, majeures, c'est même amoureux. Les hommes on ne les voit pas comme des amoureux potentiels. Ça change la façon que l'on voit la vie amoureuse parce que c'est... et amitié, j'avais un ami ici. Cet ami-là, moi je l'ai choisi parce qu'il était le contraire des hommes que moi j'ai connus. Lui il était plus du genre gentil. Fait que on commence à s'envoyer des amitiés avec des amitiés avec des hommes qui sont opposés et amoureuse on commence par... moi je ne peux jamais croire à un homme. Les hommes se sont, je ne crois pas que je ne pourrai jamais avoir une vie amoureuse normale (...) On ne voit pas l'homme comme un amoureux plus qu'une personne qui pourra un jour nous faire des trucs. -Yolanda, 32 ans.

Les participants ont également fait mention qu'ils ont été victimes de leurs partenaires amoureux. Les comportements de violence exercés par les partenaires amoureux et rapportés par les participants sont divers et les réactions face à cette violence peuvent grandement varier d'un individu à un autre. Certains rapportent des violences qui les ont fait craindre pour leur vie et ils ont eu recours à des organismes venant en aide aux personnes violentées pour les aider à sortir de ce milieu violent. D'autres ont rapidement quitté la personne violente à la suite de l'agressivité démontrée. Pour les participants, la violence exercée par le partenaire intime est intolérable et

injustifiable. Être EVC dans leur enfance a influencé les participants dans leur relation amoureuse de sorte que ceux-ci ne tolèrent pas la violence dans leur couple.

Heureusement, mon épisode de violence conjugale, ce qui a le plus mal été c'est quand j'ai dit au gars que ça ne marche pas... là, ça été les jours les plus difficiles parce que c'était le jour qui m'a jeté sur le lit, il a mis son genou ici sur mes cotes puis en même temps il m'étranglait. Il a dit « je ne te lâche pas. Je ne te lâche pas, je ne te lâche pas, tu es à moi, tu ne vas pas me lâcher, tu n'es rien sans moi ». (...) C'est le moment que j'ai pris conscience que je pouvais facilement y passer. – Maria, 33 ans.

Je lui ai laissé trois chances, il a fait ça les trois épisodes. Désolé mon chaton, bonne journée. Je l'ai comme foutu à la porte. Je n'ai pas toléré ça parce que non, tu ne commenceras pas comme ça. Je l'ai vue l'escalade chez nous, ça l'a commencé à se chicaner dans la chambre à coucher puis après c'était rendu n'importe où et ce n'était pas grave [alors] non. -Meggie, 33 ans.

Les participantes ayant vécu de la VC devenues adultes disent mieux comprendre ce que leur mère a vécu et celles-ci parlaient davantage de leur vécu conjugal que de leur exposition. Elles croient également qu'elles ne savaient pas ce qu'était la VC avant de la vivre dans leur propre relation conjugale. Le sentiment pour ces femmes vivant de la VC est représenté par les candidates comme un sentiment de honte et de peur. Elles se retrouvent à recommencer la phase du secret comme lors de leur enfance. Celles-ci sont d'ailleurs confrontées à vivre dans un foyer où elles ont peur et vivent de l'insécurité sans savoir à quoi s'attendre de leur conjoint. Aussi, certains participants ayant vécu de l'EVC et de la VC ont eu de la difficulté à comprendre qu'ils vivent cette réalité, car la forme de violence qu'ils vivent (psychologique ou verbale) n'était pas exactement comme celle entre leurs parents (plus physique avec des gestes évalués comme plus sévères avant de réaliser les conséquences aussi graves de la violence psychologique). Ceci étant dit, cela a pris plus de temps à Ginette, 55 ans, à assimiler qu'elle vivait de la VC de la part de son conjoint, puisque celui-ci n'utilisait pas les mêmes formes de violence que son père vis-à-vis sa mère.

La violence conjugale là moi, dans mon enfance je ne savais pas trop c'était quoi de toute façon, je n'en avais pas entendu parler. Mais c'était vraiment quelqu'un qui boit, qui bat, qui torture, qui martyrise. C'était gros. Fait que quand je suis arrivée dans une relation amoureuse où je ne me faisais pas battre, il ne buvait pas, il ne me martyrisait pas, mais les mots étaient destructeurs. Je considère que je n'avais pas la bonne définition de la violence conjugale. –Ginette, 55 ans.

Je ne souhaite pas à personne de tomber sur le monstre que j'ai tombé (conjoint violent) et maintenant je sais comment ma maman et n'importe quelle femme qui subit de la violence conjugale se sent. Elle sent de la honte, elle vit plein d'émotions et des sentiments horribles qu'elle ne peut pas parler. C'est une vie cachée, une double vie. Tu démontres que tu es heureuse pour les autres, mais tu n'as pas le goût de revenir chez toi parce que tu le sais ce qui t'attend chez toi. –Maria, 33 ans.

Enfin, certains croient qu'ils ont reproduit la violence à laquelle ils avaient été exposés dans leur milieu familial. Certains ont eu recours à la violence à un moment ou à un autre dans la trajectoire amoureuse et estiment qu'ils reproduisaient un comportement semblable à celui de leur parent agresseur. Dans le contexte où le conjoint pouvait ressembler par ses traits de caractère au parent victime, cela pouvait placer le participant dans une situation de pouvoir. Il se transformait en quelqu'un avec des boules d'émotions trop grandes qui utilisaient du langage ou des comportements inappropriés (ex. « Parfois, j'étais un peu une boule d'émotion et j'utilisais des mots qui n'étaient pas corrects et je lui rentrais dedans pour aucune raison exactement comme mon père faisait puis (chum 1) ne s'affirmait pas, il restait dans son coin, il n'osait pas parler. » - Alexandra, 28 ans). Pour d'autres participants, le fait d'être bourrassé par un conjoint les poussait à se défendre et à utiliser de la violence également. Dans le cas de Marjorie, celle-ci dit avoir été marquée par son enfance et aujourd'hui elle s'en sert pour se défendre ou même prendre les devants dans une situation où elle sent que ça peut brasser (ex. « Moi aussi je peux jouer psychologiquement et verbalement sur son moral à lui », - Marjorie, 39 ans).

4.3.4 Trajectoire d'amitié

La trajectoire d'amitié est également une trajectoire où l'on peut constater des répercussions de l'EVC. Certains participants ont mentionné qu'ils avaient développé un schéma de méfiance au niveau de leurs relations. (Ex. : « Schéma de méfiance beaucoup. Dans schéma de méfiance vraiment beaucoup x 1000. Quand je dis hypervigilant, ce n'est pas juste au niveau des stimulus sensoriels, c'est vraiment au niveau de mes relations, je scanne », Jason, 34 ans). D'autres croient que l'exposition a joué sur leur habileté à entrer en contact avec les autres. En contrepartie, certains considèrent que des événements provenant d'autres trajectoires, notamment celle des relations amoureuses, contribueraient à l'épanouissement de la trajectoire d'amitié.

C'est sûr que je pense que [l'EVC] ça l'a joué beaucoup avec la trajectoire d'amitié, vu que j'étais renfermé j'allais moins vers les autres, j'étais très timide puis j'avais

beaucoup de misère à exprimer mes émotions puis ça se continue, mais la trajectoire amoureuse là-dessus (conjoint 1) m'a beaucoup aidée. –Alexandra, 28 ans.

Dans la trajectoire d'amitié, plusieurs participants rapportent avoir vécu des relations d'amitié tumultueuses qui ne sont pas faciles. Certains participants ont mentionné avoir subi de la violence et de l'intimidation par des amis ou des colocataires, et ce, même rendu à l'âge adulte. Dans le cas de Daniel, celui-ci considérait avoir été malmené à plusieurs reprises par des amis (ex: « Quand on faisait des partys entre amis, ils me serraient les bras en me disant que je n'étais pas le bienvenu ici. J'aurais été le bienvenu si j'avais amené une caisse de 24. Là, il m'aurait accepté », Daniel, 53 ans). Pour d'autres, cette trajectoire a été parsemée de plusieurs relations difficiles.

Dans le fond, à toutes les fois que j'ai eu des amitiés avec des filles, elles étaient toujours dans le doute de dire, « mon chum trip sur toi, mon chum je pense que vous m'avez trompée ». Mais un moment donné moi je ne trompe pas personne puis ton chum ; non. –Meggie, 33 ans.

Le secret familial de la VC peut d'ailleurs avoir influencé la trajectoire d'amitié, puisque les participants vivaient avec une charge émotive sur les épaules et ceux-ci ne pouvaient pas en parler à personne.

C'est sûr que je ne l'ai jamais dit. C'était un secret, tu sais la loi du secret. Les anecdotes avec maman [il] ne fallait pas trop en parler, mais c'était toujours le secret. C'était lourd, c'était lourd. Même mes amis ne savaient pas. –Ginette, 55 ans.

4.3.5 Trajectoire scolaire

Certains participants affirment que la trajectoire scolaire et les activités qui se sont faites à l'intérieur de cette sphère de vie leur ont permis de se distancier de la trajectoire familiale et de la violence vécue. Que ce soit à travers l'école en général, un cours plus spécifique ou une activité pédagogique, plusieurs participants ont trouvé des moments de bonheur et d'accalmie leur permettant de s'identifier à du positif et d'apprendre sur eux-mêmes. La violence vécue a aussi eu une influence sur les études postsecondaires et le choix futur de la profession. Les participants ont nommé leur choix d'études et choix de carrières comme étant une répercussion de ce qu'ils ont vécu dans leur enfance. Ce contenu chevauche à la fois la trajectoire scolaire et la trajectoire professionnelle. Ceux-ci souhaitent mieux comprendre ce qu'ils ont vécu, mais aussi aider les autres dans leurs moments difficiles.

L'école m'a sauvée. Moi dans ma tête, par rapport à ce que je vivais à la maison, j'avais de la facilité à apprendre donc aller à l'école c'était joyeux, merveilleux. Je peux dire que c'est tout le long comme ça. Donc moi je dis que l'école m'a sauvée puis en même temps, je travaille et je suis enseignante. –Ginette, 55 ans.

Puis, les camarades d'école ont été des auteurs de violence. En effet, l'intimidation subie au primaire et au secondaire a marqué plusieurs participants. Ils déplorent que toutes bonnes raisons d'intimidation ont été utilisées contre eux.

Ils volaient mes choses, ils brisaient mes choses devant moi. Ils m'insultaient beaucoup parce que dans le temps, j'étais bouboule un peu fait que c'est ça. Les jeunes un peu plus enrobés au secondaire, on sait ce que ça fait. C'est ça. Ils m'insultaient beaucoup sur mon physique et sur toutes bonnes raisons pour m'insulter, beaucoup d'isolement. Ils faisaient par exprès pour me tenir éloignée. –Alexandra, 28 ans.

Certains participants ont utilisé la violence dans un contexte scolaire avec un autre enfant qui semblait vulnérable. Un sentiment de contrôle sur leur vie pouvait être ressenti par les participants qui exerçaient une certaine violence vis-à-vis les autres. Que ce soit en ayant un « bouc émissaire », en utilisant la violence psychologique ou verbale, ou en se révoltant, les participants considèrent que cela est lié à la violence qu'il y avait à la maison.

Je pense que quand j'étais au primaire, il y a eu une fille que c'était un peu mon bouc-émissaire parce qu'honnêtement, je ne sais plus ce qui se passait. J'avais besoin peut-être d'avoir du pouvoir sur quelqu'un puis elle était là. Elle était plus faible, plus vulnérable. –Alexandra, 28 ans.

4.3.6 Trajectoire autre

Enfin, d'autres événements significatifs pour les participants ont été placés dans la trajectoire autre. Tout d'abord, certains considèrent que leurs problèmes de santé mentale sont reliés à la violence dans leur enfance. (Ex. : « Aussi, ça a fait en sorte que j'aie un trouble d'attachement, un trouble sévère d'attachement parce que dans tout ça, ça l'a créé des choses dans moi », Jason, 34 ans). Les troubles développés plus jeune chez les participants continuent d'influencer leur vie actuelle et ceux-ci doivent trouver des moyens de vivre avec. D'autres participants parlent de stress et d'anxiété sans pour autant considérer que ce soit un problème de santé mentale diagnostiqué. Le stress et l'anxiété jouent un rôle important dans leur vie. Dans le cas de deux participants, la santé mentale fait partie intégrante de leur quotidien, puisqu'ils demeurent dans une résidence privée pour personne souffrant de trouble de santé mentale. Ils accueillent toutefois bien leurs

réalités et considèrent que ce placement est pour le mieux. D'ailleurs, ils font un lien entre ce placement et leur passé tumultueux.

Les événements, ils ont eu de grandes influences bien sûr. Peut-être que je commence à découvrir l'influence négative dans les traces du trouble de la personnalité limite que j'ai jasé avec la psy parce que toute ça, ça fait que je suis une personne anxieuse, que j'ai beaucoup d'anxiété, je suis stressée dans la vie. Peut-être à cause de mon environnement dans lequel j'ai grandi. Ça a formé ma personnalité comme ça. –Maria, 33 ans.

Aujourd'hui, à 53 ans, je suis en santé mentale (résidence privée) et ce n'est pas pour rien. Je suis ici pour m'aider mieux à vivre et à comprendre ce que j'ai pu traverser. –Daniel, 53 ans.

Enfin, d'autres personnes telles que les membres de la communauté, les gangs, les clients de la prostitution, la mère d'un ancien conjoint, la famille d'accueil, le collègue de travail et les inconnus seraient des auteurs de la violence. Les participants rapportent plusieurs événements qui se sont produits avec ces personnes au cours de leur vie et considèrent que ceux-ci ont été marquants. Près de la moitié des participants ont rapporté avoir subi une agression sexuelle (attouchement ou viol) par une connaissance. Pour trois des quatre participants, cette ou ces agressions sexuelles n'étaient pas les premières. Un membre de la famille tel qu'un père, un frère, un cousin, un oncle ou un partenaire amoureux les auraient agressés précédemment. Puis, ils ont aussi été victimes de violence physique telle qu'un assaut physique (ex. : «16 ans, agression physique par une connaissance. (...) Je me suis fait rentrer dans une « bay-window » de force en grand coup de claque dans la face, devant ma mère. Donc c'était assez bouleversant parce que c'était la mère de mon conjoint à cette époque-là. », Meggie, 33 ans) ou un assaut sur les parties intimes.

Non, pas consentante. Je m'en vais chez ma mère et un moment donné je tombe à terre. J'étais pu capable de me relever. Je braillais, je braillais. Puis là, ma mère est allée me porter à l'hôpital. J'avais subi un viol. –Marjorie, 39 ans.

Commencer par avoir une chambre fait qu'avec l'argent de la prostitution, je faisais ça pas 24 heures, mais un bon 10 heures par jour. Je ramassais tout mon argent parce que dans ce temps-là, je n'étais pas alcoolique ni rien. Ramasser mon argent pour payer ma chambre, mon manger un peu. –Daniel, 53 ans.

Certains participants ont nommé l'utilisation de formes de violence auto-infligées telles que des comportements d'autodestruction et des comportements suicidaires. (ex. : «Ah, je me suis

senti... j'ai commencé en bas âge à faire des dépressions et des choses comme ça et des tentatives de suicide puis des choses de mêmes», Daniel, 53 ans). Ces participants mentionnent avoir commis de la violence auto-infligée plus jeune, mais que maintenant, ils sont allés chercher l'aide nécessaire pour trouver de meilleures stratégies afin de faire face à leur enfance.

Ça revient aux stratégies que j'utilisais pour pallier à ça. Soit que je partais, je sacrais mon camp, soit que j'allais boire de l'alcool, soit que je partais de mon bord et je frappais dans quelque chose de dur pour comme pallier à tout ça (...). Avant j'étais vraiment dans l'autodestruction et là je suis vraiment dans un autre mode. –Jason, 34 ans.

4.4 Facteurs aidants

Plusieurs facteurs aidants ont été rapportés par les participants lors des entrevues. Que ce soit des services formels ou informels, tous les participants rapportent avoir obtenu de l'aide à un moment ou un autre dans leur parcours. Le tableau 3 détaille les différentes sources d'aide utilisées et soulevées par les participants dans leur enfance (E) et à l'âge adulte (A).

Tableau 3 : Ressources d'aide formelle et informelle utilisées par les participants

Formes d'aide	Yolanda	Maria	Ginette	Jason	Marie-Andrée	Meggie	Alexandra	Daniel	Marjorie
Aide informelle : nombre de ressources/participant	0	2 A 1 E	1 A 1 E	1 A	1 A 1 E	0	1 A	1 A 1 E	0
Famille		E/A	E/A		E/A			E/A	
Amis									
Méditation				A					
Formation académique		A					A		
Service formel : nombre de ressources/participant¹	1 A	4 A	3 A	3 A 4E	1 A 2 E	1 A	1 E	3 A	4 A 5 E
Maison d'hébergement		A	A	E					A
DPJ									E
Police	A		A	E					E
CAVAC-IVAC					E				E
Urgence-hôpital		A							E
CISSS-CIUSSS première ligne									A
Médecins de famille				E/A					
Psychologue ou intervenant		A	A	A	E/A	A	E	A	A
Ressource en dépendance								A	
École		A		A					
Centre ou famille d'accueil									E
Autres organismes communautaires ²				E					
Maison d'hébergement en santé mentale								A	A
Nombre total de ressources d'aide/participant	1 (A)	6 (6A, 1E)	4 (4A, 1E)	7 (4A, 4E)	3 (2A, 3E)	1 (A)	2 (1A, 1E)	4 (4A, 1E)	9 (4A, 5E)

Légende : E pour enfance, A pour âge adulte ou A/E pour enfance et âge adulte

¹ Certaines ressources d'aide ont été utilisées plus d'une fois par le même participant

4.4.1 Aide informelle

Si cinq participants sur neuf n'ont mentionné aucune relation aidante parmi la famille ou les amis, certains participants estiment que le fait d'avoir une famille élargie bienveillante est un facteur d'aide et un soutien informel. Certains membres de la famille élargie sont vus comme une source d'aide, de répit et de soutien inépuisable. Les participants rapportent que lors d'épisode de violence à la maison, ceux-ci allaient vivre chez des membres de leur famille élargie et cela leur procurait du confort et de la sécurité. Ces séjours sont vus comme des moments d'accalmie et de paix. Cette forme de soutien informel a grandement contribué au bien-être des participants lors de leur enfance et l'EVC, mais aussi, encore aujourd'hui qu'ils sont devenus adultes. Ces participants les nomment comme des personnes significatives et les décrivent comme des piliers dans leur parcours.

La trajectoire familiale, il reste que depuis un an et demi je demeure avec ma belle-sœur et mon frère dans un sous-sol. Je suis moins seule et ça m'aide financièrement. – Ginette, 55 ans.

Ah je dirais que quand on arrivait, on arrivait avec un gros bagage sur le dos, mais quand on était rendu à la maison à ma tante, c'était un lieu de repos. (...) On [ne] pensait plus à rien. Ils nous consolait beaucoup et ils nous ont changé les idées beaucoup aussi. – Daniel, 53 ans.

Elles sont ma vie et c'est un des motifs les plus forts qui a empêché que j'enlève ma vie parce que ça ne fait pas juste un mois, ça va tomber ici, ça va finir en habitant avec ma tante et ma grand-mère parce que pour moi, ma grand-mère c'est ma mère là. – Maria, 33 ans.

Puis, les participants rapportent que leur mère et leur père étaient des facteurs aidants dans certains cas. Par l'écoute, la bonté, le sentiment de sécurité et l'amour qu'elles procuraient aux participants, les mères ont joué un rôle essentiel auprès des participants lors d'épisodes de violence, mais encore aujourd'hui à l'âge adulte. D'un autre côté, les comportements des pères vis-à-vis des participants sont considérés par certains comme un facteur aidant, puisque cela agissait comme un baume sur la violence à laquelle ils étaient exposés (ex. : « Mais comme mon père était amoureux [amour paternel] envers moi, ça l'effaçait un peu », Maria, 33 ans).

Tu sais, malgré tout, ma mère a quand même, tu sais, la bonté. Je trouve que quand même j'ai appris des choses d'elle et l'amour, l'affection qu'elle nous a ... Moi et mon frère on a eu beaucoup d'affection de sa part, ce qui fait qu'on n'a pas été carencé. – Ginette, 55 ans.

4.4.2 Services formels

En analysant les récits de vie, il est possible d'observer que les participants ayant obtenu plus de services et une diversité dans les services durant l'enfance et à l'âge adulte diffèrent de ceux qui en ont moins reçu. Leur capacité à faire des liens entre les victimisations et d'identifier ce qui pourrait être aidant est plus grande quand ils ont reçu plus de services. Également, il a été observé que ceux ayant reçu plus de services sont plus aptes à reconnaître les violences et communiquent plus aisément ce qu'ils veulent et ne veulent pas dans la vie. Comme constaté dans le tableau 3, en lien avec les services formels, certains participants n'ont eu recours qu'à un service formel, alors que d'autres ont eu recours jusqu'à neuf services.

En compilant les données recueillies par les participants, il est possible de constater que les services formels ont été davantage utilisés chez les participants à l'âge adulte que durant l'enfance. Sauf pour trois participants, qui ont reçu des services formels dans l'enfance, la plupart ont reçu de l'aide formelle seulement une fois devenus adultes. Pour une participante, le seul service reçu est la police, et ce, à l'âge adulte. D'ailleurs, le manque de ressources formelles est dénoncé par les participants lors des entrevues. Plusieurs d'entre eux auraient apprécié plus de services formels dans leur enfance. Pour Marie-Andrée, ses bonnes notes scolaires ont joué un rôle important dans le traitement des signalements en lien avec son dossier. Les centres jeunesse n'auraient pas retenu le signalement puisqu'elle avait de bonnes notes. Elle ne comprend pas pourquoi les notes scolaires sont si importantes dans le traitement d'un signalement, car pour elle, cela ne veut rien dire. Elle garde un souvenir amer de son expérience avec les centres jeunesse.

J'avais de bonnes notes, je fonctionnais bien, mais quand tu es rendue à 25 ans et tu vas chez le psy puis que tu comprends et que tu réalises certaines affaires tu te dis que tu n'allais pas bien pantoute. Veux-tu bien me dire comment tu peux te fier sur les résultats scolaires d'un élève pour retenir un signalement fait que... j'ai de travers les centres jeunesse. –Marie-Andrée, 26 ans.

Comme Marie-Andrée, plusieurs autres participants considèrent qu'ils auraient dû être mieux encadrés et soutenus par les services, dès le bas âge. Ils déplorent le manque de ressources et de signalements. Certains croient que leur âge et les politiques sociales en place à l'époque pourraient être la cause du manque de soutien formel dans leur enfance. Bien que la DPJ ait été instaurée en 1979 au Québec, il est possible que Jason, n'ayant pas été aidé par cette ressource,

croie que celle-ci n'existait pas à l'époque (Ex. : « Donc elle a été arrêtée par la police (...) et pas d'intervention de la DPJ parce qu'il n'avait pas de DPJ dans ce temps-là. », Jason, 34 ans).

Malgré que peu d'entre eux mentionnent les biens-faits des services formels reçus en bas âge, plusieurs mentionnent qu'à l'âge adulte, les diverses formes de soutien formel ont apporté une grande aide afin de passer à travers des moments plus difficiles de leur vie (ex. : « Je peux mettre ça en bleu pour l'espoir (rires). J'ai été souvent chercher de l'aide (maison d'hébergement) », Ginette, 55 ans). Ce n'est toutefois pas tous les participants qui ont reçu des services en lien avec la violence vécue. Certains ont mentionné avoir eu recours à des services d'aide, mais pas en lien avec l'EVC ou les autres formes de victimisation. À l'âge adulte, les intervenants présents aujourd'hui dans la vie des participants sont des personnes significatives et très aidantes.

C'était essentiel pour ma réussite. Essentiel! Et il est essentiel encore. Ce sont des anges dans ma vie. Ce sont des anges. (Intervenantes de la maison d'hébergement et psychologue). -Maria, 33 ans.

L'aide que les personnes m'offrent en santé mentale comme les intervenants, les préposés ou peu importe qui travaillent ici. Oui, la résidence m'aide beaucoup. (...) Ça fait à peu près un an que j'ai laissé tomber le masque [car je peux être plus moi-même], six mois, un an et je suis rendu ici à la résidence et je ressens beaucoup de confort et de sécurité. -Daniel, 53 ans.

4.4.3 Eux-mêmes et leurs stratégies pour faire face à la violence

Des décisions prises par les participants telles que l'aide qu'ils désiraient obtenir (ex. : « Chaque événement de ma vie c'était vraiment important pour former la personne que je suis aujourd'hui et heureusement j'ai eu la prise de conscience d'aller chercher de l'aide », Maria, 33 ans) et l'ouverture à de nouvelles avenues ont permis aux participants de s'aider à travers la violence. Entre autres, la méditation était source de bienveillance pour un participant et la pensée positive et des activités plaisantes aidaient grandement une autre participante (ex. : « J'essaye d'être positive, me changer les idées, faire du coloriage, faire des mots cachés ou peu importe », Marjorie, 39 ans). Que ce soit en participant à des activités telles que le scoutisme, les participants ont été en mesure de socialiser et de s'ouvrir sur le monde. D'un autre côté, certains participants ont déclaré que s'affirmer et mettre ses limites leur a permis de se faire respecter.

C'est une pratique, j'allais dire que c'était une baguette magique, mais ce n'est pas une baguette magique, mais honnêtement, ça fait une grosse différence si on le fait bien.

(...) Je faisais de la méditation un peu et je me regroundais, puis ça allait mieux. - Jason, 34 ans.

J'ai été dans le scoutisme. J'ai fait des activités, c'était super le fun. Ça m'a amené à socialiser et en même temps, ça m'a permis de m'ouvrir par rapport à certaines situations. Il y a eu des hommes positifs là aussi quand même. Donc ça m'a beaucoup aidé à socialiser et à m'émanciper là-dedans. -Jason, 34 ans.

Ce qui m'a aidé beaucoup, l'affirmation de soi. Quand on comprend dans la vie que c'est important de prendre sa place parce que si on ne prend pas sa place, il n'y a pas personne qui va nous la donner. (...) De te dire que tu as le droit toi aussi (...) d'avoir le respect, la dignité et l'intégrité, la protection. Moi ça a été beaucoup l'affirmation de moi, beaucoup. Ça m'a donné un drive incroyable. -Meggie, 33 ans.

Les participants décrivent l'un de leurs traits de caractère qui les ont aidés à passer à travers la violence dans leur vie comme étant de la résilience. Malgré que plusieurs participants aient nommé le terme de la résilience dans leur trait de caractère, ceux qui n'ont pas explicitement employé ce terme se décrivent comme étant des personnes avec les capacités de rebondir d'une situation à une autre en faisant des choix qui les amènent à se relever en cas de difficulté, ce qui correspond aussi à la définition de la résilience (Honor, 2017). Les participants mentionnent l'influence de l'EVC ainsi que les autres formes de victimisation dans l'obligation de former leur résilience pour passer à travers les étapes de leur vie.

Comme personnage principal de ma vie, mon influence a été ma résilience. C'est la capacité de voir le positif parmi tout ça et la capacité aussi de me créer des stratégies pour m'en sortir. De voir qu'à la fin, il y a toujours un petit bout de lumière en plus que je suis dans le noir, en plus d'être blessée, il y a toujours de la lumière. C'est vraiment mon côté résilient malgré tout. Ça, ça me définit. -Maria, 33 ans.

Selon les participants, le fait d'avoir une facilité dans une autre trajectoire de vie est considéré comme un facteur aidant, puisque cela leur permettait d'avoir un aspect positif dans leur vie.

M'investir dans le scolaire. Ça, ça me fait du bien parce que je vais me chercher là dans beaucoup de reconnaissance et beaucoup d'estime. J'ai toujours été bonne à l'école [alors] ça, c'est une force que j'ai et ça me suit tout le temps. (...) Ça, ça me faisait beaucoup de bien. -Alexandra, 28 ans.

La plupart des participants considèrent qu'il y a une évolution dans leur réaction et leur stratégie face à la violence au cours des années. Certains se sont habitués à vivre avec de la violence puisqu'il y en a depuis qu'ils sont tout petits. Pour la plupart des participants, les stratégies ont

évolué dans le temps, laissant place à l'accueil des émotions et la demande d'aide. Certains ont eu recours à des stratégies d'évitement telles que le détachement de la situation afin de ne pas être trop traumatisés par les événements qui leur sont arrivés.

(...) avec le temps c'est ça, j'ai compris qu'il y en avait d'autres puis c'est correct de vivre des émotions, de les accueillir et justement de pleurer c'est correct. Il y a moyen de prendre soin de soi sans se blesser. –Jason, 34 ans.

Je ne me souviens vraiment pas parce que si j'ai des événements un peu traumatisants, dans ma tête, j'efface les dates, les jours justes, pour ne pas rester dans ma tête [avec] des numéros des dates, des chiffres. C'est comme un peu nébuleux. C'est une chose que j'essaie de me cacher pour ne pas me martyriser avec ça. Je ne voulais pas devenir une martyre en souffrance. –Maria, 33 ans.

De manière plus spécifique à l'EVC, les participants ont eu recours à plusieurs moyens afin de faire face à la violence. Certains ont confronté leurs parents en s'interposant dans le conflit (ex. : « Mais moi d'habitude, je suis là. Je fais ça depuis que je suis petite là, depuis que je suis arrivée ici. Mon job c'est de les arrêter. Sinon ça va aller mal », Yolanda, 32 ans). D'autres avaient comme stratégie de surveiller de loin les chicanes et être toujours prêts à intervenir en cas de violence. Enfin, certains tentaient de rester à l'écart de la situation et malgré qu'ils étaient curieux, ceux-ci se protégeaient en s'éloignant. Dans bien des cas, les participants ont commencé à intervenir dans la violence lorsqu'ils ont vieilli et ont senti qu'ils avaient plus de pouvoir d'agir. Plus jeunes, ceux-ci étaient davantage portés à se cacher ou à rester dans leur chambre.

Moi je descendais tranquillement comme une petite souris et j'allais me cacher derrière les chaises qui étaient comme attenantes entre le salon et la cuisine. Je me faufilais. Je guettais et je me disais que si mon père essaye de faire mal à ma mère je vais... C'est assez là. Parce qu'à douze ans je commençais à dire que j'avais un peu de pouvoir, un peu. J'ai fait ça pendant longtemps. -Ginette, 55 ans.

Je me cachais dans la garde-robe. J'allais jouer. Je me tassais, j'allais avec ses enfants à elle (belle-mère) et on était tout le temps cinq-six enfants dans cette maison-là fait qu'on faisait juste sortir, s'isoler et faire comme si ça n'existait pas, ou s'enfermer dans la garde-robe. -Marie-Andrée, 26 ans.

4.4.4 Recommandations des participants

Les participants ont des recommandations à faire en lien avec les violences vécues. Plusieurs participants nomment l'importance de l'éducation et de la sensibilisation auprès des parents et l'importance des recherches sur le sujet de l'EVC. Par ailleurs, ils croient que la

population générale devrait être mieux informée afin d'intervenir convenablement dans des situations de violence. Ils considèrent qu'il reste du travail à faire afin de diminuer la violence dans le milieu familial et que la violence ne devrait pas être un sujet tabou.

Il y a des apprentissages qui sont faits malheureusement et ça teinte les relations malheureusement, d'où l'importance d'éduquer les parents, de sensibiliser les parents, de faire de la prévention et de donner des services pour les gens qui sont exposés et en même temps, de faire des études comme ça c'est vraiment intéressant. - Jason, 34 ans

Mais maintenant, plus qu'on en parle [de la violence], plus qu'on va devenir alerte à ça, à ce qui se passe dans les foyers des autres, sans nécessairement débarquer avec les gros sabots. Mais les gens, un moment donné, vont devoir faire leur part en tant que société. - Meggie, 33 ans

Bref, les différentes stratégies utilisées par les participants ont varié dans le temps et d'une situation à une autre. Les différentes trajectoires de vie ont donc été touchées par ces stratégies, puisque les participants sont tous allés chercher l'aide ou ont trouvé le moyen de se défaire des situations de violence, quel que soit le contexte. Bien que les stratégies puissent varier, le but initial et final a été de se couper de la violence.

En somme, les résultats démontrent la complexité de la problématique d'EVC. Chaque participant a un parcours de vie unique composé de trajectoires diversifiées et les violences subies laissent leurs traces dans les différentes sphères de vie des participants. Bien que la fréquence, la durée, la sévérité et les formes de violence subie soient différentes d'un participant à l'autre, il est possible de constater les conséquences multiples de ces actes de violence chez tous les participants. Des liens entre l'EVC et les autres victimisations ont été établis, et ce, dans chacune des trajectoires de vie (familiale, professionnelle, amoureuse, amitié, scolaire, autre). Selon les participants, l'EVC affecte de nombreuses façons les différentes trajectoires de vie, en rendant plus vulnérable à vivre d'autres victimisations, en affectant le processus de prise de décision et de réflexion et en influençant les relations avec les autres. Bien que quelques facteurs aidants aient été nommés par les participants, ceux-ci mentionnent la nécessité de recevoir davantage d'aide durant l'enfance et à l'âge adulte. Le manque de soutien formel est d'ailleurs un problème qui a été mis en lumière par les participants.

Chapitre 5 : Discussion

La présente recherche avait pour but de : 1) mieux comprendre les effets perçus de l'EVC sur les différentes trajectoires de vie d'adultes ayant vécu cette victimisation, et ce, tout au long de la vie des individus; 2) d'explorer, auprès de ces adultes, les liens qu'ils perçoivent entre cette victimisation, les autres expériences vécues dans les différentes trajectoires de vie ainsi que les facteurs aidants dans leur parcours. Rappelons que la recherche a été conduite auprès de neuf participants, âgés de plus de 25 ans et ayant été victimes d'EVC dans leur enfance ou leur adolescence. Dans ce chapitre, les résultats seront discutés en tenant compte de la recension des écrits et du cadre théorique. Il débutera par bref un rappel des principaux résultats de la recherche. Ensuite, des liens entre les écrits scientifiques et les résultats seront faits, en abordant quatre thèmes : 1) les liens entre l'EVC et les autres victimisations, 2) les conséquences de ces victimisations à court, moyen et long termes, 3) le fait que la victimisation puisse être vécue à différents âges de la vie et finalement 4) les enjeux de l'accès à des ressources d'aide. Enfin, des recommandations pour l'intervention et la recherche seront proposées en soulignant également les forces et limites de cette étude.

5.1 Rappel des principaux résultats

Lorsque l'on regarde les résultats présentés au chapitre 4, il est possible de constater les parcours uniques et individualisés de chaque participant à l'étude. Certains ont vécu de l'EVC tout au long de leur vie, même jusqu'à aujourd'hui à l'âge adulte et d'autres ont vécu l'EVC quelques années durant l'enfance. La sévérité, la fréquence et les formes d'exposition varient considérablement d'un participant à l'autre. Les expériences diversifiées des participants rencontrés mettent en évidence la complexité de la problématique sociale qu'est l'EVC. Certaines similitudes ou notions de l'EVC restent toutefois des incontournables pour tous les participants telles que les conséquences de l'EVC sur les autres trajectoires de vie et la vulnérabilité à vivre d'autres expériences de victimisation. Les participants ont été victimes de plusieurs autres formes de violence, au cours de leur vie, dans le milieu familial et à l'extérieur de celui-ci. La revictimisation a eu lieu dans plusieurs, sinon dans toutes les autres trajectoires étudiées (professionnelle, amitié, amoureuse, scolaire et autres). Ils ont également vécu d'autres formes de violence dans leur milieu familial telles que de la négligence, de la maltraitance, de l'exposition à

la violence envers la fratrie, de la violence faite par la fratrie, par un autre enfant ou par un membre de la famille élargie. Les revictimisations ont eu lieu durant l'enfance et à l'âge adulte, ce qui signifie que la revictimisation se perpétue à travers le temps. Les participants font des liens étroits entre l'EVC dans l'enfance et les autres formes vécues.

Les participants ont nommé plusieurs facteurs aidants pour faire face aux différentes formes de violence. L'aide informelle, provenant de la famille élargie a été la plus mentionnée. En effet, plusieurs considèrent des membres de la famille élargie comme des sources de réconfort et de bienveillance, surtout durant l'enfance. Plusieurs participants n'ont eu pratiquement aucun accès à des services formels durant l'enfance. Ce type de service est survenu plus tard à l'âge adulte. Des participants dénoncent le manque de services formels reçus dans l'enfance. Également, certains traits de caractère comme la résilience, l'affirmation de soi et le désir de sortir de la violence ont permis aux participants de mettre leurs limites et de rebondir lors d'épreuves dans leur vie. Leurs stratégies pour faire face à la violence leur ont permis de se détacher de certaines situations ou de protéger ceux qu'ils aiment. Enfin, les participants donnent quelques recommandations en lien avec l'EVC pour l'intervention et les recherches futures. Les participants suggèrent de faire davantage de prévention et d'éducation en lien avec l'EVC, de devenir moins individualiste en tant que société et de s'intéresser davantage aux comportements violents d'autrui.

5.2 Liens entre les écrits scientifiques et les résultats

5.2.1 Lien entre l'exposition à la violence conjugale et les autres victimisations

Selon Finkelhor *et al.* (2007b), les risques de vivre d'autres victimisation sont largement augmentés à la suite d'une première victimisation. Ces autres formes de victimisation peuvent survenir dans le milieu familial ou non familial ainsi que les différentes trajectoires de vie. Dans la présente recherche, les participants font des liens avec leur enfance tumultueuse et leurs vies d'adultes parsemées d'évènements de violence. Certains considèrent que la violence les suit dans leurs relations. Les résultats de cette recherche concordent avec les recherches antérieures sur la polyvictimisation. Plus spécifiquement dans le milieu familial, les recherches antérieures stipulent que la cooccurrence de la maltraitance et de l'EVC est élevée (Dumont *et al.*, 2014; Herrenkohl, 2008). Clément *et al.* (2013), considèrent que les enfants ayant vécu de l'EVC sont plus à risque de revictimisation que ceux n'ayant pas été EVC. Dans bien des cas, l'EVC ne vient pas seule.

Ces écrits sont cohérents avec les résultats de cette recherche, rappelant que la totalité des participants a vécu de la maltraitance dans leur enfance, en plus de vivre de l'EVC. Ces résultats peuvent sembler supérieurs aux résultats d'autres recherches sur le sujet. Cependant, la grande liberté de pensée accordée aux participants et l'outil du calendrier de vie pourraient avoir permis aux participants de se remémorer davantage d'évènements du passé comparativement à d'autres types de méthodologie de recherche. De plus, contrairement à certaines études qui mesurent la polyvictimisation dans la dernière année (Finkelhor *et al.*, 2007b; Turner *et al.*, 2012), la présente étude s'intéressait aux victimisations vécues à travers les parcours de vie, ce qui peut aussi expliquer ces liens qui semblent encore plus forts entre les différentes victimisations. D'ailleurs, l'entrevue qualitative et le calendrier de vie sont réputés comme étant des outils méthodologiques contribuant à une forte ouverture et un rappel des évènements du passé (Dorais, 1993; Yoshihama, Gillespie, Hammock, Belli & Tolman, 2005; Hayes, 2018). De plus, la grande majorité des études consultées en lien avec la polyvictimisation et l'EVC ont comme sujet central la maltraitance des enfants au sens large (Dong *et al.*, 2004). Celles-ci n'établissent pas nécessairement comme la présente étude un critère d'inclusion qui est d'avoir vécu l'EVC. Elles partent du critère de maltraitance et se dirigent vers l'EVC, contrairement à cette recherche qui part du critère d'EVC et qui se dirige vers les autres formes de maltraitance. Cela pourrait expliquer la différence entre les résultats des études.

Pour ce qui concerne les victimisations extra-familiales, c'est-à-dire, dans les autres trajectoires de vie (scolaire, professionnelle, amitié, amoureux, autres), comme on peut le constater dans le tableau 2, la totalité des participants a mentionné avoir été victime, dans l'enfance, d'au moins un crime conventionnel, de victimisation par les pairs, de victimisation sexuelle ou d'exposition à la violence dans la communauté. Les participants font des liens entre ces formes de victimisation et l'EVC. Ce résultat rejoint d'autres études telles que celle de Finkelhor *et al.* (2007b) qui stipule que vivre des formes de violence à la maison rend plus susceptible de vivre d'autres formes de violence à l'extérieur du milieu familial. Par ailleurs, il est important de noter que nos résultats sur la polyvictimisation sont plus élevés que la plupart des études consultées sur le sujet. Cependant, la plupart des études faites auparavant sur l'EVC et la polyvictimisation ont été conduites auprès des enfants et des adolescents. Ceci étant dit, étant donné que la population de cette étude varie considérablement entre 26 et 56 ans, les participants de la présente recherche, comparativement aux autres recherches, ont plus d'expériences de vie et disposent d'un plus long

parcours dans chacune des trajectoires étudiées. Dans ce sens, les résultats à l'étude respecteraient les croyances de Cyr *et al.* (2014) comme quoi la victimisation multiple et la polyvictimisation tendent à s'accroître avec l'âge, puisque les jeunes acquièrent des expériences de vie. Il serait donc logique de croire que cette accumulation des victimisations continue à l'âge adulte. Il serait donc raisonnable de penser qu'un adulte aurait cumulé plus de victimisations qu'un enfant ou un adolescent.

Par ailleurs, plusieurs participants ont démontré des signes de transmission intergénérationnelle de la victimisation. En effet, une majorité des participants vivent ou ont vécu de la VC dans leur relation amoureuse après avoir vécu l'EVC. Ces revictimisations concorderaient avec les résultats de plusieurs chercheurs qui mentionnent la vulnérabilité des personnes victimes d'EVC à vivre de la VC dans leur vie future (Maker, Kimmelmeier & Peterson, 1998; Ornduff, Kelsey & O'Leary, 2001). Tel que soulevé par Madruga *et al.* (2017), ceux-ci seraient près de quatre fois plus à risque de vivre de la VC, une fois devenus adultes, que ceux n'ayant pas été victimes d'EVC. Dans nos résultats, il s'agit de plus de la moitié des participants qui ont été victimes de violence d'un partenaire amoureux. Ainsi, ceux-ci mettent en relation l'influence de l'EVC durant l'enfance et leur parcours amoureux. Il y aurait donc des conséquences sur la trajectoire amoureuse provenant de l'EVC. Par contre, certains participants mentionnent que le fait d'avoir vécu de l'EVC les a poussés à aller à l'encontre de toutes formes de violence dans leur relation intime. Ces résultats viennent donc changer le cycle de revictimisation suggéré par certaines recherches. Également, la transmission intergénérationnelle de la violence peut également se vivre en tant qu'auteur de la VC. Plus précisément, certains participants nous rapportent avoir fait l'utilisation de la violence à leur tour dans certaines situations. Le désir de contrôle sur l'autre et la reproduction de la violence observée dans leur milieu familial sont des conséquences de l'EVC relevées par les participants. Il s'agit de répercussions qui ont déjà été soulevées dans plusieurs recherches antérieures (Honor, 2005; Madruga *et al.*, 2017; Murshid & Murshid, 2018; Ornduff *et al.*, 2001 ; Wallace, 2002). Les explications données par les participants concernant leur utilisation de la violence soutiennent les recherches antérieures. Ceci étant dit, si cette reproduction de la violence est vue comme une imitation des comportements appris dans le milieu familial comme moyen de régler un conflit, le fait que d'autres la subissent en tant que victime ou décident de ne pas la reproduire montre toute la complexité des parcours de vie et

l'importance des stratégies préventives qui permettent de contrer la reproduction intergénérationnelle – nous y reviendrons.

5.2.2 Conséquences de l'exposition à la violence conjugale à court, moyen et long termes

Les participants ont rapporté plusieurs conséquences de l'EVC dans leur parcours de vie et dans les différentes trajectoires. Tout d'abord, les participants ont nommé leurs problèmes de santé mentale comme une conséquence à l'EVC et aux différentes formes de violence qu'ils ont subies pendant l'enfance. Les problèmes de santé mentale nommés étaient des troubles anxieux, stress, troubles de la personnalité limite, troubles bipolaires, troubles d'attachement, dépressions et idées suicidaires. Également, deux participants, une femme et un homme demeuraient dans une résidence pour personnes en santé mentale au moment de l'entrevue. Ceux-ci étaient d'ailleurs encadrés par des intervenants en lien avec les difficultés qu'ils éprouvaient. Plusieurs participants ont fait des liens entre leurs problèmes de santé mentale et les difficultés vécues dans leur enfance. Il s'avère important de considérer, dans ce cas-ci, que les participants ont tous vécu au moins une forme de maltraitance par une figure parentale, en plus d'avoir été EVC. Il est donc impossible de faire la distinction entre la maltraitance vécue et l'EVC dans cette étude ni de distinguer les conséquences spécifiques à chacune des victimisations. Toutefois, l'étude de Kernic, Wolf, Holt, McKnight, Huebner et Rivara (2003) a démontré que les EEVC avaient plus de problèmes de comportement et des compétences sociales moins bonnes que les enfants qui n'ont pas été EVC, et ce, même après que la variable de maltraitance durant l'enfance ait été contrôlée. Nos résultats abondent dans le même sens que d'autres recherches faites sur le sujet, puisque l'EVC est reconnue pour avoir des impacts sur la santé mentale des enfants (Bekaert, Caron, & Masclet, 2012), et des adultes (Thoresen, Myhre, Wentzel-Larsen, Aakvaag & Hjemdal, 2015; Norman, Byambaa, Butchart, Scott & Vos, 2012). En effet, plusieurs études démontrent que les problèmes sociaux et les problèmes psychologiques (la dépression, les traumatismes, l'abus de substance et les dépendances) à l'âge adulte sont des conséquences de l'EVC vécue dans l'enfance (Finkelhor *et al.*, 2007b; Overlien, 2010). Par exemple, dans leur méta-analyse, Li, D'arcy et Meng (2016) démontrent que les individus exposés à n'importe quelle forme de maltraitance dans leur enfance, voient leur risque de dépression doubler rendu à l'âge adulte. Dans le même ordre d'idées, nos résultats démontrent que les troubles de santé mentale persistent bien après l'enfance et les participants doivent vivre avec ces problèmes de santé mentale au quotidien. Certaines recherches considèrent qu'il y aurait

une différence entre les troubles de santé mentale chez les hommes et chez les femmes (Hughes & Barad, 1983). Bien que nous n'ayons pas assez de participants hommes pour faire une comparaison appropriée entre les hommes et les femmes, il est important de garder en mémoire que dans le cas de cette recherche, les hommes sont touchés autant que les femmes par les problèmes de santé mentale et une seule différence a été notée sur les types de troubles. L'unique différence se retrouve dans le fait qu'il semblerait que les hommes de l'étude aient eu des comportements autodestructeurs et des idées suicidaires au cours de leur parcours, ce qui n'a pas été rapporté par les femmes. Le fait que certains participants auraient eu ces comportements concorderait avec les résultats d'autres recherches mentionnant le rôle de la polyvictimisation dans les comportements à risque et les idéations suicidaires (Turner *et al.*, 2012).

Par ailleurs, les recherches mentionnent les difficultés d'entrer en relation avec les autres lorsque les individus ont vécu de la violence dans leur milieu familial (Overlien, 2010). En ce qui concerne l'intimidation à l'école primaire et secondaire, la recherche de Baldry (2003) mentionne les probabilités plus grandes pour un EEVC de vivre de l'intimidation ou de faire vivre de l'intimidation à d'autres jeunes. Les résultats de la présente étude appuient cette hypothèse, puisque les participants ont mentionné leurs difficultés et l'intimidation vécues dans leurs trajectoires amoureuse, d'amitié et scolaire. Par exemple, l'une des participantes mentionne que du côté amoureux et amitié, les choses sont compliquées et tendues. Elle ne souhaite donc pas avoir de relation intime, elle se concentre davantage sur sa trajectoire professionnelle.

Ensuite, les participants ont nommé des conséquences de l'EVC mettant en relation la trajectoire familiale et les trajectoires professionnelle et scolaire. Les participants ont mentionné leurs choix d'études et leurs choix professionnels comme découlant de certains manques qu'ils ont eu dans leur milieu familial. D'ailleurs, un participant fait référence à la parentification en bas âge, ce qui l'aurait conduit à se diriger vers une carrière d'intervenant social. La parentification est d'ailleurs reconnue comme une conséquence de l'EVC par certains chercheurs (Fortin et Lachance, 2011). Elle est vue comme étant un facteur aggravant la dépression et l'anxiété à l'âge adulte (Haxhe, 2013), ce qui concorderait à nos résultats de recherche. D'après Haxhe (2013), la parentification rendrait les enfants en stade d'alerte et ceux-ci seraient toujours prêts à intervenir en cas de problème. Il ne serait donc pas étonnant de considérer que ce principe d'aide et de soutien constant s'est propagé à d'autres trajectoires de vie telles que les trajectoires scolaire et

professionnelle chez nos participants adultes. En appui à ce constat, les auteurs Valteau, Bergner, Horton (1995), considèrent que la parentification dans l'enfance détermine le style relationnel de l'adulte, ce qui signifie que beaucoup d'enfants parentifiés adoptent un rôle de soignant envers d'autres personnes et développent une personnalité centrée sur le soin et l'attention. Ces résultats feraient grandement du sens avec les résultats de la présente étude, puisque plus de la moitié des participants adultes ont aujourd'hui des métiers reliés à la relation d'aide.

Également, les rôles exercés par les enfants dans les contextes de VC, tels que ceux de protecteur, de sauveur et de gardien de la paix, énumérés dans l'étude de Goldblatt et Eisikovits (2005), se retrouvent également dans la présente étude, puisque les stratégies utilisées par les participants étaient de prévenir et arrêter la violence. D'ailleurs, pour plusieurs participants, ces rôles sont encore d'actualité, car leurs parents vivent encore de la VC.

5.2.3 Victimisation et les âges de la vie

Tout d'abord, il est important de mentionner que cette étude comprend deux participants dans la catégorie 26- 29 ans (donc nées entre 1990-1993), cinq participants dans la catégorie 30-39 ans et deux participants dans la catégorie 50-59 ans (nés entre 1960-1969). Considérant le très petit échantillon, le mieux qui puisse être fait consiste à faire ressortir, à titre d'hypothèses à approfondir dans les recherches futures, quelques nuances observées entre les plus jeunes et les plus âgés de l'étude, soit ceux dans la vingtaine et ceux dans la cinquantaine. Bien que nous soyons loin d'atteindre la saturation empirique qu'il faut en recherche qualitative (N=40) (Ouellet & Saint-Jacques, 2000), il est tout de même possible de voir quelques ressemblances et divergences entre les deux catégories de participants.

Afin de bien situer les participants dans le temps, il est important de connaître l'époque à laquelle ces derniers sont nés et ont grandi. La théorie du parcours de vie, nous rappelle que l'époque et le contexte dans lesquels les personnes sont nées ont une grande influence sur leur vie, puisque les contextes historique et social jouent sur les opportunités et contraintes que vivent les individus (De Coninck & Godard, 1990). Cette théorie analyse des parcours de vie en s'intéressant aux contextes social, économique, culturel, politique, structurel, etc. de la société dans laquelle un individu évolue (Brannen & Nielsen, 2005). Il est impératif de tenir compte de ces différents

contextes sociaux afin de mieux comprendre les trajectoires des personnes. Dans ce sens, voyons ce qui en est des politiques en place au Québec en matière de VC et d'EVC.

Avant les années 1970, au Québec, la VC était vue comme un problème de nature privée. À cette époque, l'église avait une place prédominante dans la vie des individus et le divorce n'était pas bien vu. D'ailleurs, choisir de mettre un terme à une relation était mal vu et les proches rejetaient, dans bien des cas, les femmes qui souhaitaient le faire, ce qui les condamnait à de l'isolement et de la pauvreté (Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, 2019). D'un autre côté, les coutumes de l'époque plaçaient les femmes en situation de dépendance monétaire envers leur mari. À la fin des années 1960, quelques lois voient le jour, instaurant de nouvelles dispositions en regard du divorce, du mariage et de l'aide juridique. Dans les années 1970, des mouvements féministes s'intensifient et l'intervention féministe prend de l'ampleur. Les premières maisons d'hébergement sont mises en place permettant aux femmes d'avoir un endroit sécuritaire et accessible en cas de besoin (Gouvernement du Québec, 1995; Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, 2019). Puis, peu à peu, le gouvernement met en place de nouvelles lois permettant aux femmes d'avoir des recours contre leur mari (par exemple, la loi de 1983 sur les infractions sexuelles en contexte conjugal (Ramoisy, Di Domenico & Bérubé, 1995). Les femmes peuvent désormais témoigner contre leur mari. Des campagnes de sensibilisation sont également mises en place afin de faire valoir les droits des femmes et rendre accessibles les ressources disponibles en cas de VC. En 1986, une première politique d'intervention judiciaire visant à réduire la tolérance sociale à l'égard de la VC voit le jour (Gouvernement du Québec, 1995). Des programmes de formation sont également offerts aux intervenants afin de mieux comprendre les besoins des femmes et des enfants en contexte de VC. Dans les années 1990, la VC est de plus en plus reconnue comme une forme de violence faite principalement envers les femmes (Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, 2019). Il faudra tout de même attendre en 1995, moment charnière, pour voir l'adoption de la Politique d'intervention en matière de VC. Par la suite, quatre plans d'action ont vu le jour, permettant de dépister, prévenir et contrer la VC. D'ailleurs, le Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de VC avait pour but de mieux assurer la sécurité des victimes de VC. Celui-ci intègre les enfants dans les victimes de VC et améliore le soutien auprès des personnes ayant des comportements violents. Enfin, le tout dernier Plan d'action gouvernemental en matière de VC

2018-2023 vise, par 56 nouveaux engagements, à continuer les efforts faits jusqu'à présent pour lutter contre la problématique sociale de la VC (Gouvernement du Québec, 2018a).

Si l'on recule d'une cinquantaine d'années, on comprend que les réglementations, les interventions, les politiques sociales, etc., étaient différentes de ce que l'on a aujourd'hui et même de celles en place il y a vingt ou trente ans. Lorsque les participants aujourd'hui âgés dans la cinquantaine sont nés, aucune politique sociale en matière de VC n'avait encore vu le jour. La VC était vue comme un problème privé et les lois de l'église prédominaient. Ces informations vont dans le sens que ce qui nous a été raconté par l'une de nos participantes les plus âgées (Ginette, 55 ans). Celle-ci mentionne la religion comme étant un facteur clé dans la décision de sa mère de rester avec son conjoint violent et la « loi du secret » comme raison de n'avoir jamais rien dit à propos de la VC à la maison. Lorsqu'elle parle de la mort de sa mère, elle mentionne qu'une partie d'elle est soulagée, puisque sa mère n'aura plus à vivre de la VC et qu'elle sait pertinemment que sa mère n'aurait jamais quitté son père. Il faut comprendre également que l'EVC se perpétue même plus tard à l'âge adulte lorsque la situation conjugale des parents ne change pas. Pour les participants, s'inquiéter de leurs parents plusieurs années après avoir atteint l'âge de la maturité peut jouer considérablement sur le parcours de vie et les différentes trajectoires de vie. D'un autre côté, Daniel, 53 ans, mentionne qu'il y avait plus de violence dans son jeune temps, comme quoi, la violence était « normale » quand il était jeune. Évidemment, comme l'on peut constater, aucune aide aux femmes victimes de VC et aux EEVC à l'époque donc, dans cette mesure, la tolérance à l'égard de la VC était sans doute bien différente de celle d'aujourd'hui.

Du côté des deux participantes dans la vingtaine, nées dans les années 1990, leurs explications concernant la VC envers leur parent sont bien différentes que celles des plus âgés. Celles-ci constatent le divorce de leurs parents et le voient comme un point de départ pour une nouvelle vie. Ici, la rupture est vue comme un facteur aidant, puisque ça permettait aux participantes de rester à l'écart de leur père violent. L'acceptation du divorce par la société et les nouvelles lois l'entourant ont contribué dans une certaine mesure à l'épanouissement des participantes.

Il semblerait que la prévention, la sensibilisation et les nouvelles lois ont eu des effets positifs sur la dénonciation de la VC, puisque lorsqu'on regarde les statistiques, le nombre

d'infractions dénoncé a triplé depuis les trente dernières années. Toutefois, malgré le travail fait auprès des victimes, des proches, des agresseurs et de la société en général, il est estimé que seuls 30 % des incidents ont été rapportés au service de police en 2014 (Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, 2019). Si l'on se fie aux participantes dans la vingtaine, aucune plainte n'a été déposée en lien avec les agressions survenues et aucune aide juridique n'a été demandée. Celles-ci tomberaient donc dans la statistique du 70 % qui ne déclare pas la VC.

Des similitudes au plan des services reçus pour les participants et les membres de leur famille ont également été notées. Du côté des plus âgés, ceux-ci rapportent que leurs mères n'ont jamais été consultées pour la violence reçue. Ils nomment d'ailleurs que le CLSC, les travailleurs sociaux et psychologues n'étaient pas accessibles, dans ce temps-là. Toutefois, ils ont eu recours à des services d'aide plus tard à l'âge adulte, mais pas en lien avec l'EVC. Ginette, 56 ans, fait d'ailleurs une comparaison avec son frère six ans et demi plus jeune. Celle-ci mentionne que compte tenu de ses difficultés à l'école, son frère a eu droit à l'aide professionnelle (orthopédagogue et psychologue). Elle considère que ces ressources l'ont aidé à passer à travers son enfance difficile et qu'il est moins « poqué » qu'elle. Elle croit qu'il y avait déjà une ouverture plus grande pour l'intervention à l'époque de son frère. Ginette mentionne sa facilité à l'école, ce qui l'empêchait d'avoir recours à des services d'aide. Les participants dans la vingtaine mentionnent qu'eux non plus n'ont pas eu accès à de l'aide formelle dans leur enfance. Marie-Andrée, 26 ans, mentionne que les centres jeunesse ont reçu plusieurs signalements la concernant. Cependant, étant donné que celle-ci avait une facilité à l'école, les signalements n'étaient jamais retenus. Clairement, elle ne comprend pas quel est le lien entre avoir de la facilité à l'école, l'EVC et la maltraitance dont elle a été victime par son père. Il est intéressant de constater que Ginette, 56 ans et Marie-Andrée, 26 ans ont vécu des situations similaires d'EVC et que leur force à l'école les empêchait d'avoir accès à des services d'aide appropriés, et ce, même si 30 ans de loi et de politiques sociales les séparent. Il serait sans doute intéressant de faire des recherches futures sur la perception des causes de non-service pour les EEVC sachant que les réalités sociopolitiques dans lesquelles elles ont grandi sont bien différentes. Également, ce n'est qu'en 2007, moment marquant pour l'EVC, que la loi sur la protection de la jeunesse reconnaît que l'EVC peut avoir des conséquences sur le développement et la sécurité des enfants (Gouvernement du Québec, 2008b). En 2007, les participants les plus jeunes de la recherche avaient 16 et 14 ans et les plus

âgés avaient 43 et 41 ans. Cela pourrait expliquer pourquoi aucune intervention n'a été faite auprès d'eux en contexte d'EVC.

S'il y avait plus de participants dans les deux groupes (21-29 ans et 51-59 ans), nous serions en mesure de faire ressortir plus de différences et de similitudes entre eux. Malheureusement, pour l'instant, nous pouvons constater ces changements et ces ressemblances uniquement. C'est pourquoi il serait intéressant de conduire une étude avec une quarantaine de participants afin de joindre la saturation empirique et ainsi avoir des résultats clairs et précis entre les groupes d'âge sur les conséquences de l'EVC et sur les répercussions des contextes dans lesquelles un enfant grandit.

5.2.4 Accès au service versus victimisation

Les participants ont eu davantage accès à des services formels à l'âge adulte que durant l'enfance. Certains croient qu'il y a un lien entre l'époque durant laquelle ils ont grandi et les services offerts. Plusieurs changements ont d'ailleurs eu lieu en ce qui concerne les politiques sociales et les services dans les dernières années, comme discuté au point 5.2.3 sur les victimisations et les âges de la vie. Bien que les enfants soient considérés comme des humains à part entière, ceux-ci sont dirigés et influencés par leurs parents. Dans ce sens, les enfants ne sont pas toujours en mesure d'avoir accès à des services d'aide s'ils n'y sont pas dirigés. De plus, la notion du « secret » dans un contexte de violence familiale peut couper l'accès de l'enfant aux services formels et aux demandes d'aide, le laissant seul avec ses difficultés (Peled, 1997). Des neuf participants à l'étude, seule une participante a eu recours à un service de placement avec la DPJ à cause de la négligence qu'elle vivait à la maison. La DPJ n'a d'ailleurs pas mentionné l'EVC dans la famille comme motif de placement, bien qu'à cette époque l'EVC n'était pas bien reconnue comme susceptible de nuire à la sécurité et au développement de l'enfant. Malgré tout, ces résultats demeurent inquiétants, puisque l'on sait que l'EVC a des conséquences aussi néfastes que les autres formes de victimisation familiale (Gauthier *et al.*, 2001). Toutefois, malgré le manque de soutien formel, les participants ont nommé les services informels provenant de la famille élargie comme étant une grande aide dans leur enfance. Ces résultats appuient des études antérieures stipulant que le réseau social est un premier pas vers les ressources formelles et le réseau d'aide professionnel chez les femmes victimes de VC (Beaulaurier, Seff, Newman & Dunlop, 2007;

Bourque, Jaccoud & Gabriel, 2009; Prosman, Lo Fo Wong, & Lagro-Janssen, 2014). Ainsi, pour les jeunes exposés, leur réseau social peut être une aide, et ce, même s'ils ne discutent pas directement de la violence subie. On pourrait penser que le parent victime de VC a discuté ou a été cherché de l'aide auprès de la famille élargie et que celle-ci a su donner des moments de répit aux enfants. Ainsi, la famille élargie constitue pour la majorité des participants la première et la meilleure source d'aide durant l'enfance. Devenus adultes, les participants ont emboité le pas vers des ressources plus formelles pour chercher de l'aide. Également, certains participants ont mentionné ne pas savoir qu'il y avait de la violence à l'intérieur du milieu familial jusqu'à un âge plus avancé. L'étape de reconnaissance de la violence est essentielle afin de procéder à la recherche d'aide selon Randell, Bledsoe, Shroff et Pierce (2012). Par exemple, certains participants mentionnent avoir pris conscience qu'il y avait de la violence chez eux seulement vers l'âge de 18 ans, pendant un cours au Cégep. À ce stade, la recherche d'aide formelle pouvait commencer. Cela pourrait donc expliquer pourquoi les participants ont eu recours à des services formels seulement à l'âge adulte.

D'un autre côté, les participants victimes de l'EVC et de violence familiale ne seraient pas différents des victimes directes de VC, puisque plusieurs auteurs mentionnent la sous-utilisation des services disponibles spécialisés en violence familiale et conjugale (Kaukinen, Meyer & Akers, 2013). Il semblerait que les ressources informelles resteraient les ressources les plus utilisées. La facilité d'entrer en contact avec les ressources informelles serait un atout pour les victimes. En même temps, des auteurs dénoncent les difficultés d'accès à l'aide formelle encore aujourd'hui, et ce, malgré les changements apportés au cours des dernières années pour la reconnaissance sociale du problème (Savard & Zaouche Gaudron, 2013). Également, Savard et Zaouche Gaudron (2013) estiment qu'étant donné que le champ d'intervention relié à l'EVC est relativement jeune, les acteurs et intervenants en protection de la jeunesse font face à des difficultés reliées au manque de connaissance dans les types d'interventions appropriés. D'ailleurs certains de nos participants mentionnaient avoir eu recours en enfance à des services d'aide, mais que ceux-ci ne leur ont pas procuré l'aide nécessaire. Le manque de connaissance et de formation au niveau des intervenants pourrait sans doute expliquer pourquoi les participants ne se sentaient pas bien encadrés au moment des rencontres.

5.3 Recommandations découlant des résultats

Des recommandations pour les recherches futures et des interventions ont été faites par les participants comme nous l'avons vu dans la section sur les résultats. Premièrement, la formation des intervenants en matière d'EVC est primordiale selon des participants afin de reconnaître les signes d'une possible exposition. D'ailleurs, comme mentionné précédemment, ce n'est que depuis l'année 2007 que la DPJ reconnaît l'EVC comme une forme de mauvais traitement psychologique au même titre que les autres MT. Ainsi, les intervenants et institutions devraient être sensibilisés à cette forme spécifique de maltraitance envers les enfants, mais aussi envers les adultes qui vivent de l'EVC, puisque comme mentionné plus haut, plusieurs participants adultes étaient encore exposés et affectés dans leur vie actuelle. Quelques études mentionnent que les approches à privilégier, les politiques sociales à changer et les interventions à faire ne sont pas toujours mise en place par les professionnels (Overlien, 2010; Black, 2008). Les participants ayant aujourd'hui recours à des services d'aide formels mentionnent que l'aide n'est pas en lien avec l'EVC ou la violence vécue dans l'enfance. Bien que certains ne vivent plus l'EVC entre leurs parents, les répercussions de ces violences sont toujours présentes dans leur vie, d'où l'importance de former les intervenants œuvrant auprès d'une clientèle adulte, en particulier les services en santé mentale.

Si l'on considère que chaque situation familiale d'EVC et de VC est unique et complexe, il serait utile d'avoir des interventions personnalisées à chaque famille. Des chercheurs mentionnent que l'un des défis de l'intervention est de savoir comment bien répondre aux besoins spécifiques des familles (Lavergne *et al.*, 2015). Ils recommandent que les intervenants soient dotés d'outils cliniques adaptés, d'offrir aux familles des services diversifiés et pertinents et de procéder à la collaboration intersectorielle afin d'aider les organismes à surmonter ce défi de taille. La fiche synthèse de Dumont (2018), réalisée à la suite de trois séminaires auprès de 57 participants experts, dans le cadre d'une recherche-action intitulée « Maternité et paternité en contexte de violence conjugale : problématiques associées et enjeux de concertation », propose que davantage d'efforts soient faits pour lever les obstacles associés à la demande d'aide et d'augmenter l'accessibilité aux services. Ils recommandent qu'une meilleure collaboration entre les différents milieux de pratique soit faite, que la formation des intervenants sur les problématiques associées soit bonifiée et qu'il y ait plus de sensibilisation auprès de la population générale.

Dans cette recherche, les participants souhaitent que la population agisse davantage auprès des personnes à risque lorsqu'ils sont témoins d'une forme de violence quelconque. D'ailleurs, ils nomment les services informels comme plus aidants durant l'enfance que les services formels, ce qui place la famille et les amis au premier rang en ce qui concerne l'importance de faire de la sensibilisation. Ce n'est donc pas seulement les intervenants qui devraient être sensibilisés à l'EVC, mais bien tous ceux qui sont en contact avec les enfants tels que les enseignants, les membres de la famille élargie, les voisins, etc. La prévention et la sensibilisation de la population générale devraient être davantage faites, puisque plusieurs recherches, y compris celle-ci, démontrent l'importance de l'aide formelle pour les enfants. Des chercheurs ont également mentionné l'importance de l'aide informelle afin de mettre les victimes de VC en relation avec les services appropriés (Evans & Feder, 2014). Toutefois, ceux-ci mentionnent qu'il est essentiel pour les aidants de reconnaître les signes de VC et de connaître les services formels disponibles afin de bien renseigner et aider les victimes (Evans & Feder, 2014). Ainsi, il serait capital de fournir des ressources d'aide et des formations aux « proches aidants ». L'EVC n'étant pas aussi connue que les autres formes de MT infligés aux enfants, cette victimisation devrait être davantage incluse dans les campagnes de sensibilisation faites par le gouvernement et les institutions afin de faire reconnaître cette forme de MT comme étant toute aussi importante que les autres en termes de conséquences et de répercussions.

Enfin, les participants font ressortir plusieurs questionnements pour des recherches futures. D'abord, ils mentionnent le manque de soutien formel en enfance. Il serait intéressant de comprendre pourquoi. Certains mentionnent les politiques sociales en vigueur à l'époque, d'autres la religion et d'autres leur facilité à l'école comme étant des facteurs influençant les formes de soutien obtenu ou non. Malheureusement, dans le cadre d'un projet de mémoire, il est difficile d'avoir suffisamment de participants afin d'obtenir une saturation empirique. Il serait donc pertinent de faire une recherche semblable avec plus de participants et une diversité plus grande en âge. Ayant l'opportunité de faire des comparaisons plus approfondies, il sera possible de comprendre quels sont les enjeux de l'EVC selon les groupes d'âge et de voir dans quelle mesure les politiques sociales des dernières années viennent en aide aux EEVC. Mieux connaître les stratégies entreprises par le gouvernement qui ont fonctionné auprès des participants victimes d'EVC permettrait sans doute de guider les futures interventions et mesures préventives pour l'avenir.

5.4 Forces et limites de l'étude

Les forces majeures de cette étude sont le caractère novateur du sujet de recherche ainsi que la méthodologie de recherche. Le caractère unique de la recherche avec la théorie du parcours de vie et les entrevues qualitatives ont placé le vécu et les expériences des participants au centre de la recherche. Le matériel utilisé lors de l'entrevue, tel que le calendrier de vie, a permis aux participants de guider leur pensée afin de faire une reconstruction de leurs différentes trajectoires de vie. La grande place à la libre pensée accordée aux participants leur a permis de discuter des choses significatives pour eux. Cette recherche descriptive a ainsi permis de suivre le parcours de vie des participants sous tous les horizons importants pour eux. Également, les parcours uniques de chaque participant et de leur vécu sont mis en valeur à travers cette étude. L'utilisation de cette méthodologie de recherche et son caractère qualitatif sont d'ailleurs très peu utilisés dans d'autres études pour un sujet tel que l'EVC (Laforest, Maurice & Bouchard, 2018 ; Overlien, 2010). Pour Overlien (2010), le manque de recherche qualitative sur le sujet est un enjeu majeur afin de répondre aux questions sans réponses concernant l'EVC. Par ailleurs, l'originalité de la recherche sur le plan de la population à l'étude est une force puisqu'elle est en complémentarité à une recherche maîtresse (Lessard *et al.*, en cours) intitulée *Parcours d'enfance et d'adolescence traversés par l'exposition à la violence conjugale : étude rétrospective* ayant comme population les jeunes adultes (18-25 ans). Des comparaisons entre les deux recherches pourront être faites afin de voir s'il existe une différence entre les deux populations et ainsi voir l'évolution à travers le temps de ces deux groupes. De plus, le fait que les questions soient répondues par les victimes d'EVC et non par les parents donne une force à l'étude. Overlien (2010) considère qu'avoir des informations sur la compréhension des personnes victimes d'EVC est primordial et que trop peu d'études leur donnent une place suffisante. Enfin, très peu d'études se sont attardées aux conséquences à long terme de l'EVC. La plupart des études faites sur le sujet ont des participants dans l'enfance ou l'adolescence ou des parents d'EVC, ce qui fournit des informations sur les conséquences à court ou à moyen termes. Peu d'informations sont connues sur les conséquences à long terme en lien avec les différentes trajectoires de vie. Cette étude démontre qu'il existe un lien entre l'EVC durant l'enfance et les trajectoires de vie à l'âge adulte, illustrant ainsi la pertinence de faire des études auprès d'adultes.

Toutefois, quelques limites ont été identifiées. Bien que le nombre de participants à l'étude soit justifié pour un projet de mémoire (N=9), ce nombre reste insuffisant pour atteindre la saturation empirique nécessaire à une recherche qualitative. Il est donc difficile de faire une comparaison adéquate entre les groupes d'âge ou même selon le sexe des individus, comme il aurait été approprié de le faire avec un échantillonnage par cas multiple de type contraste-saturation. Les critères de diversification en âge et en genre sont une force de l'étude, mais les contraintes reliées à un projet de mémoire de recherche, ne permettent pas d'atteindre une diversité égale d'hommes et de femmes ni un nombre de participants équivalent dans chaque groupe d'âge. Par conséquent, la transférabilité des résultats est difficile (Fortin & Gagnon, 2016).

De plus, deux individus ont assisté à l'entrevue de recherche sans toutefois que leurs résultats soient comptabilisés. L'un d'entre eux ne répondait pas aux critères d'inclusion à l'étude, puisqu'il n'avait pas été EVC dans son enfance. Une erreur de communication ou de compréhension peut être à l'origine de ce problème survenu. Le second, malgré qu'il répondît bien aux critères d'inclusion, a quitté l'entrevue avant la fin. Il est toutefois difficile de connaître la raison pour laquelle cet individu a quitté. Cependant, le sujet central à l'étude est un sujet difficile en soi donc, il se pourrait que le participant ne se sentît pas à l'aise. D'ailleurs, lorsqu'on fait appel à des sujets humains lors d'une recherche scientifique, il y a toujours un risque que ces derniers souhaitent mettre un terme à leur participation. Dans ce cas-ci, il était essentiel de revenir sur les règles éthiques et d'appliquer le protocole en place qui donnait une entière liberté aux participants de la recherche de quitter en tout temps et retirer leur participation à l'étude.

Enfin, une dernière limite identifiée concerne le questionnaire en ligne utilisé pour recueillir des données sur les différentes formes de victimisation vécue. Ce questionnaire devait recueillir des informations concernant l'enfance des participants (Finkelhor, Ormrod, Turner & Holt, 2009b). Or, lors du retour sur le questionnaire en ligne durant l'entrevue, les participants répondaient régulièrement aux questions en expliquant une situation qui s'est produite lorsqu'ils étaient adultes. Ce n'est donc pas uniquement les résultats des victimisations en enfance qui ont été amassées lors du questionnaire en ligne et pendant l'entrevue. Pour les participants, il semblerait que le moment où la victimisation a eu lieu n'a pas d'importance, mais bien qu'elle se soit produite. Ce constat vient d'ailleurs biaiser les résultats sur la polyvictimisation en enfance. On pourrait donc parler de victimisation tout au long de la vie.

Conclusion

L'état des connaissances exposées dans le chapitre 1 démontre que trop d'enfants sont EVC à travers le monde et qu'il importe de s'intéresser à la complexité des impacts et des retombées de cette forme de violence psychologique (Côté & Lessard, 2009). Peu d'études se sont intéressées à créer des liens entre le concept de parcours de vie et celui d'EVC. Nous savons qu'être victime d'EVC rend un individu plus à risque de faire face à d'autres formes de victimisation (Dumont *et al.*, 2014). C'est pourquoi, il est essentiel de s'intéresser à mieux comprendre les différentes formes de victimisation que vivent les enfants et les conséquences que cela peut entraîner tout au long de la vie. Bref, les impacts des différentes formes de victimisation sont bien réels et les conséquences s'y rattachant sont nombreuses et peuvent affecter le parcours de vie de multiples façons.

Les objectifs de recherche étaient de : 1) mieux comprendre les effets perçus de l'EVC sur les différentes trajectoires de vie d'adultes ayant vécu cette victimisation, et ce, tout au long de la vie des individus; 2) d'explorer, auprès de ces adultes, les liens qu'ils perçoivent entre cette victimisation, les autres expériences vécues dans les différentes trajectoires de vie ainsi que les facteurs aidants dans leur parcours. La théorie du parcours de vie forme le cadre d'analyse de la présente étude. La méthodologie utilisée est basée sur une approche mixte, bien que principalement qualitative. Un outil quantitatif a été utilisé pour la mesure des différentes victimisations subies, lequel a été combiné à une entrevue semi-dirigée ce qui a permis le recueil des données et a permis d'amasser des données riches (Bosisio & Santiago-Delefosse, 2014). Neuf participants de plus de 26 ans ont participé à cette étude.

Durant les entretiens, les participants ont relevé les différentes composantes de leur parcours de vie et les différents épisodes de VC auxquels ils ont été exposés. L'analyse du discours des participants a révélé certaines similitudes et différences en ce qui concerne les trajectoires de vie. Les participants ont révélé des conséquences de l'EVC dans leur enfance et à l'âge adulte. Ceux-ci considèrent avoir été marqués par la violence, les rendant plus vulnérables à d'autres contextes de victimisation et à l'utilisation de la violence. Bien que la plupart d'entre eux vivent aujourd'hui dans un environnement sans violence, la majorité a vécu une bonne partie de sa vie familiale dans la violence et certains y vivent encore. La violence a également été présente dans d'autres sphères de leur vie. Certains ont vécu de l'intimidation à l'école, d'autres ont vécu du

harcèlement ou des attouchements sexuels au travail. La majorité des participants rapportent également avoir été victimes d'un partenaire amoureux violent. Bien que la fréquence, la durée, la sévérité et la forme de la violence (physique, verbale, psychologique, sexuelle ou économique) varie chez les participants, ceux-ci rapportent avoir été touchés par la violence dans leur trajectoire amoureuse. La plupart considère que ce qu'ils ont vécu en termes de violence dans leur enfance les a rendus vulnérables à d'autres situations de violence dans d'autres trajectoires de vie. Les problèmes de santé mentale chez des participants constituent d'ailleurs l'une des conséquences rapportées par les participants qui ont été exposées, bien qu'elle ne figure pas comme une forme de victimisation en soit.

Afin de faire face aux conséquences de la violence ou afin de les aider dans leur vie, les participants ont eu recours à différentes sources d'aide formelle et informelle. Toutefois, pour la majorité des participants, l'aide formelle est survenue plus tard à l'âge adulte. Dans leur enfance, l'aide qu'ils ont reçue était davantage de l'aide informelle provenant de membres de la famille élargie. Les stratégies utilisées par les participants peuvent également être considérées comme des facteurs aidants. Par les décisions prises et la bonne capacité de résilience qu'ont fait preuve les participants, les conséquences de l'EVC ainsi que les autres formes de victimisation n'ont pas défini qui ils sont aujourd'hui. D'ailleurs, les participants ont mentionné avoir participé à l'étude afin d'aider d'autres personnes dans leur situation.

La discussion relève des pistes de recherche qui méritent d'être explorées. Au plan de la recherche, il serait pertinent de faire des études utilisant une méthodologie semblable, mais en ayant un nombre plus élevé de participants. Cela permettrait d'obtenir des clarifications entre les différents groupes d'âge, leurs parcours de vie, les répercussions de l'EVC et l'époque dans laquelle ils ont vécu leur enfance. Des différences et des ressemblances entre les groupes d'âge pourraient être constatées.

Les recommandations faites par les participants doivent être prises en compte, puisqu'ils sont les experts de leur vie. Ceux-ci croient qu'il y a place au changement dans notre société et parler est la clé pour rendre cette problématique moins tabou. Étant donné que la première forme d'aide à laquelle les participants ont eu recours dans leur enfance est l'aide informelle, il est impératif que l'EVC et ses conséquences soient mieux connues de tous. De ce fait, que ce soit par

l'éducation, la prévention ou par l'aide, les services actuels doivent être améliorés. Par conséquent, les services devraient être offerts à la famille élargie et aux différents acteurs qui gravitent autour des enfants à risque. D'ailleurs, il a été démontré que les adultes peuvent vivre encore l'EVC ou ses répercussions. C'est pourquoi, il est recommandé que les intervenants œuvrant auprès des adultes soient eux aussi formés sur l'EVC. Puisque l'on sait que les répercussions sont présentes chez les adultes et que ceux-ci restent vulnérables à d'autres victimisations, il est essentiel que les intervenants soient en mesure de les accompagner.

Bibliographie

- Alvarez-Lister, M. S., Pereda, N. & Guilera, G. (2016). Psychopathological correlates of polyvictimization in young offenders. *Criminal Justice and Behavior*, 43(12), 1710-1725. doi:10.1177/0093854816662678
- Baldry, A.C. (2003). Bullying in Schools and Exposure to Domestic Violence. *Child Abuse and Neglect*. 27(7), 713–32.
- Beaulaurier R. L., Seff L. R., Newman F. L. & Dunlop B. (2007). External barriers to help seeking for older women who experience intimate partner violence, *Journal of Family Violence*, 22(8), 747-755.
- Bekaert, J., Caron, R. & Masclet, G. (2012). Le vécu subjectif des enfants exposés à la violence conjugale: l'anxiété et l'apport de variables protectrices. *La psychiatrie de l'enfant*, 55(1), 247-268.
- Bessin, M. (2009). Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique. *Informations sociales*, (6), 12-21.
- Black, T. (2008). The Canadian Child Welfare System Response to Exposure to Domestic Violence Investigations. *Child Abuse & Neglect*, 32(3), 393–404.
- Bosisio, F. & Santiago-Delefosse, M. (2014). Intérêts et limites de l'utilisation d'une méthodologie mixte : à propos d'une recherche en psychologie de la santé. *Pratiques psychologiques*, 20 (1), 39-53. doi:10.1016/j.prps.2013.11.002
- Bourassa, C. (2003). La relation entre la violence conjugale et les troubles de comportement à l'adolescence : Les effets médiateurs des relations avec les parents. *Service social*, 326, 50 (1), 30-56. doi:10.7202/006918ar
- Bourassa, C., Robinson, J., Lessard, G., Turcotte, P., Lavergne, C., Damant, D. & Flynn, C. (2008). La maternité et la paternité en contexte de violence conjugale. Dans C. Parent, S. Drapeau, M. Brousseau & E. Pouliot (Eds.), *Visages multiples de la parentalité*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Bourque P., Jaccoud M. & Gabriel E. (2009). Stratégies adoptées par les femmes autochtones dans un contexte de violence familiale au Québec, *Criminologie*, 42(2), 173-194.
- Brannen, J. & Nielsen, A. (2005). Individualisation, choice and structure: A discussion of current trends in sociological analysis. *Sociological Review*, 53, 412-428.
- Buchanan, F., Wendt, S. & Moulding, N. (2015). Growing up in domestic violence: What does maternal protectiveness mean? *Qualitative Social Work*, 14 (3), 399-415. doi:10.1177/147332501454725
- Burczycka, M. (2016). *Tendances en matière de violence conjugale autodéclarée au Canada, 2014 ; La violence familiale au Canada : un profil statistique 2014*. 3-21. Ottawa, Ontario : Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada.
- Carlson, B. E. (2000). Children exposed to intimate partner violence: Research findings and implications for intervention. *Trauma, Violence, & Abuse*, 1 (4), 321-342.

- Carpentier, N. & White, D. (2013). Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation. *Sociologie et sociétés*, 45(1), 279-300. doi:10.7202/1016404ar
- Cater, Å. K., Miller, L. E., Howell, K. H. & Graham-Bermann, S. A. (2015). Childhood exposure to intimate partner violence and adult mental health problems: relationships with gender and age of exposure. *Journal of family violence*, 30 (7), 875-886. doi:10.1007/s10896-015-9703-0.
- Cater, Å. K. & Sjögren, J. (2016). Children exposed to intimate partner violence describe their experiences: a typology-based qualitative analysis. *Child and adolescent social work journal*, 33 (6), 473-486. doi:10.1007/s10560-016-0443-7
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (2014). *Les enfants exposés à la violence conjugale*. Repéré à https://www.enfants-exposes.criviff.qc.ca/cycle#titre_section_14
- Clément, M-È., Bernèche, F., Chamberland, C. & Fontaine, C. (2013). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012 : Les attitudes parentales et les pratiques familiales*. Québec : Canada, Institut de la statistique du Québec.
- Clément, M-È., Julien, D., Lévesque, S. & Flores, J. (2019). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales*. Résultats de la 4e édition de l'enquête, [En ligne], Québec; Institut de la statistique du Québec, 150. Repéré à www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/ environnement-social/violence-familles/violence-familiale-2018.pdf
- Côté, I. & Lessard, G. (2009). De l'invisible au visible: les enfants exposés à la violence conjugale. *Intervention*, 131, 118-127.
- Cunningham, A. & Baker, L. (2007). *Petits yeux, petites oreilles : comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent*. Ontario, Canada : Agence de santé publique du Canada.
- Cyr, K., Clément, M. & Chamberland, C. (2014). La victimisation, une norme dans la vie des jeunes au Québec? *Criminologie*, 47 (1), 17-40.
- De Coninck, F. & Godard, F. (1990). L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité. *Revue française de sociologie*, 31 (1), 23-53.
- De Montigny Gauthier, P. & De Montigny, F. (2014). Théorie du parcours de vie. *Cahier de recherche*, Centre d'études et de recherche en intervention familiale.
- Dorais, M. (1993). Diversité et créativité en recherche qualitative. *Service social*, 42 (2), 7-27. doi:10.7202/706615ar
- Dong, M., Anda, R. F., Felitti, V. J., Dube, S. R., Williamson, D. F., Thompson, T. J., Loo, C. M. & Giles, W. H. (2004). The interrelatedness of multiple forms of childhood abuse, neglect, and household dysfunction. *Child Abuse & Neglect*, 28, 771-784.
- Dumont, A. (2015). La théorie du parcours de vie et la recherche en violence conjugale. *Équipe de recherche en violence conjugale*. Repéré à <http://www.criviff.qc.ca/>

- Dumont, A. (2018). *Violence conjugale et problèmes associés : recommandations d'expertes de divers milieux de pratique s'appuyant sur des résultats de recherche*. Fiche synergie recherche-pratique #7. CRI-VIFF. Repéré à <https://www.criviff.qc.ca/>
- Dumont, A., Lessard, G., Cyr, K., Chamberland, C. & Clément, M. (2014). L'exposition à la violence familiale : Effets du cumul d'autres formes de violence. *Criminologie*, 47 (1), 149–166. doi:10.7202/1024011ar
- Eisikovits, Z., Winstok, Z. & Enosh, G. (1998). Children's Experience of Interparental Violence: A Heuristic Model. *Children and Youth Services Review*, 20 (6), 547-568. doi:10.1016/S0190-7409(98)00025-5
- Elder, G. H., Jr. (1995). The life course paradigm: Social change and individual development. Dans P. Moen, G. H. Elder, Jr. & K. Lüscher (Eds.). *Examining lives in context: Perspectives on the ecology of human development*. *American Psychological Association*, 101-139. doi:10.1037/10176-003
- Elder, G. H., Jr. (1994). Time, human agency, and social change: Perspectives on the life course. *Social Psychology Quarterly*, 57 (1), 4-15. doi:10.2307/2786971
- Elder, G. H., Jr. & Rockwell, R. C. (1979). The life-course and human development: An ecological perspective. *International Journal of Behavioral Development*, 2(1), 1-21.
- Evans, S. E., Davies, C. & DiLillo, D. (2008). Exposure to domestic violence: A meta-analysis of child and adolescent outcomes. *Aggression and violent behavior*, 13(2), 131-140. doi:10.1016/j.avb.2008.02.005
- Evans, M. A. & Feder, G. S. (2014). Help-Seeking Amongst Women Survivors of Domestic Violence : a Qualitative Study of Pathways Towards Formal and Informal Support. *Health Expectations*, 19, 62-73.
- Finkelhor, D., Ormrod, R. K. & Turner, H. A. (2007a). Poly-victimization : A neglected component in child victimization. *Child Abuse and Neglect*, 31 (1), 7-26.
- Finkelhor, D., Ormrod, R. K. & Turner, H. A. (2007b). Polyvictimization and trauma in a national longitudinal cohort. *Development and psychopathology*, 19(1), 149-166.
- Finkelhor, D., Ormrod, R. K. & Turner, H. A. (2009a). Lifetime assessment of poly victimization in a national sample of children and youth. *Child Abuse & Neglect*, 33, 403–411. doi:10.1016/j.chiabu.2008.09.012
- Finkelhor, D., Ormrod, R., Turner, H. & Holt, M. (2009b). Pathways to poly-victimization. *Child maltreatment*, 14 (4), 316-329. doi:10.1177/1077559509347012
- Foster, H. & Brooks-Gunn, J. (2009). Toward a Stress Process Model of Children's Exposure to Physical Family and Community Violence. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 12 (2), 71-94. doi:10.1007/s10567-009-0049-0
- Fortin, M.-F. & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal, Canada : Chenelière éducation

- Fortin, A. & Lachance, L. (2011). La parentification chez l'enfant exposé à la violence conjugale. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 29, 63-86. doi:10.3917/rief.029.0063
- Gaudet, S., Burlon, N. & Lévesque, M. (2013). *Comprendre les parcours de vie : une lecture au carrefour du singulier et du social. Repenser la famille et ses transitions : repenser les politiques publiques*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Gauthier, H., Nobert, Y. & Dionne, C. (2001). *Portrait social du Québec*. Données et analyse. Canada, Québec
- Gherghel, A. & Saint-Jacques, M. C. (2013). *La théorie du parcours de vie (life course) : une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Goldblatt, H. & Eisikovits, Z. (2005). Role taking of youths in a family context: Adolescents exposed to interparental violence. *American Journal of Orthopsychiatry*, 75 (4), 644-657. doi:10.1037/0002-9432.75.4.644
- Gouvernement du Québec (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale — Prévenir, dépister et contrer la violence conjugale*. Québec, Canada : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Gouvernement du Québec (2008a). *Loi sur la protection de la jeunesse*. Québec, Canada : Éditeur officiel du Québec.
- Gouvernement du Québec (2008b). *Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant*. Québec; Canada : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Gouvernement du Québec (2012). *Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale*. Québec; Canada : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale et Ministère de la Justice.
- Gouvernement du Québec (2015a). *Statistiques 2015 sur les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec*. Québec; Canada : Ministère de la Sécurité Publique.
- Gouvernement du Québec (2015b). *Comité de travail pour une action concertée auprès des enfants exposés à la violence conjugale et leur famille : état des lieux et recommandations*. Québec; Canada : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Gouvernement du Québec (2017). *Statistiques : Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec en 2015*. Québec; Canada : Ministère de la Sécurité publique.
- Gouvernement du Québec (2018a). *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*. Québec; Canada : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Ministère de la Justice.
- Gouvernement du Québec (2018b). *Trousse média sur la violence conjugale*. Institut National de la santé publique. Québec; Canada. Repéré à <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/statistiques/ampleur>

- Grasso, D. J., Petitleerc, A., Henry, D. B., McCarthy, K. J., Wakschlag, L. S. & Briggs-Gowan, M. J. (2016). Examining patterns of exposure to family violence in preschool children: a latent class approach. *Journal of traumatic stress*, 29 (6), 491-499. doi:10.1002/jts.22147
- Groves, B. M. (1999). Mental health services for children who witness domestic violence. *Future Child*, 9 (3), 122-132. doi:10.2307/1602786
- Guba, E.G. & Lincoln, Y.S. (1994). Competing Paradigms in Qualitative Research. Dans Denzin N. K. & Lincoln, Y.S. (dir). *Handbok of qualitative research*. Thousand Oaks. CA : Sage Publications.
- Haxhe, S. (2013). *L'enfant parentifié et sa famille*. Erès.
- Hayes, B. E. (2018). Benefits and Challenges of Using Life History Calendars to Research Intimate Partner Violence. *Journal of Family Violence*, 33(3), 227-238.
- Hélie, S., Collin-Vézina, D., Turcotte, D., Trocmé, N. & Girouard, N. (2017). *Étude d'incidence québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse en 2014 (ÉIQ-2014): Rapport Final*. Repéré à http://cwrp.ca/sites/default/files/publications/en/eiq-2014_rapport_final.pdf
- Herrenkohl, T.I. (2008). Intersection of Child Abuse and Children's Exposure to Domestic Violence. *Trauma, Violence & Abuse*, 9(2), 84-99.
- Holt, S., Buckley, H. & Whelan, S. (2008). The impact of exposure to domestic violence on children and young people: A review of the literature. *Child Abuse & Neglect*, 32, 797-810.
- Honor, G. (2005). Domestic violence and children. *Journal of Pediatric Health Care*, 19(4), 206-212.
- Honor, G. (2017). Resilience. *Journal of pediatric health care*, 31(3), 384-390.
- Hotton Mahony, T. (2011). *Les femmes et le système de justice pénale*. Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, 6^e édition, Ottawa : Statistique Canada.
- Hughes, H. M. & Barad, S. J. (1983). Psychological Functioning of Children in a Battered Women's Shelter: a Preliminary Investigation. *American Journal of Orthopsychiatry*, 53 (3), 525-531. doi:10.1111/j.1939-0025.1983.tb03396.x
- Kaukinen ,C. E., Meyer, S. & Akers, C. (2013). Status compatibility and help-seeking behaviors among female intimate partner violence victims. *Journal of interpersonal violence*, 28(3), 577-601.
- Kaukinen, C., A. Powers R. & Meyer, S. (2016). Estimating Canadian childhood exposure to intimate partner violence and other risky parental behaviors. *Journal of Child Custody*. 13:2-3. 199-218. doi:10.1080/15379418.2016.1204581
- Kernic, M.A., Wolf, M.E., Holt, V.L., McKnight, B., Huebner, C.E. & Rivara, F.P. (2003). Behavioral Problems among Children Whose Mothers are Abused by an Intimate Partner. *Child Abuse and Neglect*, 27(11), 1231-46.
- Krief, N., & Zardet, V. (2013). Analyse de données qualitatives et recherche-intervention. *Recherches en sciences de gestion*, (2), 211-237.

- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : méthode GPS et concept de soi*. Québec, Canada : Les presses de l'Université du Québec.
- La Gitée. (2018). *Le cycle de la violence conjugale*. Repéré à <http://www.lagitee.ca/femmes-596-le-cycle-de-la-violence-conjugale.php>
- Laforest, J., Maurice, P. & Bouchard, L. M. (2018). *Rapport québécois sur la violence et la santé*. Montréal, Canada : Institut national de santé publique du Québec.
- Lapierre, S., & Côté, I. (2011). On n'est pas là pour régler le problème de violence conjugale, on est là pour protéger l'enfant : La conceptualisation des situations de violence conjugale dans un centre jeunesse du Québec. *Service social*, 57 (1), 31-48. doi:10.7202/1006246ar
- Lapierre, S., Lessard, G. & Brabant, L. H. (2016). *Les violences dans la vie des enfants et des adolescents: Enjeux théoriques, méthodologiques et sociaux*. Presses de l'université du Québec.
- Lavergne, C., Hélie, S. & Malo, C. (2015). Exposition à la violence conjugale : profil des enfants signalés et réponse aux besoins d'aide des familles. *Revue de psychoéducation*, 44 (2), 245–267. doi:10.7202/1039255ar
- LeBlanc, M. M., Cosgrove, S. J., & David, K. B. (2017). Social skills and school readiness in young children exposed to violence. *Violence and victims*, 32 (2), 265-278. doi:10.1891/0886-6708.VV-D-15-00151
- Lessard, G., Alvarez-Lizotte, P., Bilodeau, R., Bourassa, C., Demers, K., Dumont, A., Fortin, A., Lapierre, S., M. Bisson, S., & Roy, V., (en cours), *Parcours d'enfances et d'adolescences traversés par l'exposition à la violence conjugale*, Recherche en cours financée par le CRSH.
- Lessard, G., Coté, I., & Fortin, A. (2006). *Mieux connaître et agir ; Enfants exposés à la violence conjugale*. Centre québécois de ressources en prévention de la sécurité et en prévention de la criminalité. Québec : Canada. Repéré à <http://www.tcvcm.ca/files/2015-12/mieux-connaître-enfants-exposés-a-la-vc-fev2006.pdf>
- Lessard, G., Drouin, M. E., Germain, A. S., Alvarez-Lizotte, P., & Turcotte, P. (2014). Concerted practice-based actions in intimate partner and family violence: When the children's well-being is the central concern. *Social Sciences*, 3(4), 650-671.
- Lessard, G., Montminy, L., Lesieux, É., Flynn, C., Roy, V., Gauthier, S., & Fortin, A. (2015). Les violences conjugales, familiales et structurelles: vers une perspective intégrative des savoirs. *Enfances, Familles, Générations*, 22, 1-26.
- Lessard, G. & Paradis, F. (2003a). *Les stratégies d'intervention à privilégier auprès des enfants exposés à la violence conjugale, Recension des écrits*. Institut national de santé publique du Québec. Québec : Canada. Repéré à <https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/278-StrategiesEnfantsExposesViolence.pdf>
- Lessard, G. & Paradis, F. (2003b). *La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection. Recension des écrits*. Québec: Institut national de santé publique du Québec.

- Levesque, S., (2011). *Le portrait d'information prénatal ; Violence conjugale*. Québec: Institut national de santé publique. Repéré à infoprenatale.inspq.qc.ca/
- Li, M., D'Arcy, C. & Meng, X. (2016). Maltreatment in childhood substantially increases the risk of adult depression and anxiety in prospective cohort studies: Systematic review, meta-analysis, and proportional attributable fractions. *Psychological Medecine*, 46, 717-730. doi:10.1017/S0033291715002743
- Maker, A.H., Kemmelmeier, M. & Peterson, C. (1998). Long-Term Psychological Consequences in Women of Witnessing Parental Physical Conflict and Experiencing Abuse in Childhood. *Journal of Interpersonal Violence*, 13(5), 574–89.
- Madrugá, C. S., Viana, M. C., Abdalla, R. R., Caetano, R., & Laranjeira, R. (2017). Pathways from witnessing parental violence during childhood to involvement in intimate partner violence in adult life: The roles of depression and substance use. *Drug and alcohol review*, 36 (1), 107-114. doi:10.1111/dar.12514
- McKee, J. R., & Payne, B. K. (2014). Witnessing Domestic Violence as a Child and Adulthood Emotionality: Do Adults “Feel” the Consequences of Exposure to Partner Abuse Later in the Life Course? *Journal of aggression, maltreatment & trauma*, 23 (3), 318-331. doi:10.1080/10926771.2014.881947
- Metz, C., & Razon, L. (2015). Violences conjugales et transmission transgénérationnelle. Que devient l'enfant témoin ? *L'Évolution Psychiatrique*, 80 (3), 515-523. doi:10.1016/j.evopsy.2014.11.001
- Mukamurera, J., Lacourse, F., & Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative: pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110-138.
- Murshid, N. S., & Murshid, N. (2018). Intergenerational transmission of marital violence: Results from a nationally representative sample of men. *Journal of interpersonal violence*, 33(2), 211-227. doi:10.1177/0886260515604413
- Norman, R. E., Byambaa, M., De, R., Butchart, A., Scott, J. & Vos, T. (2012). The long-term health consequences of child physical abuse, emotional abuse, and neglect : A systematic review and meta-analysis. *PLoS Med*, 9 (11), doi:10.1371/journal.pmed.1001349
- Organisation mondiale de la santé. (2013). *Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire*. Repéré à http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85242/1/WHO_RHR_HRP_13.06_fre.pdf.
- Ornduff, S.R., Kelsey, R.M., & O'Leary, K.D. (2001). Childhood physical abuse, personality, and adult relationship violence: A model of vulnerability to victimization. *American Journal of Orthopsychiatry*, 71(3), 322-331.
- Ouellet, F. & Saint-Jacques, M.-C. Les techniques d'échantillonnage. Dans Mayer, R., Ouellet F., Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D. & al. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal, Canada : Gaetan Morin, 71-90.

- Overlien, C. (2010). Children exposed to domestic violence: Conclusions from the literature and challenges ahead. *Journal of Social Work, 10*(1), 80-97.
- Paradis, L. (2012). *L'enfant exposé à la violence conjugale : son vécu, notre rôle*. Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale ; Québec. Repéré à <http://www.tvcm.ca/files/2015-12/eponge-web.pdf>
- Prosman G. J., Lo Fo Wong S. H. & Lagro-Janssen A. L. (2014). Why abused women do not seek professional help: a qualitative study. *Scandinavian journal of caring sciences, 28*(1), 3-11.
- Peled, E. (1997). Intervention with children of battered women: A review of current literature. *Children and Youth Services Review, 19* (4), 277-299. doi:10.1016/S0190-7409(97)00018-2
- Pires, A. (1997). *Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique*. Montréal, Canada : Gaëtan morin éditeur.
- Ramoisy, J., Di Domenico, M. & Bérubé, G. (1995). *La violence faite aux femmes: à travers les agressions à caractère sexuel*. Québec, Canada : Conseil du statut de la femme.
- Randell K. A., Bledsoe L. K., Shroff P. L. & Pierce M. C. (2012). Mothers' motivations for intimate partner violence helpseeking. *Journal of Family Violence, 27*(1), 55-62.
- Ratner, H. H., Chiodo, L., Covington, C., Sokol, R. J., Ager, J. & Delaney-Black, V. (2006). Violence exposure, IQ, academic performance, and children's perception of safety: Evidence of protective effects. *Merrill-Palmer Quarterly, 52*, 264-287. doi:10.1353/mpq.2006.0017
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (2018). *Mieux comprendre la violence conjugale*. Repéré à <http://maisons-femmes.qc.ca/violence-conjugale/>
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (2019). *Un peu d'histoire....* Repéré à <http://maisons-femmes.qc.ca/historique/>
- Richmond, J. M., Elliott, A. N., Pierce, T. W., Aspelmeier, J. E. & Alexander, A. A. (2009). Polyvictimization, childhood victimization, and psychological distress in college women. *Child maltreatment, 14*(2), 127-147.
- Rosen, L. N. & Martin, L. (1996). Impact of childhood abuse history on psychological symptoms among male and female soldiers in the US Army. *Child Abuse & Neglect, 20*(12), 1149-1160.
- Rutter, M. (1996). Transitions and turning point in developmental psychopathology : As applied to the age span between childhood and mid-adulthood. *International Journal of Behavioral Development, 19*(3), 603-626.
- Sadowski, L. & Casteel, C. (2010). Intimate partner violence towards women. *BMJ clinical evidence, 2010*.
- Savard, N. & Zaouche Gaudron, C. (2013). Recensement des actions évaluées à destination des enfants exposés à la violence conjugale. *Psychologie française, 58*(4), 319-336. doi:10.1016/j.psfr.2013.07.001

- Savard, N. & Zaouche Gaudron, C. (2014). Violence conjugale, stress maternel et développement de l'enfant. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 46 (2), 216. doi:10.1037/a0030622
- Schiff, M., Plotnikova, M., Dingle, K., Williams, G. M., Najman, J. & Clavarino, A. (2014). Does adolescent's exposure to parental intimate partner conflict and violence predict psychological distress and substance use in young adulthood? A longitudinal study. *Child abuse & neglect*, 38 (12), 1945-1954. doi:10.1016/j.chiabu.2014.07.001
- Soler, L., Paretilla, C., Kirchner, T., & Forns, M. (2012). Effects of poly-victimization on self-esteem and post-traumatic stress symptoms in Spanish adolescents. *European child & adolescent psychiatry*, 21(11), 645-653.
- Statistique Canada. (2006). *Mesure de la violence faite aux femmes. Tendances statistiques 2006*. Ottawa: Centre canadien de la statistique juridique. Statistique Canada
- Thomassin, K. (2000). La mesure de la criminalité. *Bulletin d'information sur la criminalité et l'organisation policière*, 2(2), 1-16.
- Thoresen, S., Myhre, M., Wentzel-Larsen, T., Aakvaag, H. F. & Hjemdal, O. K. (2015). Violence against children, later victimisation, and mental health: A cross-sectional study of the general Norwegian population. *European Journal of Psychotraumatology*, 6, 26259. doi:10.3402/ejpt.v6.26259
- Turner, H. A., Finkelhor, D., Shattuck, A. & Hamby, S. (2012). Recent victimization exposure and suicidal ideation in adolescents. *Archives of pediatrics & adolescent medicine*, 166(12), 1149-1154. doi:10.1001/archpediatrics.2012.1549
- Turner, H. A., Shattuck, A., Finkelhor, D. & Hamby, S. (2016). Polyvictimization and youth violence exposure across contexts. *Journal of Adolescent Health*, 58(2), 208-214. doi :10.1016/j.jadohealth.2015.09.021
- Turner, W., Hester, M., Broad, J., Szilassy, E., Feder, G., Drinkwater, J. & Stanley, N. (2017). Interventions to improve the response of professionals to children exposed to domestic violence and abuse: a systematic review. *Child abuse review*, 26 (1), 19-39. doi:10.1002/car.2385
- Valleau M., Bergner R. & Horton C. (1995). Parentification and caretaker syndrome: An empirical investigation. *Family therapy*, 22, 157-164
- Wallace, H. (2002). *Family Violence: Legal, Medical, and Social Perspectives*. Boston, MA: Allyn and Bacon
- Wathen, C. N., MacGregor, J. C., Hammerton, J., Coben, J. H., Herrman, H., Stewart, D. E. & MacMillan, H. L. (2012). Priorities for research in child maltreatment, intimate partner violence and resilience to violence exposures: results of an international Delphi consensus development process. *BMC Public Health*, 12(1), 684.
- Wendland, J., Lebert, A., de Oliveira, C. & Boujut, E. (2017). Liens entre maltraitance pendant l'enfance ou l'adolescence et consommations de substances à risque chez les jeunes adultes. *L'Évolution Psychiatrique*, 82 (2), 383-393. doi:10.1016/j.evopsy.2016.06.011

- Ybarra, G. J., Wilkens, S. L. & Lieberman, A. F. (2007). The influence of domestic violence on preschooler behavior and functioning. *Journal of Family Violence*, 22, 33–42. doi:10.1007/s10896-006-9054-y
- Yoshihama, M., Gillespie, B., Hammock, A.C., Belli, R.F. & Tolman, R. M. (2005). Does the Life History Calendar Method Facilitate the Recall of Intimate Partner Violence? Comparison of Two Methods of Data Collection. *Social Work Research*, 29(3), 151-163.

Annexes

Annexe A : Caractéristiques et expériences de victimisation des participants

Explications concernant la passation du questionnaire :

La passation du questionnaire se fera en ligne, après que les participants aient lu et complété le formulaire de consentement. Les participants auront d'abord à lire l'introduction suivante :

Les questions qui suivent abordent des situations qui vous sont peut-être arrivées durant l'enfance ou l'adolescence. Votre enfance et votre adolescence débute avec votre naissance et se poursuit jusqu'à la fin de vos 17 ans. Pour vous aider, vous pouvez prendre quelques instants et réfléchir aux différentes écoles que vous avez fréquentées, aux différents endroits où vous avez vécu, ou aux différentes personnes qui ont pris soin de vous durant l'enfance. Faites de votre mieux pour réfléchir à toute la période de votre enfance lorsque vous répondrez aux questions. Avant de commencer, il est important de vous rappeler que vos réponses demeureront confidentielles.

Par la suite, les 35 questions principales issues de l'ARJVQ apparaîtront à tour de rôle et les participants auront à y répondre par oui ou non. Il sera par contre possible, pour les participants, de ne pas répondre à une question s'ils le désirent, en cliquant sur le bouton « suivant » pour passer à la question suivante. Lorsque les participants répondront non à une des questions principales, ils passeront automatiquement à la question principale suivante. Lorsque la réponse sera oui, les trois sous-questions apparaîtront, lorsqu'elles s'appliquent :

La dernière fois que c'est arrivé :

a) Avez-vous été blessé physiquement? Être blessé signifie que vous pouvez continuer à ressentir de la douleur dans votre corps le lendemain. Il est également question de blessure lorsque vous avez un bleu, une coupure qui saigne ou un os fracturé.

- 1 Oui
- 2 Non

b) Qui a commis cet acte? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- 1 Frère, sœur, ou un autre enfant qui habitait avec vous (cousin, enfant de votre famille d'accueil, etc.)
- 2 Père (incluant le beau-père, le père de la famille d'accueil, ou le petit ami d'un parent qui habitait avec vous)
- 3 Mère (incluant la belle-mère, la mère de la famille d'accueil, ou la petite amie d'un parent qui habitait avec vous)
- 4 Un membre de votre parenté qui habitait avec vous (oncle, grand-parent, etc.)
- 5 Un membre de votre parenté qui n'habitait pas avec vous

- 6 Votre petit ami, votre petite amie, votre fréquentation, votre ex-petit ami ou votre ex-petite amie
- 7 Quelqu'un que vous connaissez comme un ami, un voisin, un enseignant, ou quelqu'un de l'école
- 8 Un étranger (un étranger est quelqu'un que vous ne connaissez pas)
- 9 Autre _____ (*inscrire le lien que vous avez avec cette personne*)

c) Cette personne était-elle un homme, une femme, un garçon ou une fille?

- 1 Homme
- 2 Femme
- 3 Garçon
- 4 Fille

Voici les 35 questions principales auxquelles les participants avaient à répondre :

1. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, est-ce qu'une personne a eu recours à la force pour vous enlever quelque chose que vous transportiez ou que vous portiez?

2. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, est-ce que quelqu'un vous a volé quelque chose sans vous le redonner ? Voici quelques exemples : un sac à dos, de l'argent, une montre, des vêtements, un vélo, un lecteur CD ou autre chose.

3. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, quelqu'un a-t-il brisé ou détruit par exprès un objet qui vous appartenait?

4. Il arrive que des personnes soient agressées avec des bâtons, des pierres, des fusils, des couteaux ou d'autres objets qui peuvent faire mal. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, est-ce que quelqu'un vous a intentionnellement frappé ou attaqué avec un objet ou une arme? Il se peut que cela se soit produit dans un endroit comme à la maison, à l'école, au magasin, dans une voiture, dans la rue ou ailleurs.

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) De quelle arme la (ou les) personne(s) qui a fait cela s'est (se sont) servi?

- 1 Fusil

- 2 Couteau
- 3 Bâton, pierre, bouteille, tuyau ou un outil comme un marteau ou une clé à molette
- 4 Autre (précisez _____)

5. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, est-ce que quelqu'un vous a frappé ou attaqué sans utiliser d'objets ou d'armes?

6. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, quelqu'un a-t-il commencé à vous agresser, mais, pour une raison ou pour une autre, n'a pas continué à le faire? Par exemple, quelqu'un a pu venir à votre aide ou peut-être avez-vous réussi à vous échapper.

7. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, est-ce que quelqu'un vous a menacé de vous blesser et qu'il aurait été possible pour cette personne de véritablement passer à l'action?

8. On dit qu'une personne a été kidnappée lorsqu'elle est emmenée quelque part contre son gré par quelqu'un qui d'après elle pourrait la blesser (par exemple, dans une automobile). Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, est-ce que quelqu'un a déjà essayé de vous kidnapper?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Est-ce que vous avez été kidnappé ou avez-vous pu vous échapper avant que cela arrive?

- 1 Kidnappé
- 2 Échappé (Cela inclut toute l'aide reçue)

9. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, avez-vous été frappé ou agressé en raison de la couleur de votre peau, de votre religion ou de l'endroit d'où vient votre famille? À cause d'un problème physique que vous avez? Ou parce que quelqu'un a dit que vous étiez gai ou lesbienne?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Quel était le motif de cette agression? Était-ce à cause :

- 1 de la couleur de votre peau
- 2 de votre religion
- 3 de l'endroit d'où votre famille vient
- 4 de certains problèmes physiques que vous avez

- 5 parce que quelqu'un a dit que vous étiez gai ou lesbienne
- 6 autre : _____

10. En excluant les tapes sur les fesses, lorsque vous étiez enfant ou adolescent, est-ce qu'un adulte présent dans votre vie vous a frappé, battu, donné des coups de pied ou blessé physiquement?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Est-ce que la (ou les) personne(s) qui a fait cela s'est (se sont) servie de l'un de ces objets?

- 1 Fusil
- 2 Couteau
- 3 Bâton, pierre, bouteille, tuyau ou un outil comme un marteau ou une clé à molette
- 4 Autre (précisez _____)
- 5 Aucune arme n'a été utilisée

11. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, avez-vous eu peur ou vous êtes-vous senti mal parce que des adultes présents dans votre vie vous traitaient de noms, vous disaient des choses méchantes ou affirmaient qu'ils ne voulaient pas de vous?

12. On dit d'un enfant qu'il est victime de négligence lorsque les adultes présents dans sa vie ne s'occupent pas de lui comme ils devraient le faire. Ces adultes peuvent ne pas lui donner suffisamment à manger, ne pas l'emmener chez le médecin lorsqu'il est malade, ou ne pas s'assurer que l'enfant a un endroit sûr ou rester. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, avez-vous été victime de négligence?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Lorsque cela est arrivé, avez-vous été malade?

- 1. Oui
- 2. Non

13. Il arrive qu'une famille se dispute sur l'endroit où devrait vivre un enfant. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, est-ce qu'un parent vous a enlevé, vous a gardé ou vous a caché afin que vous ne puissiez pas être avec votre autre parent?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Est-ce que cette personne vous a enlevé, vous a gardé avec lui ou elle ou vous a caché afin que vous ne puissiez plus jamais vivre avec votre autre parent?

1. Oui
2. Non

14. Parfois, des groupes de jeunes ou des gangs attaquent des gens. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, est-ce qu'un groupe de jeunes ou un gang vous a frappé, sauté dessus ou attaqué?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Est-ce que la (ou les) personne(s) qui a fait cela s'est (se sont) servie de l'un de ces objets?

- 1 Fusil
- 2 Couteau
- 3 Bâton, pierre, bouteille, tuyau ou un outil comme un marteau ou une clé à molette
- 4 Autre (précisez _____)
- 5 Aucune arme n'a été utilisée

15. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, un jeune, y compris vos frères et sœurs, vous a-t-il frappé? Cela a pu arriver à la maison, à l'école, dehors pendant que vous jouiez, dans un magasin ou ailleurs.

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Est-ce que la (ou les) personne(s) qui a fait cela s'est (se sont) servie de l'un de ces objets?

- 1 Fusil
- 2 Couteau
- 3 Bâton, pierre, bouteille, tuyau ou un outil comme un marteau ou une clé à molette
- 4 Autre (précisez _____)
- 5 Aucune arme n'a été utilisée

16. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, est-ce qu'un jeune a tenté par exprès de vous blesser les parties intimes en vous frappant ou en vous donnant des coups de pied?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Est-ce que la (ou les) personne(s) qui a fait cela s'est (se sont) servie de l'un de ces objets?

- 1 Fusil
- 2 Couteau
- 3 Bâton, pierre, bouteille, tuyau ou un outil comme un marteau ou une clé à molette
- 4 Autre (précisez _____)
- 5 Aucune arme n'a été utilisée

17. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, des jeunes, y compris vos frères et sœurs, s'en sont-ils pris à vous en vous poursuivant ou en vous saisissant ou encore en vous faisant faire des choses que vous ne vouliez pas faire?

18. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, avez-vous été effrayé, ou vous êtes-vous senti vraiment mal parce que des jeunes vous traitaient de noms, vous disaient des choses méchantes ou affirmaient qu'ils ne voulaient plus vous voir?

19. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, votre petit ami / petite amie ou quelqu'un avec qui vous êtes sorti vous a-t-il giflé ou frappé?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Est-ce que la (ou les) personne(s) qui a fait cela s'est (se sont) servie de l'un de ces objets?

- 1 Fusil
- 2 Couteau
- 3 Bâton, pierre, bouteille, tuyau ou un outil comme un marteau ou une clé à molette
- 4 Autre (précisez _____)
- 5 Aucune arme n'a été utilisée

20. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, un adulte que vous connaissez a-t-il touché vos parties intimes contre votre volonté ou vous a-t-il forcé à toucher ses parties intimes? Un adulte que vous connaissez vous a-t-il forcé à avoir une relation sexuelle avec lui?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Est-ce que cette personne a inséré une partie de son corps dans le vôtre? (ou ces personnes?)

1. Oui

2. Non

21. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, un adulte que vous ne connaissez pas a-t-il touché vos parties intimes contre votre volonté ou vous a-t-il forcé à toucher ses parties intimes ou à avoir des relations sexuelles?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Est-ce que cette personne a inséré une partie de son corps dans le vôtre? (ou ces personnes?)

1. Oui

2. Non

22. Maintenant, pensez à des jeunes qui avaient le même âge que vous lorsque vous étiez enfant ou adolescent, comme ceux qui fréquentaient votre école, un petit ami, une petite amie ou même un frère ou une sœur. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, est-ce qu'un enfant ou un adolescent vous a forcé à avoir des rapports sexuels?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Est-ce que cette personne a inséré une partie de son corps dans le vôtre? (ou ces personnes?)

1. Oui

2. Non

23. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, une personne a-t-elle essayé de vous forcer à avoir un contact sexuel de n'importe quel type, même si cela n'a pas eu lieu?

Si la réponse est oui, les deux questions suivantes s'ajoutent aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Est-ce que cette personne a inséré une partie de son corps dans le vôtre? (ou ces personnes?)

1. Oui

2. Non

e) Lorsque cela est arrivé, quelqu'un a-t-il eu recours à la force physique en vous poussant, en vous attrapant, en vous frappant ou en vous menaçant avec une arme?

1. Oui

2. Non

24. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, quelqu'un vous a-t-il fait regarder ses parties intimes en utilisant la force ou la surprise ou en s'exhibant devant vous?

25. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, est-ce que quelqu'un vous a fait de la peine en disant ou en écrivant quelque chose de sexuel à votre sujet ou au sujet de votre corps?

26. Lorsque vous étiez adolescent, avez-vous eu des expériences sexuelles avec une personne de 18 ans et plus, même s'il s'agit d'expériences que vous vouliez tous les deux réaliser?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) Est-ce que cette personne a inséré une partie de son corps dans le vôtre? (ou ces personnes?)

1. Oui

2. Non

27. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, est-ce qu'un de vos parents a subi de la violence de la part de son/sa conjoint/e ou de son ex-conjoint/e, et ce, quelle que soit la forme de violence (ex. : physique, verbale, psychologique, économique, sexuelle)?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) À qui cela est-il arrivé? (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

1 Votre père

2 Votre beau-père

3 Le père de votre famille d'accueil

4 Votre mère

5 Votre belle-mère

6 La mère de votre famille d'accueil

7 Le petit ami ou petite amie d'un parent qui habitait avec vous

8 Le petit ami ou petite amie d'un parent qui n'habitait pas avec vous

9 Votre oncle, votre tante, un de vos grands-parents, ou autre adulte de votre parenté qui habitait avec vous

10 Autre _____ (*inscrire le lien que vous avez avec cette personne*)

28. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, avez-vous vu un de vos parents être poussé, giflé, frappé ou se faire donner un coup de poing par votre autre parent ou par son petit ami ou sa petite amie?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) À qui cela est-il arrivé? (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- 1 Votre père
- 2 Votre beau-père
- 3 Le père de votre famille d'accueil
- 4 Votre mère
- 5 Votre belle-mère
- 6 La mère de votre famille d'accueil
- 7 Le petit ami ou petite amie d'un parent qui habitait avec vous
- 8 Le petit ami ou petite amie d'un parent qui n'habitait pas avec vous
- 9 Votre oncle, votre tante, un de vos grands-parents, ou autre adulte de votre parenté qui habitait avec vous
- 10 Autre _____ (*inscrire le lien que vous avez avec cette personne*)

29. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, avez-vous vu un de vos parents frapper, battre, donner des coups de pied ou blesser physiquement un de vos frères et sœurs, en excluant les tapes aux fesses?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) À qui cela est-il arrivé? (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- 1 Votre frère (incluant demi-frère et frère de la famille d'accueil)
- 2 Votre sœur (incluant demi-sœur et sœur de la famille d'accueil)
- 3 Un autre enfant qui habitait avec vous (comme un cousin)
- 4 Un membre de votre parenté âgé de moins de 18 ans qui n'habitait pas avec vous (comme un cousin ou un jeune oncle)
- 5 Autre _____ (*inscrire le lien que vous avez avec cette personne*)

30. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, dans la vraie vie (i.e. pas à la télévision, au cinéma ou dans un jeu), avez-vous vu quelqu'un être attaqué par exprès avec un bâton, une pierre, un fusil, un couteau ou un autre objet destiné à blesser? Cela a pu survenir à la maison, à l'école, dans un magasin, dans une automobile, sur la route ou ailleurs.

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) À qui cela est-il arrivé? (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- 1 Votre frère, votre sœur, ou un autre enfant qui habitait avec vous (cousin, enfant de votre famille d'accueil, etc.)
- 2 Votre père (incluant le beau-père, le père de la famille d'accueil, ou le petit ami d'un parent qui habitait avec vous)
- 3 Votre mère (incluant la belle-mère, la mère de la famille d'accueil, ou la petite amie d'un parent qui habitait avec vous)
- 4 Un membre de votre parenté qui habitait avec vous (oncle, grand-parent, etc.)
- 5 Un membre de votre parenté qui n'habitait pas avec vous
- 6 Votre petit ami, votre petite amie, votre fréquentation, ou votre ex-petit ami ou votre ex-petite amie
- 7 Quelqu'un que vous connaissiez comme un ami, un voisin, un enseignant, ou quelqu'un de l'école
- 8 Un étranger (un étranger est quelqu'un que vous ne connaissez pas)
- 9 Autre _____ (*inscrire le lien que vous avez avec cette personne*)

31. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, dans la vraie vie, avez-vous vu quelqu'un être attaqué ou frappé par exprès sans qu'un bâton, une pierre, un fusil, un couteau ou un autre objet destiné à blesser soit utilisé?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) À qui cela est-il arrivé? (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- 1 Votre frère, votre sœur, ou un autre enfant qui habitait avec vous (cousin, enfant de votre famille d'accueil, etc.)
- 2 Votre père (incluant le beau-père, le père de la famille d'accueil, ou le petit ami d'un parent qui habitait avec vous)
- 3 Votre mère (incluant la belle-mère, la mère de la famille d'accueil, ou la petite amie d'un parent qui habitait avec vous)
- 4 Un membre de votre parenté qui habitait avec vous (oncle, grand-parent, etc.)

- 5 Un membre de votre parenté qui n'habitait pas avec vous
- 6 Votre petit ami, votre petite amie, votre fréquentation, ou votre ex-petit ami ou votre ex-petite amie
- 7 Quelqu'un que vous connaissiez comme un ami, un voisin, un enseignant, ou quelqu'un de l'école
- 8 Un étranger (un étranger est quelqu'un que vous ne connaissez pas)
- 9 Autre _____ (*inscrire le lien que vous avez avec cette personne*)

32. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, quelqu'un a-t-il volé dans votre maison un objet qui appartenait à votre famille ou à quelqu'un avec qui vous viviez? Nous pensons ici à des objets comme un téléviseur, une radio, une automobile ou un autre objet.

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) À qui cela est-il arrivé? (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- 1 Votre frère, votre sœur, ou un autre enfant qui habitait avec vous (cousin, enfant de votre famille d'accueil, etc.)
- 2 Votre père (incluant le beau-père, le père de la famille d'accueil, ou le petit ami d'un parent qui habitait avec vous)
- 3 Votre mère (incluant la belle-mère, la mère de la famille d'accueil, ou la petite amie d'un parent qui habitait avec vous)
- 4 Un membre de votre parenté qui habitait avec vous (oncle, grand-parent, etc.)
- 5 Autre _____ (*inscrire le lien que vous avez avec cette personne*)

33. On dit d'une personne qu'elle a été assassinée lorsque quelqu'un l'a tué par exprès. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, une personne de votre entourage comme un ami, un voisin ou un membre de votre famille a-t-elle été assassinée?

Si la réponse est oui, la question suivante s'ajoute aux sous-questions mentionnées plus haut :

d) À qui cela est-il arrivé? Qui a été assassiné? (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- 1 Votre frère, votre sœur, ou un autre enfant qui habitait avec vous (cousin, enfant de votre famille d'accueil, etc.)
- 2 Votre père (incluant le beau-père, le père de la famille d'accueil, ou le petit ami d'un parent qui habitait avec vous)
- 3 Votre mère (incluant la belle-mère, la mère de la famille d'accueil, ou la petite amie d'un parent qui habitait avec vous)

- 4 Un membre de votre parenté qui habitait avec vous (oncle, grand-parent, etc.)
- 5 Un membre de votre parenté qui n'habitait pas avec vous
- 6 Votre petit ami, votre petite amie, votre fréquentation, ou votre ex-petit ami ou votre ex-petite amie
- 7 Quelqu'un que vous connaissiez comme un ami, un voisin, un enseignant, ou quelqu'un de l'école
- 8 Autre _____ (*inscrire le lien que vous avez avec cette personne*)

34. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, dans la vraie vie, vous êtes-vous trouvé à un endroit où vous pouviez voir ou entendre des gens se faire tirer dessus, des bombes éclater ou à un endroit où il y avait des émeutes?

35. Lorsque vous étiez enfant ou adolescent, vous êtes-vous trouvé dans une zone de guerre et où vous pouviez entendre des combats réels avec des coups de fusil ou des bombes?

Les questions qui suivent portent sur vos caractéristiques personnelles.

36. Quel âge avez-vous?

37. À quel sexe / genre vous identifiez-vous?

38. Dans quel pays êtes-vous né?

- Canada
- Autre (précisez le pays) _____
Année d'arrivée au Canada _____

39. Comment vous définissez-vous en termes d'origine ethnique?

40. Quelle est votre langue maternelle?

41. Quelle est votre religion?

42. Quel est le dernier niveau de scolarité que vous avez complété?

43. Quelle est votre occupation principale (ex. : emploi temps plein, temps partiel, études, recherche d'emploi, chômage)?

44. Dans quelle tranche votre revenu annuel brut se situe-t-il?

- Moins de 9 999\$
- 10 000\$ à 19 000\$
- 20 000\$ à 29 999\$
- 30 000\$ à 39 999\$
- 40 000\$ à 49 999\$
- Plus de 50 000\$

45. Comment définissez-vous votre orientation sexuelle?

46. Êtes-vous dans une relation de couple actuellement?

- Oui
- Non

47. Avez-vous des enfants?

- Oui
- Non

48. Avec qui habitez-vous maintenant (ex. : colocataire, parents, frères et sœurs, conjoint/e, enfants)?

49. Cochez tous les types de famille dans lesquelles vous avez évolué entre 0 et 18 ans.

- Biparentale intacte (avec vos deux parents biologiques)
- Biparentale recomposée (un parent biologique et un beau-parent)
- Monoparentale
- Chez un membre de la famille élargie (grands-parents, oncle, tante, etc.)
- Famille d'accueil
- Autre (précisez) _____

50. Cette recherche se déroule dans trois provinces du Canada. Veuillez indiquer la province où vous demeurez :

- Québec
- Nouveau-Brunswick
- Ontario

51. Par quel moyen avez-vous été informé de cette recherche?

Après avoir rempli le questionnaire en ligne j'accepte d'être contacté par un responsable de la recherche afin qu'il me donne plus d'informations concernant l'entrevue de recherche en personne à laquelle je pourrais participer. Cette entrevue de recherche, d'une durée d'environ deux heures, aurait lieu dans un endroit qui me convient et vise à en savoir davantage sur les trajectoires de vie des jeunes de 18 à 25 ans qui ont été exposés à de la violence conjugale dans leur famille lorsqu'ils étaient enfants ou adolescents. Dans l'éventualité où je participerais à l'entrevue de recherche, 40\$ me seraient remis en guise de compensation financière.

Je comprends que seuls les responsables de la recherche auront accès à mes informations personnelles et à mes coordonnées. Je comprends également que de partager mes coordonnées ne constitue pas une obligation, pour moi, de participer à l'entrevue de recherche.

Je suis prêt à ce qu'on me contacte pour me donner plus d'informations concernant l'entrevue de recherche en personne.

Je ne souhaite pas qu'on me contacte pour me donner plus d'informations concernant l'entrevue de recherche en personne

Annexe B : Formulaire de consentement pour l'entrevue de recherche

Présentation du chercheur

Cette recherche est sous la responsabilité de Geneviève Lessard, professeure titulaire à l'École de service social de l'Université Laval. La co-chercheuse responsable de la collecte des données effectuée au Nouveau-Brunswick est Chantal Bourassa, professeure à l'École de travail social de l'Université de Moncton.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients.

Nature de l'étude

La recherche a pour but d'étudier les trajectoires de vie des adultes qui ont été exposés à de la violence conjugale dans leur famille lorsqu'ils étaient enfants ou adolescents.

Déroulement de la participation

Maintenant que vous avez complété le questionnaire en ligne, vous êtes invité à participer à une entrevue, d'une durée d'environ deux heures trente, qui portera sur les éléments suivants :

- votre vécu d'exposition à la violence conjugale;
- votre vécu en lien avec d'autres formes de violence subies, s'il y a lieu;
- les stratégies que vous avez mises en place pour faire face à la violence subie;
- les personnes significatives et les événements qui ont, selon vous, eu le plus d'influence dans de votre vie.

L'entrevue sera enregistrée avec votre consentement.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation

Le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir et de discuter, en toute confidentialité, de votre parcours de vie et des expériences marquantes qui le caractérisent.

Il est possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec l'intervieweur que vous rencontrez. Celui-ci vous remettra d'ailleurs une liste de ressources que vous pourrez contacter en cas de besoin.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Vous avez également la possibilité de refuser de répondre à une ou plusieurs questions, sans avoir à le justifier. Le fait d'avoir rempli le questionnaire en ligne ne constitue pas une obligation, pour vous, de participer à l'entrevue de recherche. De plus, même après avoir réalisé l'entrevue, si vous décidez de mettre fin à votre participation et que vous ne voulez plus que les informations données dans le présent questionnaire soit utilisées pour la recherche, vous pourrez prévenir la chercheuse principale, dont voici les coordonnées : Geneviève Lessard, professeure

à l'École de service social de l'Université Laval, (418) 656-2131 poste 6856, genevieve.lessard@svs.ulaval.ca. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits.

Confidentialité et gestion des données

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participants:

- les noms et tous renseignements personnels concernant les participants ne paraîtront dans aucun rapport;
- les divers documents de la recherche seront codifiés et seul les responsables de la recherche auront accès à la liste des noms et des codes;
- les résultats individuels des participants ne seront jamais communiqués;
- les matériaux de la recherche, incluant les données et les enregistrements, seront conservés sous clés. Pour ce qui est des données électroniques, elles seront anonymisées dès la complétion du questionnaire en ligne et dès la transcription des entrevues pour ce qui est de l'entrevue en personne. Les données électroniques seront conservées dans un ordinateur portable utilisant un mot de passe. Toutes les données seront détruites cinq ans après la fin de la recherche, soit en octobre 2024 ;
- la recherche fera l'objet de publications dans des revues scientifiques, et aucun participant ne pourra y être identifié ;
- un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande.

Dans un souci de protection, le ministère de la Santé et des Services sociaux demande à tous les comités d'éthique désignés d'exiger que le chercheur conserve, pendant au moins un an après la fin du projet, la liste des participants de la recherche ainsi que leurs coordonnées, de manière à ce que, en cas de nécessité, ceux-ci puissent être rejoints rapidement.

La confidentialité est assurée à l'intérieur des limites prescrites par les lois québécoises et canadiennes.

Compensation

Un montant de 40\$ vous sera remis, lors de l'entrevue en personne, afin de compenser les frais encourus par votre participation au projet de recherche.

Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions d'y participer.

Signatures

Je, soussigné€ _____consens librement à participer à la recherche intitulée : « Parcours d'enfances et d'adolescences traversés par l'exposition à la violence conjugale : étude rétrospective ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche.

Nom du participant

Date

Un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document. **Les résultats ne seront pas disponibles avant juin 2019. Si cette adresse changeait d'ici cette date, vous êtes invité€ à informer la chercheure de la nouvelle adresse où vous souhaitez recevoir ce document.**

L'adresse électronique ou postale à laquelle je souhaite recevoir un court résumé des résultats de la recherche est la suivante :

Je ne souhaite pas recevoir le résumé des résultats de recherche

Nom de l'intervieweure

Date

Renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions sur la recherche, sur les implications de votre participation ou si vous souhaitez vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Pour les gens du Québec

Geneviève Lessard
Chercheure principale
Professeure titulaire, École de service
social, Université Laval
(418) 656-2131 poste 6856
genevieve.lessard@svs.ulaval.ca

Pour les gens du Nouveau- Brunswick

Chantal Bourassa
Professeure titulaire, École de travail
social, Université de Moncton
(506) 858-4087

chantal.bourassa@umoncton.ca

Pour les gens de l'Ontario

Simon Lapierre
Professeur, École de service social,
Université d'Ottawa
(613) 562-5800 poste 6392
Simon.lapierre@uottawa.ca

Parcours d'enfances et d'adolescences traversés par l'exposition à la violence conjugale : étude rétrospective

Plaintes et critiques

Pour les gens de Québec et de l'Ontario

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval : Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320

2325, rue de l'Université, Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Renseignements – Secrétariat : (418) 656-3081

Ligne sans frais : 1-866-323-2271

Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Pour les gens du Nouveau-Brunswick

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée au Comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains de l'Université de Moncton

(506) 858-4310

Télécopieur : (506) 858-4279

Courriel : fesr@umoncton.ca

Annexe C : Guide d'entrevue

Reconstituer les différentes trajectoires de vie des jeunes adultes qui ont vécu l'EVC dans leur enfance ou leur adolescence

1. Pour m'aider à mieux comprendre votre expérience, j'aimerais d'abord que vous placiez sur les lignes du temps de cet outil les changements qui ont eu lieu dans les différentes sphères de votre vie

Trajectoires de vie des jeunes adultes exposés

Remplir avec le participant le calendrier historique de vie, en fonction des événements mémorables des trajectoires suivantes : scolaire, professionnelle, familiale, amoureuse, d'amitié et autre.

2. Vous avez accepté de participer à cette recherche sur le parcours de vie de jeunes adultes exposés à la violence conjugale. Qu'est-ce qui fait que vous vous êtes reconnus dans le fait d'être exposé à la violence conjugale?

Formes, sévérité et durée de la violence à laquelle ils ont été exposés

Questions de relance :

2.1 Dans votre histoire, vous me racontez avoir été exposé à [reprendre les mots du participant sur les formes de violence]. Est-ce qu'il y a d'autres formes auxquelles vous avez été exposés?

2.2 Pouvez-vous me raconter un épisode de violence conjugale dont vous vous souvenez plus particulièrement?

2.2.1 Est-ce que ce type de violence s'est produit souvent dans votre enfance/adolescence? Si oui dans quelle période de votre vie [se référer au calendrier] Si non, en quoi les autres situations de violence étaient-elles différentes?

2.3 Comment vous sentiez-vous lorsqu'il y avait de la violence à la maison?

2.4 Quels impacts ou quels effets cette violence a eu sur vous dans votre enfance ou votre adolescence? Et maintenant à l'âge adulte?

Parcours d'enfances et d'adolescences traversés par l'exposition à la violence conjugale : étude rétrospective

Avec le calendrier historique de vie, aller chercher le début et la fin de la violence conjugale entre les parents, si cela s'applique. Aussi, placer les événements de violence conjugale les plus marquants dans le temps.

3. Vous avez identifié dans le questionnaire en ligne avoir vécu [nommer les victimisations déclarées dans le formulaire en ligne]. Pourriez-vous essayer de les situer dans le temps?

Autres victimisations

Placer, dans le calendrier historique de vie, le début et la fin de chacune des autres victimisations.

3.1 Pouvez-vous me raconter un exemple de chacune? Commençons par...[reprendre les victimisations une à la fois].

3.2 Est-ce que vous ou un membre de votre famille a reçu de l'aide professionnelle concernant l'une de ces victimisations? Si oui, est-ce que la violence conjugale a été abordée par ces professionnels?

4. Y-a-t-il des moments où vous avez utilisé la violence dans vos relations, lorsque vous étiez enfant ou adolescent? Et à l'âge adulte? Dans quel contexte?

Violence agie

5. Qu'est-ce que vous avez trouvé le plus difficile dans votre expérience de ces différentes violences dont on vient de parler?

Stratégies d'adaptation et évolution de ces stratégies

6. Qu'est-ce que vous avez fait pour vous sentir mieux?

7. Qu'est-ce qui vous a aidé à faire face à la violence?

8. Est-ce que ces stratégies ont changé dans le temps, selon votre âge ou les circonstances?

9. Est-ce que c'était les mêmes stratégies ou des stratégies différentes selon les contextes de violence?

10. On a parlé beaucoup des événements depuis le début de l'entrevue. Maintenant, on va parler davantage des personnes qui sont ou ont été

Personnes significatives et évolution de ces relations

Parcours d'enfances et d'adolescences traversés par l'exposition à la violence conjugale : étude rétrospective

importantes dans votre parcours de vie, que ce soit de façon positive ou négative. Pourriez-vous m'identifier ces personnes?

11. Pourriez-vous me décrire la relation que vous avez avec chacune de ces personnes? [reprendre les personnes une à la fois]. Commençons par...

11.1 Si le répondant parle au passé : Vous racontez la relation avec [____] dans votre enfance / votre adolescence. Est-ce que vous diriez la même chose de cette relation aujourd'hui? Sinon, pouvez-vous m'expliquer comment a évolué la relation?

11.2 Si parle au présent : Vous me parlez de votre lien avec [_____] maintenant. Est-ce que la relation a changé pendant votre enfance/adolescence?

12. Parmi les violences déclarées /les nommer/, est-ce que certaines ont eu plus d'influence sur vos relations avec ces personnes significatives?

Identifier les points tournants dans les trajectoires de vie de ces jeunes et les facteurs personnels et sociaux qui les ont influencés.

13. Si quelqu'un vous demandait d'écrire l'histoire de votre vie, quand vous regardez votre enfance et votre adolescence en rétrospective, à _____ ans [dire l'âge du participant], quels seraient les moments, les lieux, les expériences, les personnes ou les conditions de vie que vous identifieriez comme ayant eu le plus d'influence sur qui vous êtes devenus aujourd'hui? Cela peut être en lien avec des choses dont on a déjà parlé dans l'entrevue, mais vous pouvez aussi nommer de nouveaux éléments selon ce qui est le plus important pour vous.

13.1 Expliquez-moi dans quel sens ces aspects de votre parcours de vie sont significatifs pour vous.

Si le répondant identifie des éléments qui ne sont pas déjà dans le calendrier, les inscrire. S'ils sont déjà là, les encercler.

Points tournants

Parcours d'enfances et d'adolescences traversés par l'exposition à la violence conjugale : étude rétrospective

14. Pouvez-vous m'expliquer en quoi cela a influencé votre parcours?

Facteurs personnels et sociaux qui les ont influencés

15. Vous venez de me parler de l'histoire de vie de [prénom du participant]. Et vous, comme personnage principal, comment avez-vous influencé votre propre vie?

16. En terminant l'entrevue, pourriez-vous me parler du regard que vous posez sur la violence conjugale maintenant?

Les sous-thèmes suivants seront explorés en fonction de ce qui est amené par le répondant :

- a. Changements de ce regard dans le temps, s'il y a lieu.
- b. Influences extérieures qui ont pu amener un changement de regard

Nous sommes maintenant à la fin de la rencontre. Y a-t'il quelque chose que vous aimeriez rajouter en lien avec ce qu'on a discuté aujourd'hui et qui vous semble important pour que je comprenne bien votre parcours de vie?

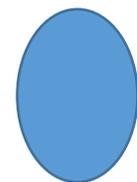
Fin de l'entrevue. Remercier le participant. Vérifier comment il se sent et lui proposer des ressources d'aide s'il en ressent le besoin maintenant ou plus tard

Naissance

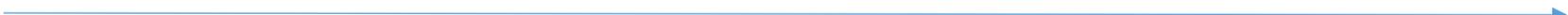
Aujourd'hui

Annexe D : Calendrier de vie

Trajectoire scolaire



Trajectoire professionnelle



Trajectoire familiale



Trajectoire amoureuse



Trajectoire d'amitié



Expériences significantes



Annexe E : Ressources d'aide

Si vous sentez le besoin, après avoir participé à cette étude, de discuter avec un intervenant qualifié, au sujet de la violence conjugale, ou si vous avez besoin d'écoute, voici quelques organismes qui pourraient vous apporter l'aide requise :

Pour le Québec :

S.O.S. Violence conjugale	1-800-363-9010
http://www.sosviolenceconjugale.ca/	
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	
http://www.fede.qc.ca/	
Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale	
www.maisons-femmes.qc.ca	
À cœur d'hommes	
http://www.acoeurdhomme.com/	
Ligne de crise	1-866-APPELLE (277-3553)
Info-Social	811
Services psychosociaux du Cégep Garneau	Local A-2179 418-688-8310 poste